

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LES SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AVRIL 1993

Audiences sur la transaction AMR-PWA

Que fait-on des ratios?

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

En crise, l'aviation civile au pays tente de se redéfinir autour de la transaction AMR-PWA. Après quatre semaines d'audiences, l'Office national des transports aura statué sur l'avenir de Canadien International à partir de deux critères: l'intérêt public et la portion de la propriété canadienne cédée à des mains étrangères. La question du monopole, qu'il soit exercé à un ou à deux joueurs nationaux comme c'est le cas présentement, s'oppose, ici, à la survie d'Air Canada.

Au cours de ces audiences, Canadien International a été mis à nu, déshabillé, analysé, décortiqué. Air Canada a échappé au rayon-X. Le plus grand transporteur au pays n'a pas eu à étaler au grand jour le cancer qui le ronge: sa structure financière appauvrie.

Pierre Gauthier, consultant et expert-comptable, est intervenu lors des audiences pour ramener le débat autour des véritables enjeux de la transaction: les ratios. Son témoignage s'est confondu avec celui des défenseurs de la non-consommation de produits du tabac à bord des appareils, avec celui des partisans du fait français.

Pourtant le diagnostic auquel il a contribué à établir est ahurissant, sans équivoque. Canadien International, en faillite technique, propose une restructuration qui ramènera son ratio dette-avoir des actionnaires à 2,9 pour 1, une norme très acceptable dans l'industrie. Air Canada, avec un ratio de 14 ou de 16 pour 1, a de quoi s'inquiéter. Si le programme de Canadien a reçu l'assentiment de ses créanciers, le scénario de fusion d'Air Canada n'a pas passé le test des banquiers. Les deux entreprises, réunies, coifferaient une montagne de dette (toutes dettes confondues) de 9 milliards\$, poids reconnu par le président d'Air Canada Hollis Harris, sur un avoir des actionnaires à toutes fins pratiques épuisé. Les vrais chiffres ont sorti.

Sur cette toile de fond, Air Canada ne peut que se rabattre sur une faillite de son concurrent.

Une restructuration par la voie d'une fusion impliquerait une transformation d'au moins 2,5 milliards\$ de dettes et une injection d'argent frais de quelque 500 millions\$. Claude Taylor, alors président du conseil d'Air Canada, a même été jusqu'à demander une aide gouvernementale de 1,5 milliard\$ pour soutenir la fusion; il a été invité par Ottawa à trouver «une solution privée à un problème privé».

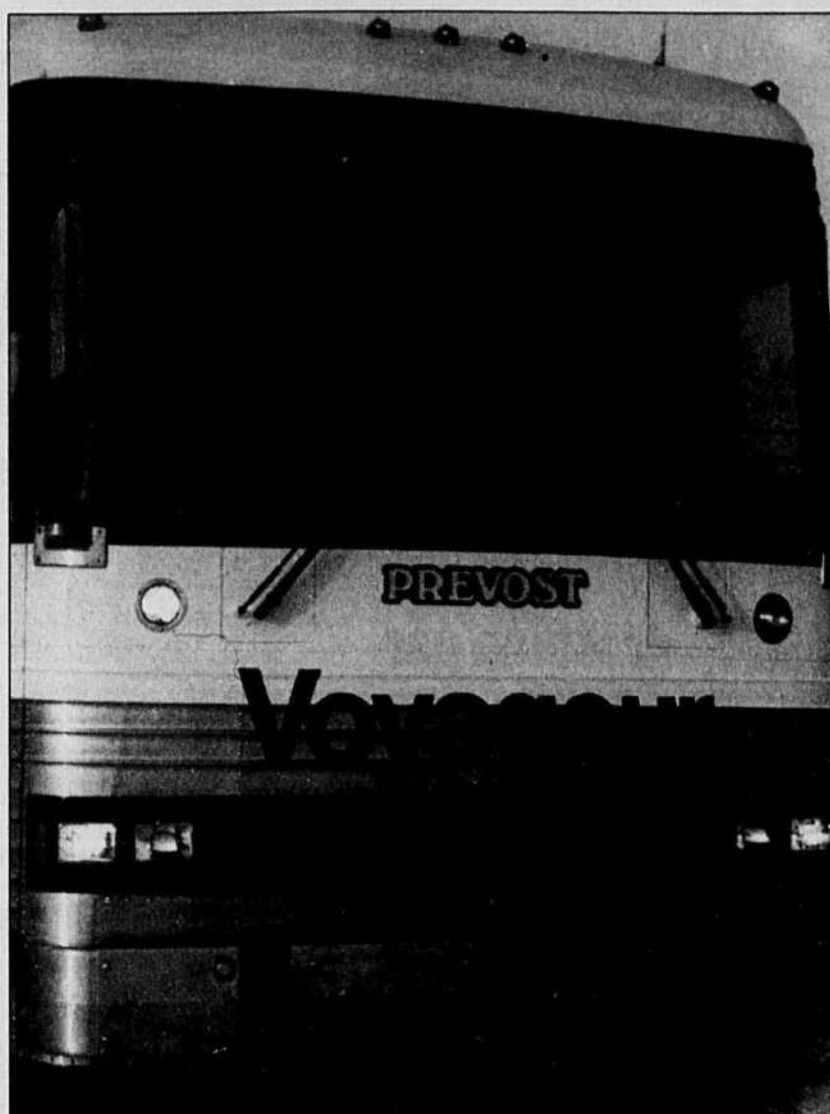
Sur cette toile de fond, Air Canada ne peut que se rabattre sur une faillite de son concurrent, une faillite qui lui permettrait de ne retenir que les éléments d'actif convoités et, donc, d'amenuiser le niveau d'endettement de l'entité restante.

Cette faillite aurait certes pour effet d'apporter une certaine stabilité dans l'industrie en proclamant l'amnistie et en stoppant l'hémorragie provoquée par une perte quotidienne de 2 millions\$. Mais elle ne replacerait pas Air Canada sur la voie des ratios financiers «normaux». Pierre Gauthier l'a fait ressortir en contre-interrogatoire, en confrontant un analyste financier autour du véritable portrait financier d'Air Canada. Indépendamment de la décision de l'ONT, Air Canada ne pourra éviter la restructuration financière. La survie de Canadien ne pourra que forcer ce transporteur à faire ses devoirs, au plus vite.

Avec une dette «officielle» de 2,5 milliards\$ à laquelle on doit ajouter une dette perpétuelle de près de 1 milliard\$, un écart de change non comptabilisé de 240 millions\$, et un financement hors-bilan de quelque 1,2 milliard\$, c'est avec une dette de 5 milliards\$ qu'Air Canada doit jongler. En contrepartie, l'avoir des actionnaires est évalué à 316 millions\$ au 31 décembre 1992, auquel il faudra retrancher la perte de 200 millions\$ prévue par la direction d'Air Canada cette année. Un redressement de ce ratio de 16 pour 1 devra porter, au bas mot, sur 1 milliard\$ de dette, ou sur une combinaison dette-avoir du même ordre.

Canadien, pour sa part, a résolu son problème. La participation des gouvernements de l'Ouest, des employés, des créanciers et d'American Airlines fait passer son ratio dette-avoir, auparavant atrophié, à un niveau plus confortable de 2,9. Près de 800 millions\$ seraient retranchés à sa dette de 3 milliards\$, et transférés à l'avoir des actionnaires.

Luttant farouchement pour sa survie, Canadien a réussi l'impossible en dessinant les plans d'une entreprise viable, plus solide financièrement. Il n'avait plus le choix. Air Canada, qui dispose de plus de liquidités et d'avantage de sources de financement, donc d'un coussin temporel tout de même inélastique, devra s'en inspirer. Est-il nécessaire, pour ce faire, qu'il soit appelé, à son tour, à se battre pour sa survie?



Via Rail et Voyageur sur le sentier de la guerre entre Québec et Windsor

Ce corridor demeure le plus lucratif pour les deux transporteurs

CATHERINE LECONTE
LE DEVOIR

La concurrence du train dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto est devenue si rude qu'on est sur le point de se faire fluscher!», dit carrément Don Haire, président de la compagnie d'autocars Voyageur Colonial. «Si Voyageur réussit à empêcher Via de faire des rabais tarifaires, ça compromettra gravement notre capacité de fonctionner et le résultat à long terme sera la disparition du train», rétorque Roger Paquette, vice-président Finances de Via Rail.

À en croire les protagonistes, c'est donc une lutte à finir que l'autocar va livrer au train, aux audiences publiques que l'Office national des transports du Canada a décidé de tenir à la suite d'une plainte portée par Voyageur contre les rabais tarifaires qu'offre Via Rail depuis 1990 dans le corridor Québec-Windsor. Des rabais de 40% en classe économique hors des périodes de pointe (soit 235 jours par an) et même 50%, toute l'année, pour les personnes âgées et les étudiants, à condition d'acheter son billet au moins cinq jours à l'avance.

Ce corridor est, pour les deux transporteurs, la partie la plus lucrative de leurs réseaux respectifs. Via Rail, qui y réalise plus des trois-quarts de ses recettes, affirme que le prix du billet y couvre 72% des coûts d'exploitation et jusqu'à 80% dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto, alors que sur l'ensemble de son réseau, les recettes voyageurs ne couvrent que 32 cents pour chaque dollar dépensé. (Des chiffres que conteste Don Haire, qui soutient que si Via devait, comme une entreprise privée, prendre en compte tous ses frais directs dans ses calculs de coût de revient, le ra-

tio ne serait pas de 80% mais tout au plus de 38%).

Voyageur, de son côté, soutient qu'en vertu du principe de l'interfinancement qui régit les activités de toutes les compagnies d'autocars à travers le pays, seuls les bénéfices qu'elle réalise dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto (qui représente les deux-tiers de son volume de passagers) lui permettent d'éponger les pertes encourues pour la desserte des zones rurales et des régions éloignées en Ontario.

Argumentation que fait aussi Orléans Express, la compagnie qui a repris la section Montréal-Québec du corridor lors de la vente par moceaux du réseau québécois de Voyageur en 1990, mais qui dessert aussi la Mauricie, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. Orléans Express n'a pas porté plainte contre Via mais soutient devant l'ONT la plainte de Voyageur, de même que Greyhound, qui dessert la portion Toronto-Windsor du corridor.

C'est principalement cet argument du nécessaire interfinancement des lignes d'autocar, et donc de la nécessité de préserver la capacité d'un transporteur de faire des profits sur les lignes les plus achalandées si on veut l'obliger par ailleurs à maintenir

la desserte des régions éloignées, qui permet à Voyageur de s'adresser à l'ONT. La Loi canadienne sur les chemins de fer permet en effet à quiconque de saisir l'ONT s'il croit que les conditions de vente des billets de train sont préjudiciables à l'intérêt public.

Or, chez Voyageur, Don Haire dit avoir les moyens de prouver que les rabais de Via Rail lui coûtent un quart de millions\$ par an, parce qu'ils ont fait baisser de 25% son volume de passagers dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto (où sa clientèle a baissé, au total, de 40% au cours des deux dernières années, la récession ayant également fait son oeuvre). Résultat: Voyageur a dû réduire de 20%, avec l'autorisation de la Commission des transports de l'Ontario, la fréquence de ses autobus sur les lignes qui desservent 140 petites villes ontariennes.

Ce qui lui a permis, au total, d'être «marginale» bénéficiaire au cours des deux dernières années, dit Don Haire. Mais nous ne sommes pas viables financièrement», ajoute-t-il: il faudrait que Voyageur réussisse à dégrader annuellement des liquidités de 7 millions\$ après impôt pour pouvoir rembourser ses dettes et renouveler sa flotte, dont les autobus ont en moyenne 25 ans d'âge.

Dans sa plainte, déposée le 18 novembre dernier, Voyageur affirme donc que les rabais offerts par Via sont préjudiciables à sa propre situation financière et à celle de Via Rail elle-même et, par voie de conséquence, à l'intérêt public. Voyageur soutient qu'ils équivalent à du dumping, compte tenu de leur ampleur, du nombre de sièges pour lesquels ils sont disponibles et du fait que — contrairement à ce qui se pratique dans le transport aérien — le client ne

subit aucune pénalité en cas d'annulation. Et elle demande à l'ONT d'obliger Via à modifier sa structure tarifaire en conséquence.

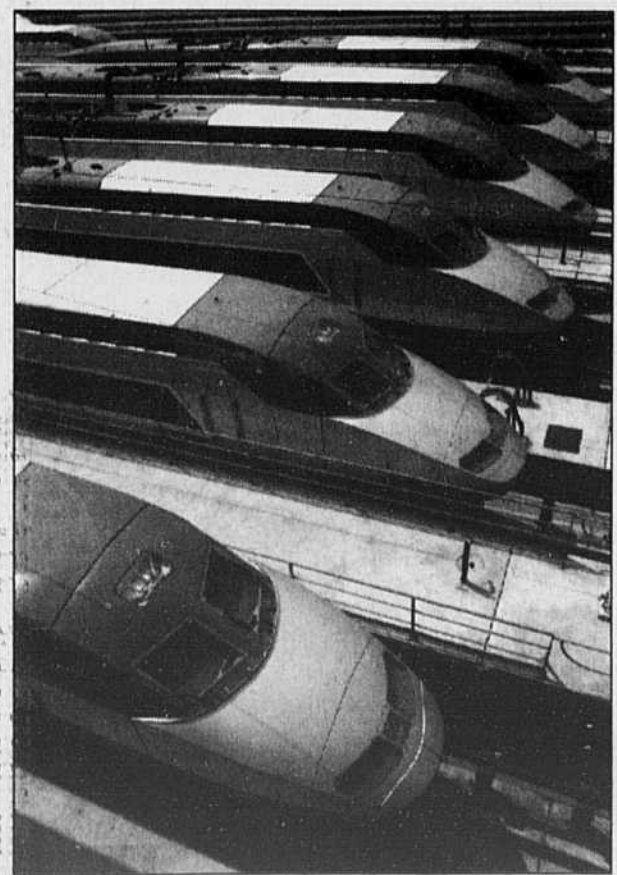
Via Rail rejette l'accusation de vente à perte (depuis 1990, elle dit avoir accru non seulement son volume de passagers et ses recettes, mais aussi le rendement recettes/voyageur-mille) et nie que les difficultés financières de Voyageur lui soient imputables. «Quoi qu'ils en disent, leur problème, c'est qu'ils n'ont pas amélioré leur produit et qu'ils n'ont pas répondu aux attentes du marché», affirme Roger Paquette.

Plus spécifiquement, la vice-présidente Marketing, Christena Keon Sirsly, assure que les rabais hors pointe sont «une pratique commerciale largement répandue dans l'industrie du transport pour maximiser les revenus». La politique de Via est de limiter à 35% le nombre de sièges vendus à rabais, précise-t-elle, et même si la proportion peut être occasionnellement supérieure à ce chiffre sur un train donné, en moyenne, la vente à rabais ne touche en fait que 20% à 30% des sièges vendus.

Chez Voyageur, Don Haire se dit pourtant en mesure de prouver devant l'ONT que Via brade ainsi la moitié de ses sièges. Au plein tarif (avant taxes), l'aller simple Montréal-Toronto coûte 75\$ chez Via, 54\$ chez Voyageur (l'aller-retour valant 150\$ en train et 100\$ en bus). Mais l'an dernier, quand le plein tarif de Via était de 72\$, la moitié des billets a en fait été vendue au prix de 36\$ ou 40\$, affirme M. Haire.

«Moi aussi, dit-il, j'offre de légers rabais, qui ont amené mon prix moyen sur Montréal-Toronto à 45\$

VOIR GUERRE EN PAGE B7



Les TGV européens ont prouvé leur efficacité.

Sam Elkas se balade... entre trois TGV

Le ministre des Transports du Québec dit qu'il «prendra le train quand il passera»

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — En route pour le Proche-Orient, le ministre québécois des Transports, Sam Elkas, a profité d'une brève escale de 24 heures à Paris pour faire l'essai du TGV, dont les performances l'ont «beaucoup impressionné».

M. Elkas a quitté la capitale française hier pour un voyage de quatre jours en Jordanie et en Syrie. À son retour, il s'arrêtera rapidement en Suède, où il roulera à bord du X-2000 d'ABB, un des concurrents du TGV pour le projet de train rapide entre Québec et Windsor.

Judi, le ministre a fait en TGV l'aller-retour Paris-Tours à 300 km-h (deux heures au total) en compagnie de responsables du ministère français des Transports et de représentants de GEC-Alsthom-Bombardier.

«J'ai été fortement impressionné par le train à grande vitesse, par sa cabine de pilotage, sa rapidité, sa propreté, sa ponctualité», a raconté hier le ministre des Transports. M. Elkas était un des

rare membres du cabinet Bourassa à n'avoir jamais fait la petite balade en TGV qui figure au programme de presque toutes les visites ministérielles québécoises en France.

Il tenait évidemment «à vivre l'expérience» puisqu'il aura «son mot à dire» quand sera déposé, en octobre, le rapport final, le «go-no go», du consortium chargé d'étudier le projet de train rapide canadien.

À l'heure actuelle, au moins trois technologies sont dans la course: le TGV français, le X-2000 suédois d'ABB et l'ETR italien.

Le TGV semble le mieux placé, ne serait-ce que parce qu'il a déjà été retenu



Sam Elkas, le ministre des Transports du Québec

par l'État du Texas. «Il faut considérer ça, c'est sûr, dit le ministre. Mais je ne peux pas dire que le TGV a une longueur d'avance. Le TGV est une formule très intéressante à cause de la vitesse (plus de 300 kmh contre 200 pour le train suédois) mais il faut aussi voir les coûts».

Pour l'instant, convaincu qu'il faut savoir «prendre le train pendant qu'il passe», le ministre Elkas estime en tout cas que le projet est «en partant une bonne idée» et se plaît à imaginer «tout le marché et l'activité» que générerait un train rapide entre le Québec et l'Ontario.

«Les études vont peut-être dire «non,

attendons plus tard», admet-il. Mais il faut au moins regarder les opportunités qui se présentent aujourd'hui. Il ne faudra pas arriver à la dernière minute.»

C'est également dans cet esprit que le ministre devait arriver hier à Amman, à la tête d'une délégation de 17 gens d'affaires québécois. Le groupe passera deux journées en Jordanie puis deux autres à Damas, dans la Syrie voisine, «pour tenter d'ouvrir un marché dans cette région».

Pour M. Elkas, il s'agit d'une sorte de retour aux sources, ses parents, immigrés au Canada alors qu'ils n'étaient que des adolescents, étant d'origine syrienne.

«La Syrie s'ouvre de plus en plus vers l'Ouest, explique-t-il. Il faut profiter de toutes les opportunités, faire connaître le Québec. On n'est pas connu du tout dans les pays arabes.»

Dans les représentations des grandes entreprises de transports, comme Bombardier, de plusieurs cabinets d'ingénieurs et de spécialistes de l'assainissement des eaux usées participent à cette tournée économique.

COMMUNICATIONS 93

DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES COMMUNICATIONS, LA CULTURE ET LA TECHNOLOGIE

présidée par

..... **MONSIEUR LAWRENCE CANNON**
Ministre des Communications du Québec

Les nouveaux médias se multiplient
leur polyvalence décuple
les marchés se fragmentent
les contenus s'appauvrissent
la compétence se dilue
**La communication
vit une révolution**

AU PROGRAMME:

- **DÉRÈGLEMENTATION**
- **DIFFUSION DIRECTE PAR SATELLITE**
- **FINANCEMENT DES MÉDIAS**
- **FINANCEMENT DE L'AUDIOVISUEL**
- **«REALITY SHOW»**
- **HAUTE DÉFINITION**
- **TÉLÉPHONIE MOBILE**
- **INTERACTIVITÉ**
- **FORMATION PROFESSIONNELLE**
- **TÉLÉVISION ÉDUCATIVE**
- **FORMATION À DISTANCE**
- **PUBLICITÉ ET ÉCONOMIE INTERNATIONALE**

L'ÉTAT DES LIEUX:

- **EUROPE CENTRALE**
- **MEXIQUE**

3 déjeuners-causerie seront présentés par
• Madame Joan Pennefather,
présidente, **Office National du Film**
• Monsieur Michel Dufresne,
président, **Vidéoway**
• Madame Françoise Bertrand,
présidente-directrice générale, **Radio-Québec**

CONFÉRENCIERS & MODÉRATEURS

Présence confirmée

AGNÈS, Yves — Le Monde, France
ARSENAL, Richard — ABL Canada
AZCARRAGA, Ariana — Televisa, Mexique
BENSIMON, Jacques — TV Ontario
BERTRAND, Françoise — Radio-Québec
BIGRAS, André — Telesat Canada
BOUTHIER, Bernard — TF1, France
BOVE Jr., Michael — Media Lab - MIT, États-Unis
BURILLO, Jorge A. — Cablevision, Mexique
CARTIER, Michel — Université du Québec à Montréal
CHAMBERLAND, Michel — Télé-Métropole
CHAMPAGNE, François — Productions SDA
DANIEL, John — Open University of United Kingdom, Royaume Uni
DARRAS, Bernard M.J. — Université de Paris 1, France
DAVIES, Kenneth P. — Société Radio-Canada
DESROCHES, Pierre — Téléfilm Canada
DIONNE-CARTIER, Marielle — Office national du film du Canada
DOMANSKI, Maciej — Polskie Radio i Telewizja, Pologne
EMER, Michel — Vidéocom Sud-Ouest, France
FLICHY, Patrice — Centre national d'études sur les télécommunications, France
FLURY-HÉRARD, Élisabeth — Centre national de la cinématographie, France
FOX, Francis — Rogers Cantel Inc.
FRAPPIER, Roger — Institut québécois du cinéma
GRIMARD, Jacques — Archives nationales du Canada
KEMOUN, Bruno — Carat Espace, France
LALANDE, Sylvie — TVI-Vidéoway
LE DIBERDER, Alain — France Télévision, France
MCKEE, John — Hughes Direct TV Canada
MISSIKA, Jean-Louis — Projet Euréka, France
MODOT, Alain — USPA, France
MONTERO, Alberto E. — Multivision, Mexique
MORROW, André — Marketel/Foster/McCann-Erickson Ltée
PANGON, Gérard — Télérama, France
PAQUETTE, Gilbert — Télé-Université
PEREZ GAY, Dr Jose-Maria — Canal 22, Mexique
PÉRUSSE, Pierre — Université de Montréal
POULIN, Madeleine — Société Radio-Canada
PRADALIER-ROY, Fanchon — ATENA, France
RENS, Jean-Guy — Rens Communications
ROSEMAN, Walda — Compassrose International, États-Unis
ROUSSEAU, Philippe-Olivier — CSA, France
ROY, Pierre — Super Écran
RUBES, Jan — Cazca Televize, République Tchèque
SAINT-PIERRE, Ghislain — Télévision Quatre Saisons
SAMSON, Michel — Société Radio-Canada
SAUVAGEAU, Florian — Université Laval
SCHREIBER, William F. — MIT, États-Unis
SÉGUELA, Jacques — Euro RSCG, France
SERVANTIE, Alain — DG XII, CEE
SOMARRIBA-BROUARD, Pascal — Benetton, Italie
SPICKLER, Louise — Association de recherche en communication du Québec
STEIN, Ken — Association canadienne de télévision par câble
STRAIN, Ted — Vision 2000
THOMPSON, Barbara Ann — Provigo
TOTH, Karoly J. — Hungarian Broadcasting Co., Hongrie
TRINCAL, Pierre — Centre national de documentation pédagogique, France
VILLARET, Jean-Michel — Institut national de l'audiovisuel, France

PLACE BONAVENTURE 26, 27 et 28 mai 1993

**QUI
FAIT
QUOI**

Pour obtenir plus d'informations sur le contenu, l'horaire, les tarifs, les activités, composez dès lundi le (514) 842-5333

COMMUNICATIONS 93 EST PRÉSENTÉ PAR PRODUCTION (A.P.I.I.S.), LA REVUE QUI FAIT QUOI ET LES UNIVERSITÉS DE LA COMMUNICATION - FRANCE



.....ET GRÂCE À LA PARTICIPATION DE.....
LE BUREAU FÉDÉRAL DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (QUÉBEC), LE MINISTÈRE DE LA CULTURE DU QUÉBEC, LE MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC,
SOGIC, LA VILLE DE MONTRÉAL, TÉLÉ-MÉTROPOLE, VIDÉOTRON, L'OFFICE NATIONAL DU FILM, RADIO-QUÉBEC, TV5- CONSORTIUM DE TÉLÉVISION QUÉBEC-CANADA, LE DEVOIR, BELL CANADA
LE MINISTÈRE DE LA CULTURE - FRANCE, LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES - FRANCE, LE MINISTÈRE DE LA FRANCOPHONIE - FRANCE.

COMPÉTITION DE VIDÉOS D'ENTREPRISE

CORPOVISION PRÉSENTERA LE QUATRIÈME FORUM DE LA VIDÉO D'ENTREPRISE
DU 26 AU 28 MAI, PLACE BONAVENTURE.



- PLUS DE 80 VIDÉOGRAMMES EN COMPÉTITION
- VIDÉOS DE FORMATION, D'INFORMATION ET DE PROMOTION
- VISIONNEMENT CONTINU EN PRÉSENCE DES PRODUCTEURS ET CONCEPTEURS
- EXPOSITION D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES AUDIOVISUELS
- GALA ET REMISE DES PRIX 1993

DATE LIMITE D'INSCRIPTION DES VIDÉOGRAMMES: 30 AVRIL 1993
PLUS D'INFORMATIONS: (514) 842-5333

• ÉCONOMIE •

EN BREF

LES DEUX TIERS DES QUÉBÉCOIS SONT EN RÉGLE AVEC LE FISC

Québec (PC) — Au 22 avril, 62% des contribuables avaient fait parvenir leur rapport d'impôt au ministère québécois du Revenu, a fait savoir le bureau du ministre Raymond Savoie. Le ministère avait en effet reçu un rapport en provenance de 2,8 millions de contribuables québécois. On en attend 4,5 millions au total et les contribuables ont jusqu'au 30 avril prochain pour produire leur rapport annuel d'impôt. Le ministère a jusqu'à maintenant émis 1 530 000 chèques de remboursement, valant au total 909,4 millions\$. Le remboursement moyen versé au contribuable s'élève à 595\$.

ASSURANCE PERTE D'EMPLOI À LA BN

Il est maintenant possible d'obtenir une assurance perte d'emploi pour ses prêts personnels ou son prêt hypothécaire à la Banque Nationale. Il s'agit d'une protection couvrant les versements mensuels en cas de perte d'emploi involontaire résultant d'une mise à pied temporaire ou d'un licenciement. La protection, offerte aux actuels détenteurs de prêts ainsi qu'aux nouveaux emprunteurs, est de 12 versements mensuels. Pour un prêt personnel ou un crédit à l'achat, le versement mensuel est couvert jusqu'à concurrence de 2500\$. Ce montant inclut le capital, les intérêts et toutes les primes d'assurance. Pour un prêt hypothécaire, le versement est couvert jusqu'à concurrence de 5000\$ par mois. Ce montant inclut le capital, les intérêts, les primes d'assurance applicables ainsi que les taxes foncières et scolaires qui sont incluses dans le versement régulier du prêt.

ACQUISITION DE SOLIM

La société en commandite immobilière Solim a procédé récemment à l'acquisition de 50% du complexe Papineau-Lévesque de la SSQ, société d'assurance-vie. Ce complexe comprend deux édifices à bureaux totalisant 156 600 pieds carrés, lesquels sont loués à 96%. Solim est une entreprise mise sur pied à l'initiative du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Elle se spécialise dans l'investissement et le développement immobiliers.

REPAP TERMINE UN BON TRIMESTRE

Les Entreprises Repap a dégagé des revenus de 310,9 millions\$ au cours de son premier trimestre clos le 31 mars 1993, soit une augmentation de 14% par rapport au chiffre de 273,2 millions enregistré à la même période en 1992. Repap a accusé une perte de 49,3 millions\$ avant impôts sur le revenu et provision pour dividendes aux actionnaires qui ne détiennent pas le contrôle, ce qui représente une amélioration de 17,7 millions\$ en comparaison des 67 millions\$ de perte déclarés en 1992.

ALLSTATE ABANDONNE 300 000 CONTRATS EN FLORIDE

Miami (AFP) — La compagnie d'assurances Allstate, qui a dû régler 1,65 milliard\$ US de dommages causés en août dernier en Floride par l'ouragan Andrew, a indiqué jeudi qu'elle ne renouvellerait pas les contrats de 300 000 de ses clients de cet Etat et qu'elle augmenterait jusqu'à 40% les primes des autres. Près d'un quart des propriétaires et locataires clients d'Allstate devraient perdre leur assurance-habitation si la compagnie met ses intentions à exécution. Allstate, deuxième assureur de Floride avec 1,3 million de souscripteurs, a précisé qu'elle reconduirait tous les contrats signés dans le canton de Dade, qui avait été touché de plein fouet par l'ouragan. «Nous regrettons d'avoir à prendre ces dispositions (...) de dernière extrémité», a déclaré Ed Young, vice-président chargé de la tarification. Le commissaire aux assurances de Floride, chargé de la régulation du secteur, a ordonné une enquête immédiate sur le plan de restructuration de Allstate. «Les citoyens de cet Etat ne vont pas permettre que cette crise dans les assurances vienne bouleverser leur vie», a indiqué Tom Gallagher. «Nous voulons savoir pourquoi, après toutes ces années de cotisations fidèlement réglées, la compagnie croit pouvoir se permettre de ne pas renouveler toutes ces polices et augmenter de la sorte ses tarifs.»

**DROGUES...
PAS BESOIN!**



Santé et
Services sociaux
Québec

Bill Clinton croit pouvoir conclure l'ALENA sous peu

Les ententes parallèles sur l'environnement et la protection des droits des travailleurs inquiètent au Mexique et aux E.-U.

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Le président américain Bill Clinton a affirmé hier que les ententes parallèles à l'Accord de libre échange nord-américain devraient être bientôt conclues.

«Je pense que l'accord sera prêt dans un avenir assez rapproché», a déclaré le président Clinton au cours d'une conférence de presse hier à la Maison-Blanche.

Il a indiqué que les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique étaient encore à travailler sur le contenu des ententes parallèles sur l'environnement et la protection des droits des travailleurs réclamés par la nouvelle administration Clinton.

La nouvelle administration américaine a fait savoir qu'elle ne ferait pas ratifier l'Accord de libre échange nord-américain s'il n'était pas renforcé dans ces deux domaines.

«Nous essayons de déterminer ce que contiendront les ententes, et comment les faire respecter de la façon la plus équitable possible», a déclaré le président Clinton.

Il a indiqué que les Mexicains étaient inquiets à l'idée de transférer à une commission multilatérale une partie de leur souveraineté dans ces deux domaines.

«Pour être honnête, certaines personnes sont inquiètes à ce sujet ici même aux États-Unis», a-t-il ajouté.

Le président Clinton a cependant fait valoir que pour avoir des ententes sur l'environnement et les normes de travail qui soient dignes de ce nom, il fallait prévoir des façons de les faire respecter.

«Nous essayons de nous entendre sur une approche qui prévoirait des conséquences négatives en cas de violations répétées, mais peut-être pas en cas d'incident isolé, a-t-il déclaré. Nous travaillons sur ces détails.»

Les négociateurs en chef du Canada, des États-Unis et du Mexique se sont rencontrés au cours d'une première séance de négociations à Washington à la mi-mars. La deuxième séance a eu lieu à Mexico à la mi-avril. Le négociateur en chef cana-



Le président des États-Unis, Bill Clinton, lors de sa conférence de presse, hier, à Washington.

dien John Weekes, l'Américain Rufus Yerxa et le Mexicain Herminio Blanco se rencontreront une troisième fois au Canada, à Toronto ou à Ottawa, vers la deuxième semaine de mai.

L'accord principal est censé entrer en vigueur le premier janvier 1994, mais il doit auparavant être approuvé par le Congrès américain et les législateurs canadiens et mexicains. Comme l'administration américaine n'a pas l'intention de le présenter au Congrès tant que les ententes parallèles n'auront pas été conclues, il devient important d'agir le plus rapidement possible pour laisser aux congressistes le temps de l'étudier avant la date de mise en vigueur.

Le président Clinton, qui en était seulement à sa deuxième conférence de presse formelle depuis son accession au pouvoir, le 20 janvier dernier, s'est porté à la défense de l'accord nord-américain. Il s'est notamment dit en désaccord avec l'ancien candidat à la présidence américaine Ross Perot, qui s'oppose vigoureusement à ce projet.

«Je pense que nous gagnerons gros si nous pouvons avoir un ac-

cord équitable qui intègre davantage les économies mexicaine et américaine, qui puisse nous mener de là au Chili et aux autres économies de marché de l'Amérique latine, et ainsi nous donner un plus vaste monde dans lequel nous pouvons commercer, a-t-il déclaré. Je pense que c'est la seule façon d'enrichir un pays riche.»

Il a fait observer que le Japon et les autres pays du Pacifique travaillaient justement à renforcer les échanges commerciaux entre eux.

«Cela nous enseigne une bonne leçon, a-t-il soutenu. Il faut commencer à se préoccuper des ponts à bâtir dans notre propre région.»

Il a déclaré que l'Accord de libre échange nord-américain était un bon concept, même s'il était nécessaire d'améliorer certains détails dans le domaine de l'environnement et des normes du travail.

L'administration américaine considérerait l'ajout d'une autre entente parallèle pour protéger l'industrie locale en cas de hausse importante et subite des importations, mais elle a quelque peu délaissé cette idée depuis.

Croissance de 12% pour les 324 Caisses populaires du FMO

La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec (FMO) et les 324 caisses populaires qui lui sont affiliées ont connu, au cours de l'année 1992, une croissance de 12% de leur actif cumulé, lequel est passé de 16,5 milliards à 18,5 milliards\$ à la fin du dernier exercice.

L'année 1992 s'est également traduite par une amélioration de la rentabilité des caisses, avec des trop perçus nets de 0,57\$ par tranche de 100\$ d'actif, comparativement à

0,52\$ l'année précédente.

Malgré une concurrence féroce et un contexte économique particulièrement difficile, les caisses affiliées à la FMO ont connu une croissance importante de leur portefeuille de prêts, qui atteignait 15,3 milliards\$ à la fin de 1992, en hausse de 9,7% par rapport à l'année précédente.

Quant à l'épargne, les dépôts des membres ont atteint le cap des 14,9 milliards\$, comparativement à 13,9 milliards\$.

La Fédération, pour sa part, a vu son actif progresser de 1,3 milliards\$ pour s'établir à 4,4 milliards\$ à la fin de 1992. Les trop-perçus nets ont légèrement diminué, passant de 23,1 millions\$ à la fin de l'exercice 1991 à 18,5 millions\$ en raison de la baisse des revenus d'intérêts.

Finalement, la Fédération a continué à augmenter ses réserves, celles-ci passant de 76,9 millions\$ au 31 décembre 1991 à 88,7 millions\$ à la fin du dernier exercice.

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN
↑ +7.63 1832.91	↑ +19.71 3685.42	↓ -15.40 3413.77	↑ +0.08 79.24

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Canada

■ Baisse des ventes en février

La valeur des ventes au détail, ajustée aux variations saisonnières, était de 15,9 milliards\$ en février, en baisse de 0,7% par rapport à janvier.

■ Recul de l'inflation

Le rythme de croissance du taux annuel d'inflation a ralenti en mars. Il s'est établi à 1,9% contre 2,3% le mois précédent.

■ L'indice de confiance à son plus haut

L'indice de confiance des consommateurs et des dirigeants d'entreprise a atteint, au premier trimestre, son plus fort degré en quatre ans. L'optimisme s'est davantage démarqué du côté des chefs d'entreprise (68,6% d'entre eux s'attendent à une amélioration des conditions économiques au pays), avec un taux d'enthousiasme le plus élevé en 10 ans. En contrepartie, seulement 15,4% des 1000 consommateurs répondants entendent une amélioration de leur situation financière au cours des prochains 6 mois.

■ Contraction de l'émission des permis

La valeur préliminaire des permis de bâtir émis en février au Canada était en baisse de 1,4% par rapport au niveau révisé de janvier 1993. Le secteur résidentiel (-7,6%) était entièrement responsable de cette baisse alors que le secteur non-résidentiel affichait une hausse de 9,9%.

■ Taux d'escompte toujours en baisse

La Banque du Canada a retranché, mardi, 10 points à son taux d'escompte, le faisant passer de 5,37 à 5,27%.

■ Hausse des commandes manufacturières

Les commandes non remplies des manufacturiers canadiens ont augmenté de 5%, à 22,6 milliards\$, entre les mois de janvier et de février. Il s'agit de la plus importante hausse mensuelle des 5 dernières années. Les nouvelles commandes, pour leur part, ont bondi de 6,4% (à 25,8 milliards\$) entre les deux mois de comparaison alors que les livraisons progressaient de 1,6% à 24,7 milliards\$, pour atteindre le plus haut niveau depuis la fin de 1990. Les statistiques sont désaisonnalisées.

■ Augmentation des ventes

Les ventes des magasins à rayons ont augmenté de 1,7% entre mars 1992 et mars 1993 pour atteindre 866 millions\$. Ces données représentent des estimations préliminaires.

États-Unis

■ Les biens durables en baisse

Les commandes de biens durables en mars ont baissé à leur plus bas niveau depuis décembre 1991. Le recul s'est chiffré à 3,7% après une hausse de 2,2% en février. Hors défense, les commandes ont baissé de 4,2% après une progression de 4,4% en février. Hors transport, elles ont reculé de 1,3% après une baisse de 0,2% en février.

■ Baisse du déficit

Le déficit budgétaire a atteint 44,58 milliards\$ US en mars, comparativement à 50,7 milliards un an plus tôt. Les recettes ont atteint 83,45 milliards\$ US et les dépenses, 128,03 milliards. L'administration Clinton a prévu un déficit record de 322 milliards\$ US pour l'année fiscale 1993, se terminant le 30 septembre prochain.

■ Clinton minimise sa défaite au Sénat

Le président Bill Clinton a minimisé hier l'importance du rejet par le Sénat de son plan de relance économique et déclaré qu'il avait déjà «modifié fondamentalement la direction» du gouvernement. «Nous allons dans la bonne direction. Je regrette que le programme n'ait pas été adopté mais nous avons abandonné la politique qui a porté la dette nationale de 1000 à 4000 milliards\$ US en une décennie seulement», a-t-il dit.

COMITÉ CULTUREL D'AMOS

APPEL D'OFFRES

Le Comité culturel d'Amos désire recevoir des soumissions ayant pour objet la réalisation d'une exposition permanente dans la salle didactique à la Maison de la culture d'Amos. La salle didactique est un complément aux activités du centre d'exposition et permettra au public l'accès à une vision rapide et globale des courants en art et d'expérimenter diverses fonctions reliées à la connaissance de l'oeuvre d'art. L'espace didactique s'adresse à tous les groupes d'âge mais se veut avant tout un lieu au service de la jeunesse, des écoles et des familles.

Une copie du cahier des charges peut être obtenue sans frais au bureau du soussigné situé au 182 de la 1ère Rue Est à Amos ou en téléphonant au numéro (819) 732-6541 à compter du lundi 26 avril 1993.

Les soumissions, sous enveloppe cachetée et portant la mention «APPEL D'OFFRES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DIDACTIQUE», seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 16h30 le mercredi 12 mai 1993 pour être publiquement ouvertes à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Amos situé à la même adresse à 16h35.

Toute correspondance de même que les documents et rapports doivent être rédigés en français.

Le Comité culturel d'Amos ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À AMOS, CE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE.

Le président,
Serge Lamontagne

UQAM

Avis important Avis important Avis important

**MODIFICATION DE LA DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES DEMANDES D'ADMISSION
AUX ÉTUDES DE PREMIER CYCLE À TEMPS PARTIEL**

DANS TOUS LES PROGRAMMES

NON CONTINGENTÉS

**NOUVELLE DATE LIMITE :
LE 1^{ER} MAI 1993**



Université du Québec à Montréal

ÉCONOMIE

EMPLOI

Les architectes privés sont ébranlés

57% des bureaux ont fait des réductions permanentes depuis deux ans

PIERRE RACINE
COLLABORATION SPÉCIALE

Les « professionnels », que la société s'efforce toujours à vénérer comme à l'époque du téléroman savon « Le docteur Welby », commencent vraiment à en prendre pour leur rhume... Pour la génération des baby-boomers, élevée dans une sorte de déification du « bac » et d'aplaiventrisme face à tout ce qui sort de l'université, il est difficile de d'accepter la dégringolade que vivent plusieurs professions actuellement. Pourtant, si diplôme universitaire demeure toujours un bon garde-fou, il n'est plus du tout une assurance contre les intempéries de l'économie, et de moins en moins un gage de réussite financière. Le secteur de l'architecture illustre bien cette assertion, et démontre de façon flamboyante le décalage entre les exigences inhérentes aux études universitaires et les réalités du marché qui frappent de plein fouet les finissants.

Les architectes en pratique privée, qui constituent quand même 50% des membres de la profession, vivent à cet égard une situation extrêmement difficile.

« Comparativement à il y a deux ans, la baisse de revenus de l'ensemble des bureaux d'architecte au Québec est de l'ordre de 50 à 60% », explique Claude Letarte, directeur général de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ). Il y a très peu d'investissements et de projets nouveaux. Pour les finissants et les

jeunes membres, c'est très difficile de se trouver un emploi actuellement. Ce qu'il faut savoir c'est qu'une fois le diplôme obtenu, il y a une période de stage obligatoire de 24 mois avant qu'un finissant ait le droit de porter le titre d'architecte. Or je vois des jeunes qui ne sont pas capables de terminer leur stage parce qu'ils ne se trouvent pas d'emploi. Il y a des bureaux d'architectes qui reçoivent présentement des offres de jeunes architectes qui sont prêts à travailler à 7 ou 8\$ de l'heure, de façon à rester en contact avec le milieu ou pour compléter leur stage. Tout nous porte à croire qu'il y en a plusieurs qui se cherchent de l'emploi et qui frappent à toutes les portes ».

Un sondage maison de l'AAPPQ indique que 57% des bureaux d'architectes ont fait des réductions permanentes de personnel dans la période 90-92. La moyenne d'employés remerciés, indique ce sondage, est de 2,8 employés par bureau. L'AAPPQ laisse entendre que le nombre de personnes remerciées serait de l'ordre de 1 000 au cours des 2 dernières années, ce qui inclut des architectes mais également des techniciens. La plupart de ces bureaux sont des très petites entreprises puisque 80% des bureaux d'architectes ont moins de 5 personnes à

leur emploi.

« Selon moi la diminution du nombre d'architectes employés dans des organismes publics ne doit pas être très élevée, mais la pratique privée fonctionne en ce moment à 50% de sa capacité. Dans un bureau d'architecte les salaires équivalent environ à 40% des honoraires bruts. Notre sondage indique que dans 10% des bureaux les honoraires bruts se situent entre 0 et 25 000\$. Il s'agit de gars seuls dans leur cave qui réussissent à aller se chercher quelques petits contrats. 16% des bureaux ont des honoraires se chiffrent entre 25 000\$ et 75 000\$. En appliquant le 40%, et si on imagine qu'il s'agit d'architectes travaillant en solo, il y aurait donc 26% des architectes qui feraient moins de 35 000\$ par année.

Le sondage de l'AAPPQ indique également que 36% des bureaux d'architectes ont fait des pertes l'an dernier. L'horreur c'est que 35% des associés de bureaux d'architectes ont encaissé des REER l'an dernier... pour financer leur bureau », ironise Claude Letarte. Il y a également 30% des bureaux qui ont réduit le nombre d'heures de travail. En fait, une même proportion de bureaux ont affiché, toujours l'an dernier, une moyenne de 28 heures travaillées par semaine. « Ce qui arri-

ve présentement, c'est que s'il y a un projet qui entre dans un bureau les employés vont être contents de travailler 60 ou 70 heures par semaine, note Claude Letarte. Au lieu d'engager du personnel, les patrons vont tenter de se renflouer de cette manière ».

Dans ce contexte, doit-on toujours former le même nombre d'architectes, soit environ 120 par année au Québec? Question éternelle que semble boudier la plupart des instances universitaires et à laquelle l'Ordre des architectes préfère ne pas répondre. Pour sa part, Claude Letarte croit que « le principe de la démocratisation et de l'accessibilité aux études universitaires est très intéressant. Mais il n'en reste pas moins qu'on se retrouve avec des jeunes diplômés qui ont de grandes capacités mais qui sont sous-utilisés ». « Paradoxalement, souligne-t-il, je ne suis pas sûr qu'il y a trop d'architectes au Québec. Selon moi il y a surtout un problème de méconnaissance du rôle des architectes. L'économie fait que les gens essayent de se passer des architectes. Ils ne sont pas conscients que les architectes travaillent sur des problèmes comme celui des issues, de la sécurité-incendie, etc. La perception publique c'est que l'architecture c'est de l'esthétique. En période de crise, l'esthétisme et le signallage c'est perçu comme un luxe ».

« Si cela peut se révéler cocasse pour votre article, dit Claude Letarte, je ne suis pas architecte... Je suis géographe ».



De gauche à droite, Jean Gamache, Paul Gauthier et Sylvain Labarre.

PUBLICITÉ - COMMUNICATION

Une nouvelle turbine créative pour LG2

PATRICK PIERRA
COLLABORATION SPÉCIALE

Publicité ou promotion? Ces deux directions sont souvent considérées comme le yin et le yang du marketing. La publicité bâtit l'image de la marque. Elle travaille pour le long terme. La promotion pousse le consommateur à acheter tout de suite. On attend d'elle qu'elle prouve son efficacité à court terme.

Avec la récente crise économique, beaucoup d'entreprises ont porté leurs efforts sur la promotion, au détriment de la publicité. Prises à la gorge par une situation financière difficile, elles devaient augmenter leurs revenus rapidement.

Une agence créée pendant la récession, il y a presque deux ans, a profité de ce transfert des budgets de la publicité vers la promotion. L'agence s'appelle Labarre Gauthier, mais les professionnels la connaissent sous le nom de LG2.

« Notre chiffre d'affaires se répartit à peu près également entre la publicité et la promotion », dit Paul Gauthier, vice-président et associé de l'agence. Cette situation est assez rare: la plupart des agences négligent la promotion, à l'exception d'une poignée d'agences spécialisées. Nous, au contraire, voulons vraiment intégrer ces deux éléments selon les intérêts des clients ».

Avec une douzaine de clients et sept employés, l'agence a connu une croissance rapide. Elle s'appelle aujourd'hui à enclencher la vitesse supérieure, en recrutant l'un des créatifs les plus reconnus à Montréal: Jean Gamache, vice-président et associé de LG2, rebaptisée pour l'occasion Labarre Gauthier Gamache.

Ancien vice-président, création, de l'agence BCP, Jean Gamache était, jusqu'à ces dernières semaines, directeur, groupe création, de Cossette Communication-Marketing. A ce titre, il dirigeait la création publicitaire pour le Québec de toutes les campagnes pour General Motors, l'un des plus gros annonceurs au Québec.

La campagne de lancement des voitures Saturn (« L'automobile réinventée de toutes pièces »), celle de la marque Astina (« Construite pour n'impressionner personne d'autre que le conducteur »), les campagnes de Geo (« Je veux ma liberté ») et les messages très cinématographiques pour la Pontiac

Grand Am, notamment, ont été conçus sous sa direction.

Dans quelques jours, Jean Gamache aura abandonné la Cadillac de Cossette, première agence au Québec, pour monter dans la Métro de LG2. Pourquoi?

« Je rêvais depuis longtemps d'avoir ma propre agence », dit Jean Gamache. Un rêve presque banal: plusieurs directeurs de création renommés ont abandonné le confort des grandes agences pour monter leur agence, souvent avec succès. Tam-Tam, Bos et Taxi font partie des nouvelles agences qui ont rapidement réussi à prendre leur place sur le marché.

LG2 elle-même n'a pas échappé à cette tendance: Paul Gauthier était auparavant directeur de création au bureau de Québec de Cossette. Mais, contrairement à d'autres, LG2 est née et a grandi sans tapage.

Cette discrétion reflète une conviction des fondateurs de LG2, Sylvain Labarre et Paul Gauthier, conviction que partage entièrement leur nouvel associé.

« La publicité est trop souvent une industrie de la poudre aux yeux », dit Jean Gamache. Faire de la publicité, c'est trouver des bonnes idées efficaces pour ses clients. C'est un métier, un boulot, exercé par des professionnels ».

Jean Gamache ne joue pas les modestes. Il est fier des campagnes qu'il a conçues, des prix de création qu'elles ont gagnés, et surtout des résultats commerciaux qu'elles ont engendrés. Mais s'il ne sous-estime pas son mérite personnel, il fait preuve d'une modestie exemplaire dans la définition de son travail. Il ne se prend pas pour un artiste. Il ne parle pas de « grande idée », il parle d'efficacité.

« Je fais ce métier parce que j'y trouve un plaisir intellectuel, dit-il, mais aussi un plaisir commercial. Rien ne me fait plus plaisir qu'un client qui me dit: grâce à toi, j'ai augmenté mes ventes de 10 %.

Quand cela m'arrive, je me sens puissant... ».

Loin de ce qu'il appelle « l'exhibitionnisme » de nombreux créatifs, qui préfèrent la visibilité de la publicité à l'anonymat de la promotion, il s'apprête maintenant à travailler dans une petite agence, qui compte plusieurs clients dans le monde — exigeant — du commerce de détail, et qui consacre une large partie de son activité à la promotion. Pour relever tous ces défis, il n'aura pas trop de son talent.

INFORMATIQUE

Le multimédia: la combinaison à la mode

ANDRÉ SALWYN
COLLABORATION SPÉCIALE

Multimédia est un mot qui devient de plus en plus à la mode en informatique. C'est un nouveau médium comme son nom l'indique qui permet — pour employer un cliché devenu courant — de « consacrer le mariage entre Hollywood et Silicon Valley ». En fait, il s'agit tout simplement de nouvelles technologies qui permettent maintenant de combiner le texte, le son et l'image.

L'utilisation du son, un élément assez nouveau en informatique, a été rendue possible grâce aux cartes sonores dont la plus connue aujourd'hui est Sound Blaster fabriquée par Creative Labs.

(Signalons au passage et avec beaucoup de regrets le destin malheureux de la société québécoise Ad Lib qui fut la première à sortir une carte sonore de qualité et qui, n'eussent été un manque de capitaux entraînant une fin prématurée de ses activités commerciales, aurait été sans aucun doute un chef de file de l'industrie aujourd'hui).

Ces cartes s'installent assez facilement et elles permettent non seulement de reproduire le son mais de traiter et de synthétiser les signaux Midi (Musical Instrument Digital Interface — une interface standard

pour les liaisons entre ordinateurs et générateurs de son).

Ces cartes, incidemment, doivent disposer de connecteurs d'entrée/sortie de ligne (pour haut parleurs) et d'un connecteur microphone nécessaire à tout programme éducatif interactif. Certaines cartes disposent aussi d'un connecteur pour manche à balai (joystick) et sur lequel, le cas échéant, on peut aussi brancher une interface Midi supplémentaire.

Disons tout de suite que le prix de cartes sonores varie évidemment mais qu'on peut en trouver de très valables pour moins de 200 \$.

Question texte et image, l'énorme mémoire dont disposent les disques compacts CD-ROM (500 Mo) font de ces disques un choix idéal si on veut travailler en mode multimédia. Il suffit d'indiquer par exemple qu'un CD-ROM à lui seul peut contenir toute l'encyclopédie Grolier y compris les images, pour se rendre compte de leur valeur potentielle.

Il est vrai, cependant, que les lecteurs de disques CD-ROM sont lents surtout si on les compare aux disques rigides.

Installer l'encyclopédie Grolier,

par exemple, peut prendre une minute et en informatique c'est long.

Mais comme le fait remarquer John Bekto de BetaCorp technologies à Toronto, cela prend quand même moins de temps que d'avoir à se lever de sa chaise, d'aller chercher le volume contenant l'information recherchée et de trouver l'information elle-même.

En utilisant le CD-ROM, une fois l'encyclopédie chargée, trouver le mot recherché ne prend qu'une quinzaine de secondes.

Selon M. Bekto, cette lenteur, cependant, n'est que temporaire car au cours des six dernières années, la vitesse des lecteurs CD-ROM s'est accrue de 30% en moyenne chaque année.

« Elle approche maintenant celle des lecteurs de disquettes et nous aurons bientôt un lecteur CD-ROM aussi rapide que les lecteurs de disques rigides actuels », dit-il. Avec la baisse des prix, on peut maintenant acheter un bon CD-ROM à un prix raisonnable (aux alentours de 400 \$ et même moins si vous savez « magasiner »). Et, de toute évidence, les amateurs sont nombreux.

Pour donner une idée de la popularité croissante de multimédia, disons qu'il y a seulement trois ans, il était rare de voir arriver un disque CD-ROM valable sur le marché par mois.

Aujourd'hui il en sort 500 chaque mois traitant de toutes sortes de sujets allant de l'astrologie aux recettes de cuisine.

Mais là où le multimédia s'avère des plus intéressants est dans le mode éducatif interactif.

Grâce au connecteur microphone,

l'étudiant est capable de parler à son ordinateur et cela peut devenir très utile. Un exemple précis: On décide d'apprendre une langue étrangère. Tout d'abord, en mode multimédia, en plus de lire le texte des leçons sur l'écran de l'ordinateur, on peut « entendre » le professeur, ou tous ceux qui participent au programme. Le micro entre en jeu lorsque l'on veut améliorer sa prononciation. L'ordinateur enregistre la lecture du mot par l'élève et la compare à celle du professeur en jouant les deux lectures l'une après l'autre. Chacun décide personnellement quand le but à atteindre est atteint.

Toujours dans le domaine éducatif, les CD-ROM permettent de faire des choses assez extraordinaires comme, par exemple, de vous donner la définition d'un animal puis de vous montrer à quoi il ressemble avant de projeter un mini-film le montrant en action dans son milieu.

L'attrait de tels programmes est incroyablement fort pour les enfants.

Une seule chose reste à résoudre. Les lecteurs CD-ROM (comme leur nom l'indique ROM=Read Only Memory) ne peuvent que lire les données imprimées sur chaque disque. Ils ne peuvent pas écrire dessus.

C'est une lacune que beaucoup considèrent comme un frein au développement de l'interactivité et de l'intelligence artificielle.

Mais il existe maintenant des enregistreuses CD-ROM. Comme toute innovation en informatique leur prix initial est assez élevé (entre 5000 et 7000 \$).

Mais là encore, tout n'est qu'une question de temps pour que ces prix eux aussi deviennent abordables.

En attendant, le multimédia est appelé à un avenir non seulement des plus prometteurs mais aussi des plus attendus.

Donnez un souffle nouveau à votre chaîne hifi... avec de nouvelles enceintes

ENERGY

NE PAYEZ QU'EN JANVIER 1994

SANS DÉPÔT, NI INTÉRÊT, NI PAIEMENT D'ICI LÀ!

ENERGY

LE LEADERSHIP MONDIAL DES LABORATOIRES PSYCHOACOUSTIQUES DU CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA ONT PERMIS À ENERGY DE CONCEVOIR ET DE PRODUIRE DES ENCEINTES RECONNUES MONDIALEMENT PARMI LES MEILLEURES DE LEUR CATÉGORIE!

DES INNOVATIONS RÉVOLUTIONNAIRES ET UNIQUES PRODUISENT UNE TRANSPARENCE ABSOLUE, UN ÉTALAGE DES FRÉQUENCES AUDIO ÉTENDU ET UNE PRÉCISION SONORE SANS PAREILS!

Nous avons une vaste gamme d'enceintes ENERGY de **249\$ à 2499\$**

Dumoulin ÉLECTRONIQUE

MONTREAL • 8390 St-Hubert 388-1122
LAVAL • 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chamblay 468-1993

CHAIERS DE THÉÂTRE

JEU

Dossier: le public de demain
Représentations: « Leçon d'anatomie » de Larry Tremblay
« Joie » de Pol Pelletier

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA TENUE ARTISTIQUE 1993

240 pages, illustré, 13 \$ Cabiers de théâtre JEU (514) 288-2808
426, rue Sherbrooke Est, bureau 202, Montréal H2L 1J6
Abonnements: PERIODICA (514) 274-5468

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS ÉCOUTÉES SEMAINE DU 29 MARS AU 4 AVRIL 1993				
1	Au nom du père et du fils	TVA	lundi	1 994 000
2	Shehaweh	R-C	mardi	1 888 000
3	Scoop	R-C	jeudi	1 870 000
4	Chambres en ville	TVA	mardi	1 536 000
5	Cormoran	R-C	lundi	1 177 000
6	Diana, sa vraie histoire	TVA	lundi	1 163 000
7	Hockey	TVA	mercredi	1 120 000
8	Montréal PQ	R-C	mardi	1 013 000
9	La Misère des riches II	TVA	mardi	946 000
10	Sous un ciel variable	R-C	mercredi	942 000

(parmi les émissions diffusées entre 19h et 23h par les réseaux francophones)

Source Nielsen

PERDRE UN ÊTRE CHER C'EST DIFFICILE, PERDRE L'ESPOIR C'EST INTOLÉRABLE.

L'Association du diabète du Québec investit la totalité des dons « In Mémorial » dans la recherche.

NE LAISSEZ PAS FONDRE VOS DERNIERS ESPOIRS!

Association du diabète du Québec Inc.
1160, rue Paré
Montréal (Québec)
H2L 2VZ

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

POUR OBTENIR DES CANDIDATES ET DES CANDIDATS DE QUALITÉ,

UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU JOURNAL

LE DEVOIR

985-3399

 Université
de Montréal

Professeures ou professeurs en design industriel

L'École de design industriel de la Faculté de l'aménagement cherche deux professeurs ou professeurs de design industriel à plein temps ou à demi-temps.

Fonctions

Enseignement et recherche.

Exigences

Maîtrise dans une des disciplines complémentaires au design et cinq ans d'expérience professionnelle pertinente;

ou doctorat dans une des domaines de l'aménagement ou des domaines rattachés, ou deux maîtrises dans des disciplines connexes avec deux ans d'expérience en recherche ou en enseignement.

Grand intérêt pour la recherche appliquée en design industriel; vaste expérience de projets dans divers domaines, notamment dans la planification et la gestion de projets multidisciplinaires; démontrer, à travers ses réalisations, une connaissance suffisante du processus de R-D industriels, des technologies, des moyens de production et des applications informatiques en design; démontrer un intérêt pour l'implication sociale du design, les aspects théoriques de la discipline et l'avancement de la pratique professionnelle.

Traitement

Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction

Le 1^{er} août 1993.

Les personnes intéressées doivent acheminer leur curriculum vitae, des exemplaires de leurs publications ou des copies de leurs projets avant le 31 mai 1993 à :

M. Albert Leclerc, directeur
École de design industriel
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec), H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

LES POSTES SONT OFFERTS ÉGALEMENT AUX FEMMES ET AUX HOMMES

Partenaires depuis quinze ans !

1978

Nous sommes fiers d'avoir contribué à l'avancement des communications

en ressources humaines ces quinze dernières années. Comptez sur nous

pour être fidèles encore longtemps !

1993

Cala

Communications
en ressources
humaines

Montréal Ottawa Toronto Edmonton Calgary Vancouver

63, rue de Brésoles, Montréal (Québec) H2Y 1V7

Communiquez avec Lucie Vigneault, vice-présidente, au (514) 288-9004 ou au 1 800 361-6268.

JOURNALISTE

LE DEVOIR est à la recherche de deux jeunes journalistes à titre de surnuméraires d'été pour travailler au sein de la section des informations générales.

Un diplôme universitaire de premier cycle (en journalisme, en communication et/ou dans un autre domaine), une connaissance de la presse écrite et la maîtrise d'autres langues que le français seront des atouts.

Durée de l'emploi: 10 semaines

Rémunération: selon la convention collective en vigueur.

Envoyez vos candidatures avant le 15 mai à:

Bernard Descôteaux,
rédacteur en chef

LE DEVOIR
2050 de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9



CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE-BRUNEAU

CENTRE DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES
AYANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE

PROLONGATION de concours

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'établissement

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau est un établissement du réseau de la santé et des services sociaux qui dispense des services de réadaptation fonctionnelle et psycho-sociale ainsi que d'intégration sociale et professionnelle des personnes vivant avec des déficiences physiques. Les services sont offerts en interne (une centaine de lits et 60 places en ilot et résidences de transition) et en externe. Au-delà de 450 personnes travaillent directement ou indirectement pour le bénéfice de cette clientèle.

Les responsabilités

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités de support clinique et administratif, le tout en conformité avec la loi, les politiques et directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, de la Régie régionale et du conseil d'administration.

Exigences

- Diplôme universitaire de 2^e cycle en administration ou dans une discipline reliée au domaine de la réadaptation.
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste de gestion supérieur.
- Une connaissance du domaine de la réadaptation des personnes vivant avec une déficience physique pourrait être considérée comme un atout.
- Une expérience exceptionnelle dans un domaine relié à la fonction ainsi qu'un souci évident de perfectionnement pourront compenser l'absence de diplôme universitaire de 2^e cycle.

Autres qualités

La personne recherchée se distinguera par sa qualité exceptionnelle de gestion, son leadership, son dynamisme, son esprit d'initiative et de créativité, son souci de la qualité totale ainsi que par ses qualités pour rassembler et mobiliser l'équipe de gestion et l'ensemble du personnel. Préoccupée avant tout des besoins des usagers, la personne recherchée mettra l'accent sur le développement des ressources humaines.

Rémunération

Selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux: Classe 20.

Inscription

Veuillez faire parvenir votre offre de services accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 7 mai 1993 à 16 h 30, au:

Président du jury de sélection
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
2275, avenue Laurier Est
Montréal, QC H2H 2N8

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: «CONCOURS, POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL».

UNIVERSITÉ D'OTTAWA  UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTÉ DE DROIT
SECTION DE DROIT CIVIL

DEUX POSTES DE PROFESSEUR-E DE DROIT

DOMAINES: 1 poste en droit civil et commercial
1 poste en droit pénal et social
Un intérêt complémentaire dans l'une des disciplines suivantes constituera un atout: théorie juridique, analyse féministe, histoire du droit, droit des autochtones.

STATUT: Postes de professeur menant à la permanence

RANG: Chargé de cours et/ou professeur adjoint

FONCTIONS: Enseignement et recherche; encadrement des étudiants.

EXIGENCES: Maîtrise en droit, de préférence doctorat.

CONDITIONS: Suivant les dispositions de la convention collective et sujet à l'approbation du Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa.

ENTRÉES

EN FONCTION: 1^{er} août 1993 et 1^{er} décembre 1993

Suivant les politiques gouvernementales, cette offre s'adresse exclusivement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université d'Ottawa a une politique d'équité en matière d'emploi.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE
ET RELEVÉS DE NOTES, avant le vendredi 30 avril 1993 à:

André Braën, doyen
Section de droit civil
Pavillon Fauteux, pièce 205
57 rue Louis Pasteur
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Tél.: (613) 564-3380
Fax: (613) 564-9889

Professeurs en administration

Le Département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull est à la recherche pour ses programmes de 1^{er} et 2^{ème} cycles de trois (3) professeurs.

Les tâches attribuées aux candidats retenus comprennent des activités d'enseignement, de recherche et de publication, d'encadrement des étudiants et de services à la collectivité.

DOMAINES D'EXPERTISE:

Management

- 1 poste régulier
Champ de spécialisation: **Marketing**

- 1 poste régulier
Champ de spécialisation: **Gestion de projet**

Droit

- 1 poste suppléant: **Profil majeur en droit privé et mineur en droit public**

Qualifications:

Pour les postes réguliers:

Doctorat en management ou dans une discipline appropriée. Les candidats ne détenant par un diplôme de troisième cycle devront, si leur candidature est retenue, s'engager à compléter leur diplôme dans une période de temps à être déterminée lors de leur engagement.

Pour le poste suppléant:

Doctorat en droit ou maîtrise en droit, et expérience appropriée dans la pratique et dans l'enseignement du droit.

Dans tous les cas, les candidats devront avoir démontré des capacités de recherche, des habiletés à transmettre leur enseignement, des aptitudes à l'encadrement des étudiants, etc. Les candidats devront également faire la démonstration de leur bonne connaissance de la langue française écrite et orale.

Renseignements supplémentaires

Traitement: Selon la convention collective

Lieu de travail: Hull

Date d'entrée en fonction: À déterminer

Les candidats sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 16 h 30 le 7 mai 1993 à l'adresse suivante:

Monsieur Pierre Delorme, Ph. D.
Directeur du Département des sciences administratives
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull (Québec) J8X 3X7

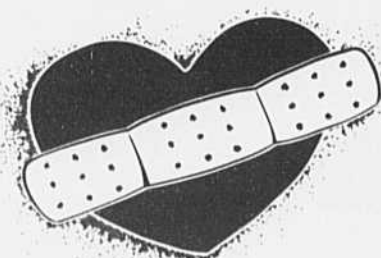
Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Postes accessibles aux femmes et aux hommes.

 Université
du Québec
à Hull

L'Université en Outaouais

en cœur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
POUR LES ENFANTS
MALADES DU COEUR



Un
enfant
sur cent
a le
cœur
brisé



redonnons-lui
son cœur
d'enfant!

Téléphone: (514) 737-0804

Postez votre contribution à: En Cœur
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
POUR LES ENFANTS MALADES DU COEUR

685, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec H2V 2C7

Sur demande un reçu pour fins d'impôt sera émis.

ÉCONOMIE



Le transporteur national français prévoit annuler plusieurs commandes d'appareils.

Air France envisage d'autres coupes

Le transporteur a déjà réduit de 5000 postes son personnel au sol depuis trois ans

Paris (Reuters) — Le président d'Air France, Bernard Attali, a fait état hier de sombres perspectives pour l'industrie du transport aérien, et a déclaré que la compagnie accentuerait son effort de restructuration si cela s'avérait nécessaire.

Air France a comprimé ses coûts ces trois dernières années, y compris par une réduction de 5000 postes dans son personnel au sol sur la période 1991-1993 et de ses achats d'avions.

Sans préciser de quelle façon il pourrait encore réduire les dépenses, Bernard Attali a dit qu'il n'hésiterait pas à le faire.

«Si nous décidons que cela est nécessaire, non seulement nous poursuivrons, mais nous accentuerons l'effort. Je dis cela pour dire qu'Air France n'est pas resté immobile, loin

de là, face à la dégradation du transport aérien dans le monde et face à la dégradation de ses résultats financiers», a-t-il dit.

Air France a essuyé une perte nette consolidée de 3266 millions de FF en 1992 (815 millions\$), après une perte de 685 millions (170 millions\$) en 1991.

Une année noire

«C'est une année noire. Une année noire pour l'ensemble du transport aérien mondial, une année noire pour Air France bien évidemment», a-t-il dit, qualifiant la situation de «très préoccupante».

Bernard Attali avait précédemment dit qu'Air France allait annuler la commande de 23 appareils sur la période 1993-1996, sans donner plus de précisions.

TCPL investira 1,4 milliard\$

La société gazière veut intensifier sa présence sur le marché américain

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Montréal (PC) — TransCanada PipeLines prévoit investir d'ici trois ans 1,4 milliard\$ pour augmenter la capacité de son réseau principal de distribution de gaz naturel.

C'est ce qu'a indiqué le président de TransCanada PipeLines (TCPL), Gerald Maier, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue hier pour la première fois à Montréal.

La société, qui a son siège social à Calgary, est en opération depuis 35 ans, et son deuxième plus important actionnaire est la Caisse de dépôt et placement du Québec.

La Caisse détient 5% du capital-actions de la TCPL.

Le plus important actionnaire de TCPL, une institution américaine, détient moins de 10% de la société.

L'investissement que projette de réaliser au cours des trois prochaines années TCPL permettra d'accroître de 13%, ou de 833 millions de pieds cubes par jour, la capacité de transport du réseau principal de la société.

TCPL, qui est le deuxième plus important distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord, veut ainsi se positionner avantageusement face à l'accroissement prévu de la demande pour ce produit au cours des prochaines années.

«Nous voulons être au bon endroit, au bon moment», a signalé le président de TCPL.

M. Maier a fait remarquer qu'au cours des cinq dernières années, la demande de gaz naturel a augmenté de 17% sur le continent nord-américain pour atteindre le niveau de 22,6 milliards de pieds cubes par année.

Parallèlement à ses activités au Canada, TCPL veut aussi continuer à intensifier sa présence sur la marché américain. TCPL vient de s'associer à des partenaires pour un nouveau projet de gazoduc dans le sud-est des États-Unis.

Au cours d'une rencontre de pres-

se qui a suivi l'assemblée générale annuelle, M. Maier a refusé de donner plus de détails à ce sujet.

Outre ce projet, TCPL a aussi annoncé récemment sa participation dans deux nouveaux gazoducs dans les États de New York et de la Californie.

Par ailleurs, TCPL, dans la mesure où les gouvernements le permettront et que les bonnes occasions d'affaires se présenteront, souhaite s'aventurer davantage dans le domaine de la cogénération (production d'électricité à partir de gaz naturel).

M. Maier dit avoir des plans à cet égard pour le Québec, et espère développer, dans cet esprit, de bonnes relations avec Hydro-Québec pour permettre la réalisation de projets éventuels.

Le président de TCPL a fait remarquer que les centrales au gaz naturel, au Canada comme aux États-Unis, étaient beaucoup plus en mesure de répondre facilement aux normes environnementales de plus en plus strictes, que les centrales nucléaires.

D'autre part, dans son discours aux actionnaires, Gerald Maier n'a pas manqué de souligner la performance financière exceptionnelle de sa société, qui paraît n'avoir aucunement souffert de la récession. En 1992, TCPL a enregistré des profits nets de 328,7 millions\$, en hausse de 31% par rapport à l'année précédente. Les revenus de TCPL ont atteint 3,8 milliards\$ en 1992.

Au cours du premier trimestre de l'année en cours, terminé le 31 mars, les bénéfices ont été de 87,3 millions\$ par rapport à 79,5 millions pour la même période l'an dernier.

«Cette situation positive est le résultat d'une planification soignée, de travail acharné et des investissements considérables consentis par nos actionnaires au cours des quatre dernières années», a fait valoir M. Maier.

Les actionnaires ont d'ailleurs été récompensés puisque le dividende trimestriel de la société a été doublé en décembre, passant à 0,21\$ par action.

Saint-Hubert ne décolle pas

Malgré la venue prochaine de l'Agence spatiale, les terrains industriels voisins de l'aéroport sont vacants

CLAIRE HARVEY
COLLABORATION SPÉCIALE

L'aménagement de la zone aéroportuaire de Saint-Hubert cause des turbulences. Malgré la venue prochaine de l'Agence spatiale canadienne, des problèmes de gestion et un manque de coordination des forces en présence entravent le développement. Bien que l'aéroport devrait constituer le moteur économique de la région, plus de cent hectares avoisinants demeurent toujours vacants.

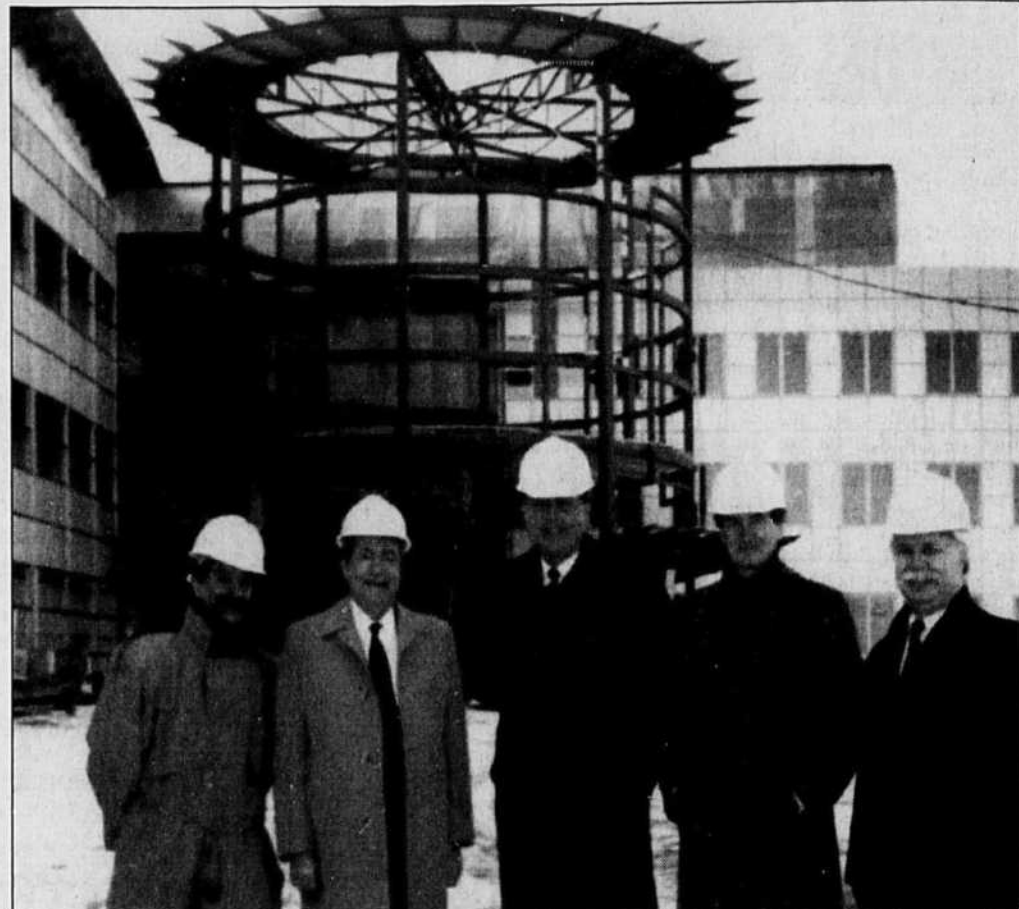
Ces terrains industriels appartiennent à trois autorités différentes: la ville de Saint-Hubert, celle de Saint-Bruno et Transport Canada (propriétaire de l'aéroport et des terres périphériques). Selon Maurice Giroux, directeur général de la Société de développement économique de la Rive-Sud de Montréal, «les entrepreneurs sont attirés par le consensus et le dynamisme. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle puisqu'il n'y a pas de promoteur unique. Cette absence de leadership se traduit par l'inexistence d'un plan d'ensemble de mise en marché.»

Pourtant cette zone est bordée de routes, d'autoroutes, de voies ferrées, de réseaux énergétiques et d'agglomérations urbaines qui lui confèrent un potentiel d'attraction important. Elle totalise 3137 hectares, dont plus de 60% tombent sous l'empire de la Loi sur la protection du territoire agricole. On ne saurait donc en négliger l'importance, pas plus que celle de la protection légale dont elle bénéficie. 50% des hectares sont situés dans la ville de Saint-Hubert, 31% à Boucherville et 19% à Saint-Bruno.

D'autre part, la politique du gouvernement fédéral sur la gestion des aéroports canadiens prévoit la cession de leur exploitation par Transport Canada. Celle-ci devrait être confiée à des administrations aéroportuaires locales. Selon Francis Thibeault, directeur du Service du développement économique et commissaire industriel à la ville de Saint-Hubert, «le Conseil de l'aéroport de Saint-Hubert a envisagé trois scénarios: la gestion actuelle par Transport Canada, création d'une administration aéroportuaire locale autonome sur la Rive-Sud de Montréal ou cession de l'aéroport de Saint-Hubert à Aéroports de Montréal (ADM).»

Cette dernière solution a d'ailleurs été rete-

À l'absence de leadership correspond celle d'un plan d'ensemble de mise en marché.



Le déménagement de l'Agence spatiale canadienne dans ses locaux de Saint-Hubert (visités par le ministre des Sciences Tom Hockin, au centre, et trois responsables du projet en janvier dernier) avait suscité de grands espoirs en ce qui concerne le développement économique de la Rive sud de Montréal.

nue. «Il existe un intérêt réel à fusionner avec ADM, explique M. Thibeault. Cette formule permettrait non-seulement une plus grande flexibilité mais aussi une meilleure promotion.» Selon l'étude de faisabilité sur la cession de l'aéroport de Saint-Hubert effectuée par Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie en 1990, celui-ci bénéficierait du pouvoir accru de marketing et du réseau de contacts d'ADM. Il profiterait aussi des retombées du transfert de certaines activités aéronautiques. Mais l'étude soutient que le mode de gestion affecte très peu la location des terrains.

Ce n'est cependant pas l'opinion de M. Thibeault qui croit que la lourdeur des politiques administratives de Transport Canada constitue un frein à leur mise en valeur. «Le gouvernement fédéral possède la quasi-totalité des terrains qui ont un fort potentiel de développe-

ment. Leurs règles de disposition sont établies selon une politique de location. En ce qui concerne la rapidité d'exécution, les investisseurs préfèrent transiger directement avec le secteur privé.» Pourtant la gestion par ADM inquiète M. Giroux, qui craint qu'un organisme montréalais ne protège pas les intérêts économiques de la Rive-Sud.

En 1989, les quatre villes de la zone aéroportuaire, soit Boucherville, Longueuil, Saint-Bruno et Saint-Hubert ont commandé un plan de mise en valeur à la firme Pluram. Selon cette

dernière, c'est le secteur de l'aérospatiale qui possède le plus de potentiel de développement pour la région de Saint-Hubert. La présence de Pratt & Whitney et de l'Agence spatiale devrait attirer des fournisseurs et des entreprises liées à ce secteur. Et ce, en tant qu'il ait entente avec le gouvernement fédéral. «On s'attend d'ailleurs à ce que l'Agence devienne le pôle d'attraction et suscite des retombées économiques importantes», soutient Gilles Turmel, directeur de l'aéroport. Les vibrations et le bruit causés par l'implantation d'industries reliées à l'aéronautique risquent de nuire aux résidents mais, assure M. Thibeault, «nous veillerons au maintien de leur qualité de vie».

Pluram prétend que l'aéroport ne saurait à lui seul constituer le catalyseur économique de la région. Toutefois, celui-ci pourrait être un élément de soutien indispensable et un excellent outil de développement et de promotion industrielle. Et ce, en tant qu'il ne cannibalise pas les parcs concurrents sur le territoire des quatre villes et qu'il ait concertation entre les intervenants municipaux. On ne saurait, non plus, diminuer l'importance des autres potentiels régionaux. Le plan de développement de la zone devrait donc reposer sur une approche globale.

En se joignant à Aéroports de Montréal, Saint-Hubert jouirait d'une meilleure promotion.



L'aménagement de la zone aéroportuaire de Saint-Hubert est en pleine turbulence.

Dévaluation inévitable de la peseta

Londres (Reuters) — La pression Lest montée hier sur la peseta et les rumeurs de dévaluation se sont multipliées malgré l'intervention concertée de plusieurs banques centrales européennes pour soutenir la devise espagnole.

«La pression risque de s'accroître encore si la peseta n'est pas dévaluée ce week-end», explique un cambiste.

«Les interventions d'aujourd'hui (hier) n'ont servi en grande partie qu'à couvrir la demande de marks (allemands)», note un autre.

Analystes et intervenants sont unanimes à penser qu'une dévaluation est pratiquement inévitable, soit ce week-end soit la semaine prochaine, et que les autorités politiques n'ont guère le choix.

La peseta a fini à 74,05 pour un mark allemand contre 72,65 jeudi. Dans son sillage, l'escudo portugais a reculé à 93,01-11 pour un mark contre 92,60 dans les premiers échanges.

Des responsables à Bruxelles ont déclaré ne pas être au courant d'une éventuelle réunion du Comité monétaire européen.

La peseta a été dévaluée à deux reprises à l'automne dernier, de 5 et 6% respectivement.

La confiance en la monnaie espagnole a été ébranlée par les mauvaises perspectives économiques — un rapport de l'OCDE prévoit un ralentissement de la croissance à 0,7% en 1993 contre 1,2% l'an dernier — et la perspective de mesures pour réduire le déficit budgétaire.

Nouveau recul de l'économie américaine

Les commandes de biens durables à leur plus bas niveau depuis un an et demi

New York (Reuters) — La baisse des commandes de biens durables en mars à leurs plus bas niveaux depuis le mois de décembre 1991 confirme que la reprise de l'économie américaine s'est considérablement ralentie depuis le début de l'année, estiment les analystes.

Le département du Commerce a annoncé jeudi un recul de 3,7% des commandes de biens durables en mars après une hausse de 2,2% en février. Le marché tablait sur une baisse de 0,8%.

Hors défense, les commandes ont baissé de 4,2% après une hausse de 4,4% en février. Hors transport, elles ont reculé de 1,3% après une baisse de 0,2% en février.

Les économistes s'accordent à dire que cette baisse, qui affecte tous les secteurs industriels, est une preuve du ralentissement de l'économie.

Michael Moran (Daiwa Securities America) souligne que, même si l'on note que la baisse est essentiellement due au recul des commandes dans le secteur des transports (-12,4%), «la statistique dans son ensemble est mauvaise».

«Globalement, il n'y a rien d'encourageant pour l'économie dans ces chiffres», ajoute-t-il.

Les analystes expliquent que

les commandes ont baissé parce que l'économie n'a pas tenu au premier trimestre le rythme de la reprise enregistrée à la fin de l'année dernière.

«Sans aucun doute, l'économie est ralentie», affirme Michael Moran, qui note que la croissance a tout de même été de 2,5% au premier trimestre (contre 4,7% au quatrième trimestre de 1992).

Politique monétaire

«Passer de 4,7 à 2,5% doit bien se faire ressentir dans certaines statistiques, comme les commandes ou les dépenses, note-t-il. Je pense qu'un chiffre comme celui d'aujourd'hui va de pair avec la baisse du taux de croissance au premier trimestre».

Michael Moran estime que l'économie va se reprendre et table sur un taux autour de 3%.

Kevin Flanagan (Dean Witter) note que la statistique empêche la Fed de resserrer sa politique monétaire à court terme.

De son côté, Ron Brown, secrétaire américain au Commerce, a déclaré que la chute des commandes de biens durables en mars montrait que la reprise économique s'était ralentie et qu'elle nécessitait une action de soutien.

RÉSIDENCES
DE PRESTIGE

À VOIR AUJOUR'HUI
À LA PAGE B-12
ANNONCES CLASSÉES

LE DEVOIR

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

SERVICE À LA CLIENTÈLE
LE DEVOIR
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9

LES BUREAUX DU DEVOIR
SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

ÉCONOMIE

Récupération des résidus miniers

Coulée
d'une première
«brique verte»

Val-d'Or (PC) — Ressources Ste-Geneviève a procédé hier à Val d'Or à la coulée d'une première «brique verte», c'est-à-dire un lingot dont les principaux composants, l'or et l'argent, proviennent de résidus miniers.

L'entreprise qui exploite une mine d'or en Abitibi, se propose de traiter les 10 millions de tonnes de résidus de l'ancienne mine Manitou afin de vérifier s'il est rentable de récupérer les métaux qu'ils contiennent.

La technologie et les procédés mis à l'épreuve à l'usine-pilote Norebec-Manitou présentent également un grand intérêt du point de vue environnemental. Ils permettent en effet de retirer des résidus les sulfures responsables de l'acidification de l'eau de pluie qui s'écoule des sites où ils sont accumulés.

«La province compte une centaine de ces sites dont une trentaine présentent un risque potentiel pour la santé», a indiqué le ministre de l'Environnement du Québec, Pierre Paradis, présent hier à Val d'Or pour la circonstance. Ces résidus ressemblent à du sable et proviennent du roc qui a été broyé pour en extraire le minerai.

Il n'existe aucune méthode de contrôle du drainage minier acide qui puisse s'appliquer à l'ensemble des sites, dans certains cas pour des raisons techniques, dans d'autres à cause des coûts. On évalue à environ 3 milliards\$ la facture de remise en état des parcs à résidus canadiens.

«Le problème des sites générateurs d'acide risque de demeurer longtemps sans solution, à moins qu'on trouve un moyen économique de s'y attaquer. C'est ce que nous voulons faire: récupérer les métaux contenus dans les résidus pour rentabiliser un traitement qui permet également de les neutraliser», a expliqué Pierre Gauthier, président de Ressources Ste-Geneviève.

Une fois traitée, la poussière de roc sera à nouveau accumulée dans des parcs qu'on pourra revégéter beaucoup plus facilement parce qu'ils ne généreront plus d'acide. Les sulfures seront quant à elles retournées sous terre, dans les galeries de l'ancienne mine Manitou.

L'expérience apparaît intéressante, estime Henri Jacob, président du Regroupement écologiste Val d'Or Environ (REVE), à la condition que les sulfures entassées sous terre ne contaminent pas la nappe phréatique, une assurance qu'Edmond St-Jean, ingénieur chez Norebec-Manitou, affirme être en mesure de fournir.

La compagnie entend traiter 700 tonnes de résidus par jour pour passer ensuite à 2000 tonnes quotidiennement. Les données obtenues permettront de prendre une décision quant aux investissements qui sont nécessaires pour atteindre la production souhaitée, soit 5000 tonnes par jour.

Si les résultats sont concluants, l'entreprise pourrait étendre ses activités au niveau international; à cette fin, elle s'est associée à deux autres compagnies. Le Groupe HBA de Drummondville a développé une expertise importante dans le génie de l'environnement alors que Tecminet, firme française, se spécialise dans les domaines de l'extraction et du traitement du minerai.

On évalue à environ 10 000 le nombre de parcs à résidus dissimulés à travers le monde. Plusieurs présentent un grand intérêt du point de vue économique, surtout dans les pays où les techniques d'extraction ont laissé d'importantes quantités de métaux dans la poussière de roc.

En mars dernier, Ressources Ste-Geneviève s'est associée à une compagnie Bolivienne en vue de recycler 6 millions de tonnes de rejets miniers. Des ententes sont également intervenues concernant le traitement de sites situés en Ontario et en Abitibi.

La compagnie, dont les actions sont inscrites aux bourses de Montréal et de Toronto, a par ailleurs conclu un accord de collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et se propose d'associer au projet d'autres chercheurs des secteurs privés et universitaires.

Prévisions de la Toronto-Dominion

Croissance
avec chômage

TORONTO (PC) — Une autre des grandes banques du pays prédit une croissance continue de l'économie canadienne mais n'annonce toutefois rien de favorable pour les nombreux sans-emplois.

La Banque Toronto-Dominion soutient dans une publication parue hier que la balance commerciale actuellement favorable au Canada va aider notre économie à croître de 3% cette année et de 4% en 1994, mais que le chômage va quand même continuer à osciller autour de la marque de 11%.

Les économistes de la Banque Toronto-Dominion prévoient des surplus commerciaux de 16 milliards\$ pour l'année en cours et 25 milliards\$ l'an prochain, une importante augmentation par rapport aux 9,5 milliards\$ de l'année dernière.

Toujours selon le texte paru dans le Canada's Business Climate, une autre source de la croissance continue s'explique par le fait que les inventaires diminuent maintenant moins rapidement que pendant les années 1991 et 1992.

Ce double regain d'énergie «va se traduire par un plus grand nombre de gens au travail et une plus grande confiance des consommateurs et des revenus accrues tout en relançant de façon certaine l'économie canadienne», soutient Anna Guthrie, économiste en chef de l'institution de Toronto.

MARIE-ANDRÉE AMIOT
COLLABORATION SPÉCIALE

Comment devenir fournisseur de Club Price? Voilà une question que se posent plusieurs dirigeants d'entreprises qui souhaitent être admis dans le cercle restreint de fournisseurs attirés. La réponse de la vice-présidente principale aux achats Louise Wendling, ainsi qu'une foule d'autres renseignements pratiques, seront communiqués aux intéressés lors de la première Expo Club Price, qui se tiendra les 24 et 25 avril au Palais des congrès de Montréal.

Réunissant plus de 400 entreprises, l'Expo Club Price est un événement inusité. Pour la première fois, le grossiste Club Price réunit fournisseurs et clients-membres afin d'échanger opinions et informations sur quelques-uns des produits vendus dans les entrepôts. On discutera de qualité, de disponibilité, d'emballages, de nouveautés, le tout ponctué de conférences, de spectacles et de dégustations. «Notre but est de jumeler les consommateurs et les fournisseurs pour que chacun apprenne à mieux connaître l'autre», déclare Daniel Langevin, directeur du développement corporatif et des communications. Ce projet est le «bébé» de M. Langevin, qui y voit l'occasion de mieux servir le consommateur. «Le fait d'amorcer un dialogue entre les fournisseurs et les membres n'est que le début», ajoute-t-il.

Les dirigeants ont également confié à la firme de sondage Léger et Léger le mandat de recueillir les opinions des membres. Jean-Marc Léger, vice-président, y sera confier. Il traitera de l'opinion publique d'aujourd'hui et du consommateur de l'an 2000.

Club Price a connu des débuts fulgurants dès l'inauguration de son premier entrepôt-club de Ville Saint-Laurent en 1986. «C'était à la fin de cette période envoutante où les gens n'achetaient des biens que pour l'appellation de prestige, à n'importe quel prix», soutient Raymond Talbot, président de la Boulangerie Renaud, un fournisseur de la première heure. «La récession a vite mis un frein à cette frénésie. Mais les consommateurs avaient pris l'habitude d'acheter «qualité». Club Price est arrivé sur le marché en leur proposant des biens de qualité à des prix raisonnables. Ce fut le coup de foudre.»

Pour les fournisseurs aussi, qui voyaient dans ces gigantesques entrepôts la chance de vendre leurs produits en quantité... industrielle. Bientôt, on se disputait auprès des quelque 80 acheteurs le droit de présenter son café ou ses pneus dans les rayons convoités. Aujourd'hui, plus de 1600 entreprises fournissent 3500 produits, aux 17 entrepôts à travers le Canada, dont 8 au Québec.

Les dessous de la croissance

Le Club Price est devenu la catalyseur de la croissance de plusieurs de ces fournisseurs. Raffi Frengul, par exemple, y vend ses sous-vêtements Pelli et Pellini pour hommes et femmes depuis l'ouverture. «50% de notre chiffre d'affaires s'effectue auprès de Club Price. La



Club Price a connu beaucoup de succès au Québec depuis l'ouverture de son premier entrepôt en 1986

PHOTO ARCHIVES

confiance de ces gens nous a permis de voir plus loin, de proposer nos produits à d'autres grandes chaînes et d'augmenter systématiquement notre productivité.» M. Frengul emploie une cinquantaine d'employés et fabrique la grande majorité de ses produits au Canada.

À l'entrée du siège-social de l'entrepôt de Laval est affichée la devise des employés, celle que les fournisseurs doivent apprendre par cœur: le bon produit au bon moment, au bon prix, au bon endroit, en bonne quantité et en bon état. «Ce n'est pas très compliqué, explique Daniel Langevin: nos clients sont exigeants et nous devons l'être aussi envers nos fournisseurs.»

Difficiles les acheteurs du Club Price? «Extrêmement», dit Raymond Talbot. La Boulangerie Renaud approvisionne chaque jour les 9 entrepôts du Québec, et celui d'Ottawa depuis 1987. Quand M. Talbot a abordé les acheteurs du siège-social, il s'y est rendu «avec quelques échantillons et beaucoup d'assurance. Je voulais une réponse dès le lendemain; on m'a répondu qu'il faudrait que j'attende quatre ou cinq, le temps qu'on goûte au pain, dans des conditions moins qu'optimales!» Cinq jours plus tard, M. Talbot obtenait sa réponse. Après une visite à la boulangerie de Laval, on lui commande une cinquantaine de pains pour l'entrepôt de... St-Hubert. «Histoire de savoir si notre réseau de livraison était au point!» 16 millions de pains et une nouvelle boulangerie plus tard, Renaud emploie 52 personnes et possède 10 camions informatisés. Les chauffeurs sont munis de téléphones cellulaires et la production de pain a quadruplé depuis. «Club Price ne tolère aucun délai. Quand un de nos camions a pris feu sur la Métropolitaine, on l'a remplacé en moins de deux. Personne ne l'a su et l'honneur était sauf», relate M. Talbot.

Les fournisseurs qui désirent passer ce premier test doivent répondre à des critères précis. Michel Bourgie, président-directeur général de Berthelet & Léger, fabri-

quants d'épices et d'assaisonnements, résume ainsi son entente avec les dirigeants du Club Price: «Nos produits doivent connaître une certaine notoriété, nous devons pouvoir les livrer dans les délais les plus brefs, l'emballage doit permettre au client de bien identifier le produit et contenir le nombre d'unités recherchées par le plus grand nombre de clients. Le prix doit être le plus bas possible et la rotation, très rapide.»

Aucun contrat de fourniture

De son côté, le Club Price ajoute une marge bénéficiaire de 7,5 à 10%, prend 300\$ pour chaque nouvel article sur les étagères et surveille de près la rotation du produit. «Nous n'exigeons pas d'autres frais, dit Daniel Langevin. Les rabais sur les grands quantités, les frais d'inscription, les programmes de promotion sont inexistant chez nous. Nous n'avons même pas de contrat avec les fournisseurs. Cette simplicité nous permet de maintenir nos bas prix et de refléter les économies à nos clients. Et les acheteurs n'acceptent aucun cadeau, même pas le moindre petit agenda.» L'originalité de l'entente conclue entre l'acheteur et le fournisseur n'entre pas dans les règles conventionnelles. Les banques peuvent hésiter à prêter à des entreprises qui n'ont pas d'assurance contractuelle à présenter lors de la demande d'un prêt.

Tous les fournisseurs ne connaissent pas le même succès. Certains négocient depuis longtemps, comme ce producteur de produits laitiers qui essaie vainement d'introduire ses fromages et de remplacer ceux qui y sont déjà. «Club Price offre une certaine protection à ses fournisseurs habituels, mais s'il y avait des changements défavorables — délais, qualité déficiente, produits avariés —, nous y serions en un tournemain», explique le directeur sous le couvert de l'anonymat.

Club Price ne vend pas à n'importe qui. Pour être membre-affaires, il faut posséder un permis d'exploitation, un certificat d'exemption de taxe, des factures pré-imprimées au nom de l'entreprise ou une carte d'affaires. Pour devenir «membre-privilegé», il faut travailler dans les secteurs public ou parapublic ou être membre d'une corporation professionnelle reconnue. Cependant, chaque membre peut inviter jusqu'à deux personnes à chaque visite. Les cotisations annuelles sont de 10 ou 25\$, 65% des membres sont des membres-affaires qui achètent pour une entreprise ou pour la revente. «Le secteur des services était très mal desservi par les distributeurs traditionnels, explique M. Langevin. Pour nous, c'est presque une clientèle naturelle.»

Les états financiers de 1992 indiquent une croissance de 11,2% par rapport à 1991; les entrepôts québécois sont ceux qui fonctionnent le mieux parmi les 94 entrepôts aux États-Unis, au Mexique et dans les trois autres provinces canadiennes.

L'Expo Club Price aura lieu le 24 avril, 10h30 à 19h00 et le 25 avril, de 10h00 à 17h00, au Palais des congrès de Montréal.

GUERRE

SUITE DE LA PAGE B1

en 1992. Ce qui veut dire que Via Rail a vendu la moitié de ses sièges en classe économique à un prix inférieur au mien, pour un service plus rapide, plus confortable et en offrant un repas gratuit par dessus le marché! Si ce n'est pas une tarification de prédateur («predatory pricing»), je ne sais pas ce que c'est!», s'indigne le président de Voyaguer.

Chez Orléans Express, le vice-président Marketing et Ventes, Sylvain Langis, affirme lui aussi que la concurrence accrue de Via est largement responsable des difficultés financières d'Orléans, qui l'ont contrainte au printemps dernier à aller négocier avec la Commission des transports du Québec l'autorisation de réduire la fréquence de ses services sur les parcours les moins achalandés. En trois ans, le transporteur a ramené de 80 à 65 le nombre d'autocars qu'il exploite et a réduit de 12% le nombre de ses chauffeurs.

«Tous les transporteurs ont perdu de 20% à 25% de leur achalandage depuis deux ans, affirme M. Langis. La seule entreprise de transport canadienne qui ne perde que 1% à 2%, c'est Via Rail. Comment peut-elle prétendre qu'elle sera capable de prouver qu'elle ne nous fait pas mal?» ironise-t-il.

Mais au-delà de la question tarifaire, c'est de l'éternel problème des subventions gouvernementales au train que débattent à Hull pendant trois semaines, à compter du 5 mai, la quarantaine de témoins qui ont demandé à être entendus par l'ONT. Témoins parmi lesquels on trouve bien sûr des transporteurs,

leurs employés et leurs associations professionnelles, ainsi que divers associations et lobbies de consommateurs, mais aussi un sous-ministre des Transports de l'Ontario. Car ce problème n'oppose pas seulement la route au rail mais aussi, quoique plus subtilement, Ottawa aux provinces.

Selon Sylvain Langis, ce conflit bus-train est symptomatique de «l'absence, au Canada, d'une politique globale du transport des personnes. Les gouvernements entre eux ne semblent pas respecter leurs propres principes de réglementation.»

Depuis qu'Ottawa a annoncé en 1989 son intention de réduire les subventions allouées à Via (qui totalisaient 390 millions\$ l'an dernier, au titre des coûts de l'exploitation et du capital), «Via a réagi aux pressions gouvernementales en diminuant ses services en région et en augmentant ses services dans le corridor Québec-Windsor, explique M. Langis. Mais elle dit en même temps qu'elle doit continuer à être subventionnée pour ses services en région! Il n'est pas normal, proteste-t-il, qu'on ne tienne pas compte de cette concentration de Via dans le corridor. On aurait dû ajuster sa structure tarifaire de façon à l'obliger à couvrir beaucoup plus ses coûts.»

«Si Via Rail était une entreprise du secteur privé et livrait une concurrence loyale, renchérit Don Haire, je n'aurais aucune base pour me plaindre. Mais on subventionne le train à des niveaux complètement déraisonnables.»

PERDRE UN ÊTRE CHER C'EST DIFFICILE.
PERDRE L'ESPOIR C'EST INTOLÉRABLE.

L'Association du diabète du Québec investit la totalité des dons «In Memoriam» dans la recherche.

NE LAISSEZ PAS FONDRE VOS DERNIERS ESPOIRS!

Association du diabète
du Québec Inc.
1160, rue Panet
Montréal (Québec)
H2L 2Y2

AVIS PUBLICS

La suite des avis se trouve en page B 8

Nos. 500-11-000234-936
41125872AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES
CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:
ORIGINAL BLOUSE FACTORY INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5455 de Gaspé, Suite 200, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue à l'égard de **Original Blouse Factory Inc.** le 29^{ème} jour de mars 1993, avec effet rétroactif au 24 février 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{ème} jour de mai 1993, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville-Marie, 8^{ème} Étage, Suite 800, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 22^{ème} jour d'avril 1993.PRICE WATERHOUSE
LIMITÉE, Syndic
ALBERT DIONNE,
AdministrateurPRICE WATERHOUSE LIMITÉE
1250, boul. René-Lévesque Ouest
35^{ème} étage
Montréal (Québec) H3B 2G4
Téléphone: (514) 938-5671
Télécopieur: (514) 938-5709

Price Waterhouse

Nos. 500-11-000235-933
41125873AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES
CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:
STRINGBEAN FASHIONS LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5455 de Gaspé, Suite 200, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue à l'égard de **Stringbean Fashions Limited** le 29^{ème} jour de mars 1993, avec effet rétroactif au 24 février 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13^{ème} jour de mai 1993, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville-Marie, 8^{ème} Étage, Suite 800, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 22^{ème} jour d'avril 1993.PRICE WATERHOUSE
LIMITÉE, Syndic
ALBERT DIONNE,
AdministrateurPRICE WATERHOUSE LIMITÉE
1250, boul. René-Lévesque Ouest
35^{ème} étage
Montréal (Québec) H3B 2G4
Téléphone: (514) 938-5671
Télécopieur: (514) 938-5709

Price Waterhouse

VOUS ET...
vos impôts

➤ Nouvelles mesures fiscales 1992 ➤ Index des termes fiscaux
➤ Tableaux explicatifs ➤ Adresses utiles

9,50\$

176 pages



Crédits d'impôts, abris
fiscaux, déductions
fiscales: un guide
indispensable pour payer
moins d'impôts.

Essentiel pour les salariés,
les travailleurs autonomes
et les étudiants!

VOUS ET...
LA COLLECTION QUI VOUS INFORME
DE VOS DROITS AU QUOTIDIEN

ACTIF

HURTI

HURTI

HURTI

HURTI

✓ Vous et votre emploi
✓ Vous et les successions
✓ Vous et l'achat de
votre maison (à paraître)

en vente chez votre libraire

Suite des avis de la page B 7

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : OTMANE DAOUD-BRUXI, demeurant au 2020, de la Regence, St-Bruno, Québec, J3V 4B6

Failli
AVIS est par les présentes donné que OTMANE DAOUD-BRUXI a fait cession le 6^e jour d'avril 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3^e jour de mai 1993, à 10h30, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, pièce 800, Montréal, Québec.

Ce 24^e jour d'avril 1993.

Robert Ste-Marie
Syndic Administrateur

MOQUIN, MÉNARD,
GIROUX, DU TEMPLE INC.
Place Montérégie
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 500
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
Tél. : 679-7020 / 875-6215

LONGUEUIL
ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE
CANADA-PROVINCE DE QUÉBEC
Cour Supérieure-District de Longueuil
NO.: 500-05-017420-926
505-18-000026-930

CAISSE POPULAIRE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, ayant son siège social au 1685 est, Rachel en la ville et le district de Montréal, partie demanderesse, contre BERNITA UBARTAS et GILLES TÉTRAULT, tous deux résidents et domiciliés au 1696 boul. Rome à Brossard, district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LA PRAIRIE, mis-en-cause.

«Un immeuble situé en la ville de Brossard, province de Québec, ayant front sur le boulevard Rome, composé comme suit:

a) Du lot numéro QUARANTE de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-DIX (70-40) aux plan et livre de renvoi officiels de la PAROISSE DE LA PRAIRIE DE LA MAGDELINE, division d'enregistrement de LA PRAIRIE.

b) Du lot numéro SOIXANTE-QUATORZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro SOIXANTE-ET-ONZE (71-74) aux plan et livre de renvoi officiels susdits; et

c) Du lot numéro QUARANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX CENT SOIXANTE-DIX (670-47) aux plan et livre de renvoi officiels susdits.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 1696, boulevard Rome, ville de Brossard, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et sujet à une servitude en faveur de Hydro-Québec et Bell Canada enregistrée à La Prairie sous le numéro 89079.

Tel que plus amplement décrit et montré sur un certificat de localisation et un plan préparés par T.T. Katz, arpenteur-géomètre, en date du 5 février 1987 sous le n° 14378 de ses minutes et sous le n° 14378-2429-61 de ses dossiers.

La mise à prix est fixée à 47 937.50 \$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi par ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de LaPrairie, 214 rue St-Ignace, LaPrairie, province de Québec, le SEPTIÈME jour de JUIN 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif-adjoint
ELIZABETH S. GOBELLE

Bureau du shérif
Cour Supérieure
Longueuil, le 7 avril 1993

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTREAL

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada - Province de Québec
Cour supérieure - District de Montréal

No.: 500-05-005222-912
500-18-000082-934

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
SUR LA VIE / THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la Cité de Toronto, Province d'Ontario, a une place d'affaires au 2020, rue University, bureau 1102, dans les Cité et District de Montréal; partie demanderesse contre 124997 CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 4880-4900 boulevard Hickmore en Ville St-Laurent, district de Montréal; partie défenderesse et LE REGISTREUR DE MONTRÉAL; mis-en-cause.

«Un certain emplacement de figure irrégulière ayant front sur le boulevard Hickmore, à Ville de Saint-Laurent, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot VINGT-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CINQ CENT CINQUANTE-SEPT (557-27) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.

Avec les bâtisses y érigées portant les numéros civiques 4880 et 4900 boulevard Hickmore. Sujet à une servitude établie aux termes d'un acte de servitude enregistré au bureau de la

division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1813996.

Tel que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 446 875.00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi par ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, le 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-CINQUIÈME (25ième) jour de MAI 1993 à TREIZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada - Province de Québec
Cour supérieure - District de Montréal

No.: 500-05-018368-926
500-18-000098-930

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS
SAINT-CHARLES-BORROMÉE, corporation régie en vertu de la Loi sur les Caisses d'Épargne et de Crédit ayant son siège social au 310, boulevard Saint-Foy, en les ville et district de Longueuil; partie demanderesse contre ANDRÉ MATTE, domicilié et résident au 4950, rue Tailleur, en les ville et district de Montréal; partie défenderesse et LE REGISTREUR DE MONTRÉAL; mis-en-cause.

«Un emplacement situé dans la Ville de Montréal, étant composé comme suit:

Des lots numéros HUIT CENT DIX-SEPT et HUIT CENT DIX-HUIT subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT QUATRE (404-87) et 818) du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE NO. 500-02-1108859-2 VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse, -vs- Sylvain Renière, Partie défenderesse. Le 5 mai 1993, à 14h00, au 10, rue Mainville, apt. #206, Ste-Thérèse-de-Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Sylvain Renière, saisis en cette cause, consistant en: 1. four à micro-ondes Hit Point, 1 sècheuse de marque Inghish (mini), 1 laveuse de marque Inghish (mini). Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANTOIT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-00362-929, JEAN-PIERRE MERCE, Partie demanderesse, -vs- Traduction Top Niveau Inc., Partie défenderesse. Le 5^e jour de mai 1993, à 11h00, au 432, rue des Fougères, Laplaine, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Traduction Top Niveau Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1. photocopieur Canon PC3.1 fax Canon 710, 1 imprimante Fujitsu L11100, 4 systèmes d'ordinateur Olgiver et plusieurs autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANTOIT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. 700-02-250-929, DANS LA COUR DU QUÉBEC 2546-8133 QUÉBEC INC., Demanderesse, -vs- SERGE SCHRAIER, Défendeur. AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT donné que les effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause seront vendus à 53, rue Scarré, Lac Paul, à Mille Îles, district de Terrebonne, le 4^e jour de mai 1993, à 12h00 de l'après-midi, savoir: 1 camion Ford noir 1986. LESQUELS EFFETS seront vendus par argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. DONNÉ à St-Jérôme, ce 15^e jour d'avril 1993. FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: 436-8282.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: YVES DESLAURIERS

941, RUE GENDRON
STE-THERÈSE (QUÉBEC)
AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 8 avril 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 avril 1993 à 15h00 au bureau du syndic.

Paul B. DAOUST, syndic

5427 rue Beaulieu est
(angle l'Assomption)
Montréal, QC
H1T 1W7
Tél: 725-7507
Fax: 725-0131

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE

CANADA-PROVINCE DE QUÉBEC
Cour Supérieure-District de Longueuil
Nos: 500-05-001308-926
505-18-000028-936

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant une succursale au 920, boul. St-Joseph en la ville et le district de Hull, partie demanderesse, contre DENIS TOUTANT, domicilié et résident au 6563, Michigan, St-Hubert, district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY, mis-en-cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Michigan, en la Ville de St-Hubert, connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS CENT VINGT-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUARANTE-TROIS (43-323) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hubert, division d'enregistrement de Chamblay.

Avec bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 6563 de ladite rue Michigan, en la ville de St-Hubert, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du Vendeur et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec aux termes d'un acte enregistré au susdit bureau sous le numéro 652-464; et sujet également à une servitude de passage aux termes d'un acte enregistré au susdit bureau sous le numéro 693-714.

La mise à prix est fixée à 31 987.50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi par ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chamblay, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le HUITIÈME jour de JUIN 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif-adjoint
ELIZABETH S. GOBELLE

Bureau du shérif
Cour Supérieure
Longueuil, le 8 avril 1993

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-001485-916, C.E.C. TURCOTTE INC., Demanderesse, -vs- MARIA GELVEY, Défenderesse. Le 11 mai 1993, à 13h15, de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 3303 rue Cedar, en la cité Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. four à micro-ondes Hit Point, 1 sècheuse de marque Inghish (mini), 1 laveuse de marque Inghish (mini). Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANTOIT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00067-935, LES DÉVELOPPEMENTS MAJO INC., Demanderesse, -vs- DAVE LEVESQUE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1905 rue Notre-Dame de Grâce, en la cité Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Audi, de modèle 5000S de l'année 1985, immatriculé au Québec No. plaque HXD 658, n/s: WAFV804747112160. Conditions: ARGENT COMPTANT, LUX DARVAE, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-005006-932

COUR SUPÉRIEURE
PRESENT: PROTONOTAIRE
ADJOINT
GEORGE ALBERT STREET, aussi connu comme GEORGE STREET et/ou ALBERT STREET

Partie demanderesse

SUCCESSION GEORGE STREET
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GEORGE STREET de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 10 est, rue Saint-Antoine, Montréal, salle 2.16, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la requête en reconnaissance du droit judiciaire de propriété par prescription de 30 ans a été remise au greffe à l'intention de SUCCESSION GEORGE STREET.

Lieu: MONTRÉAL
Date: 22 avril 1993

MICHEL MARTIN, P.A.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO. 502-02-010439-920, PATRICIA LELIM, demanderesse, -vs- NIGEL BARNES, défendeur. Le 4 mai 1993, à 12h00, au domicile du défendeur au No 5125 rue Randall, apt. 8, en la cité de Montreuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. automobile Acura Integra L.S. 1987 série JH4D185XH5802168 lic GYF 221. Que Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE BERNARD, huissier, (514) 255-0308, Montréal, le 24 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE, NO. 502-02-010439-920, PATRICIA LELIM, demanderesse, -vs- NIGEL BARNES, défendeur. Le 4 mai 1993, à 12h00, au domicile du défendeur au No 5125 rue Randall, apt. 8, en la cité de Montreuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. automobile Acura Integra L.S. 1987 série JH4D185XH5802168 lic GYF 221. Que Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MAURICE BERNARD, huissier, (514) 255-0308, Montréal, le 24 avril 1993.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

CLAUDE OLIVIER, homme d'affaires, sans emploi, résident et demeurant au 499, Croissant d'Orléans, Lachenaie (Québec) J6W 5M8.

Failli
AVIS est par les présentes donné que CLAUDE OLIVIER, a fait une cession le 13^e jour d'avril 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5^e jour de mai 1993, à 10h00, au bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, pièce 800, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic désigné
Daté de Greenfield Park, ce 24^e jour d'avril 1993.

Remillard Moquin
Nadeau Inc.
SYNDIC DE FAILLITE
899, boul. Taschereau, bureau 270, Greenfield Park (Québec) J4V 2J2 Tél.: (514) 466-8585

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-001485-916, C.E.C. TURCOTTE INC., Demanderesse, -vs- MARIA GELVEY, Défenderesse. Le 11 mai 1993, à 13h15, de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 3303 rue Cedar, en la cité Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. four à micro-ondes Hit Point, 1 sècheuse de marque Inghish (mini), 1 laveuse de marque Inghish (mini). Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-8078. JACQUES LANTOIT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00067-935, LES DÉVELOPPEMENTS MAJO INC., Demanderesse, -vs- DAVE LEVESQUE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1905 rue Notre-Dame de Grâce, en la cité Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. véhicule automobile de marque Audi, de modèle 5000S de l'année 1985, immatriculé au Québec No. plaque HXD 658, n/s: WAFV804747112160. Conditions: ARGENT COMPTANT, LUX DARVAE, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1440 rue René Gauthier, en la cité Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. téléviseur de marque Sony 28", de modèle Triniton, 1 magnétoscope VHS de marque Fisher FV4 720, 1 système de son de marque Fisher comprenant: 1 tuner AM/FM 39, 1 amplificateur CA 380, 1 table d'harmonie et 32, 1 cassette deck CRW 34, 1 compact disc AD-813, et 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE FAUBERT, huissier, ETUDE GRENIER, POISSANT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 21 avril 1993.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 505-02-00360-920, RAYMOND BLANCHETTE & ASSOCIÉS INC., Demanderesse, -vs- GASTON BÉZEAU, a.s.r.s. MACONNERIE, Défendeur. Le 06 mai 1993, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. 12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. 11-11) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, «camionnage local, intra et extra-provincial» et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention : 10 jours du présent avis

No. : Q-93-11127-5
2948-7238 QUÉBEC INC.
 109, de la Rivière
 Saint-Nicolas (Québec)
 G0S 2Z0
 Et demandeur-cédant :
VISITE TOURISTIQUE DE QUÉBEC INC.
 1576, avenue des Hôtels
 Sainte-Foy (Québec)
 G1W 3Z5
 Proc. : Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet, avocats
DEMANDE AMENDÉE
 Pour faire suite à la décision rendue par la Commission des transports du Québec en date du 19 avril 1993 accordant un permis de transport nolisé à la requérante-cédante dans les termes suivants :
TRANSPORT NOLISÉ
 3-Q-000147-009A
 Autorisation : Communauté urbaine de Québec (zone 8)
 Horaire et fréquence : sur demande
 Clientèle : groupe de personnes exclusivement
 Catégorie de véhicules : 1, 2, 3, 4, 5 et 6
 Conditions et restrictions :
 1) La capacité maximale des véhicules est limitée à 24 passagers.
 2) Ce permis sera exploité uniquement en concubation avec le permis 3-Q-000147-003B
 3) Ce permis ne peut être renouvelé, transféré ou maintenu indépendamment du permis 3-Q-000147-003B
 Date de fin : 98-04-18
 Les parties donnent avis de leur intention d'inclure ce permis dans la demande de transfert des permis qui a déjà fait l'objet d'un avis publié dans Le Devoir du 13 février 1993.

Délai d'opposition ou d'intervention : 21 jours du présent avis

No. : M-93-25311-5
AUTOBUS ALARY INC.
 313, Route 158
 New Glasgow (Québec) J0R 1J0
DEMANDE DE PERMIS
 Transport nolisé
 Territoire : New Glasgow et Sainte-Sophie
 Horaire et fréquence : sur demande
 Clientèle : groupes de personnes exclusivement
 Catégorie d'autobus : 5
 Durée : jusqu'au 1er mars 1998

No. : M-93-25315-6
2534-4110 QUÉBEC INC.
 «La Promenade de l'Estrie enr.»
 1101, Saint-Patrice Est
 Magog (Québec) J1X 1V6
DEMANDE DE PERMIS
 Transport urbain ou interurbain ou abonnement ou expérimental
 Territoire : Magog, Austin, Eastman, Bolton-Est, Bolton-Ouest, Mansonville toponyme de Potton, Knowlton toponyme de Lac-Brome, Waterloo, Granby, Sainte-Cécile-de-Milton et Sutton pour le transport de personnes handicapées de leur résidence aux centres d'activités à Knowlton toponyme de Lac-Brome et Waterloo pour le compte du Centre Butters Inc. à Granby
 Horaire et fréquence : Matin, midi et soir du lundi au vendredi
 Clientèle : Personnes handicapées
 Catégorie d'autobus : 6 et 7
 Conditions et restrictions : 1) Le départ s'effectuera toujours de Magog, 2) À l'occasion, le vendredi il y aura transfert d'un centre d'accueil à un autre dans les municipalités mentionnées ci-dessus.
 Durée : 5 ans.

No. : M-93-25327-9
SERVICE DE TRANSPORT MÉDICAL LAGERGE INC.
 1444, Route 201
 Ormstown (Québec) J0S 1K0
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Transport par abonnement
 Durée : cinq (5) ans

LOCATION

Délai d'opposition ou d'intervention : 21 jours du présent avis

No. : M-93-24174-8
 Nouvelle publication suite à un amendement de la demande publiée dans le journal Le Devoir du 27 février 1993, page B-6, à la rubrique Location.
U-HAUL CO (CANADA) LTÉE
 8101, Route Montréal-Toronto
 Montréal-Ouest (Québec) H4X 1N1
 Proc. : Ogilvy Renault
DEMANDE DE PERMIS
 Location à court terme de camions, camionnettes, fourgonnettes, fourgonnettes spécialement aménagées pour le déménagement.
 Au : 2720, boul. Talbot
 Chicoutimi (Québec) G7H 5B1
 Au lieu du :
 2802, boul. Talbot
 Chicoutimi (Québec) G7H 5B1

No. : M-93-25238-0
U-HAUL CO (CANADA) LTÉE
 8101, Route Montréal-Toronto
 Montréal-Ouest (Québec) H4X 1N1
 Proc. : Ogilvy Renault
DEMANDE DE PERMIS
 Location à court terme de camions, camionnettes, fourgonnettes, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques.
 Au : 550, Firing
 Baie d'Urfe (Québec)
 H9X 3T2

No. : M-93-25275-2
MID-CANADA TRUCK SERVICES LTD
 1932, boul. Brookside
 Winnipeg, Manitoba R3C 2E6
 Proc. : Parenteau, Archambault
DEMANDE DE PERMIS

Location à court et à long terme de camions, camionnettes, fourgonnettes, fourgonnettes, tracteurs, remorques et semi-remorques.
 Au : 550, Firing
 Baie d'Urfe (Québec)
 H9X 3T2

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délai d'opposition ou d'intervention : 21 jours du présent avis.

No. : Q-93-11794-2
COOPÉRATIVE DE TRANSPORT MARITIME ET AÉRIEN
 C.P. 245
 Cap-aux-Meules (Québec)
 G0B 1B0
 Proc. : Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe II - MARCHANDISES GÉNÉRALES
 1-Q-700037-001A
 Description : Transporter des marchandises de toutes sortes sur un navire effectuant un service régulier entre certains ports désignés situés dans les limites de la province de Québec, y compris un service irrégulier entre les ports intermédiaires.
 Classe III - MARCHANDISES EN VRAC
 1-Q-700037-002A
 Description : Transporter des marchandises en vrac provenant d'un seul expéditeur et destinées à un seul consignataire entre des ports situés dans les limites de la province de Québec.
 Classe IV - CHARTE-PARTIE
 7-Q-700037-003A
 Description : Transport à Charte-partie des passagers ou des marchandises entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.
 Classe I-A - PASSAGERS
 1-Q-700037-004B
 Service : Transport de passagers et de marchandises par eau, Cap-aux-Meules - Québec.

No. : Q-93-11795-9
MONGER, CHANTAL
 (Service marin de nolissement Chantal Monger)
 Harrington Harbour (Québec)
 G0G 1N0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A : Passagers
 7-Q-700130-002A
 Autorisation : Transport maritime de passagers entre Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent (Chevery, Harrington Harbour, Aylmer Sound, Tête-à-la-Baleine, Baie-des-Moutons, La Tabatière) jusqu'à Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent (Baie-des-Loups), par bateau-taxi.
 Classe II - CHARTE-PARTIE
 7-Q-700130-003A
 Autorisation : Transport maritime de passagers entre Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent (Chevery, Harrington Harbour, Aylmer Sound, Tête-à-la-Baleine, Baie-des-Moutons, La Tabatière) jusqu'à Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent (Baie-des-Loups), par nolissement.

No. : Q-93-11801-5
LACHANCE, ANSELME
 24, Bassin Nord
 Montmagny (Québec)
 G5V 2B3
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-B : TRAVERSISERS
 2-Q-700051-001A
 Description : Transport touristique, pour le transport de passagers et de leurs bagages, de Montmagny à St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues et retour, et excursions de Montmagny à St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (lle-aux-Oies, Grosse-Ile, Ile Ste-Marguerite, Ile-au-Canoë), Saint-François (lle-au-Ruau), Saint-Isidore-de-Loyola (lle-Madame) et retour, de Montmagny à St-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres et retour, de Ste-Anne-de-Beaupré et retour; de Montmagny pour faire le tour de l'Île d'Orléans et retour; de Montmagny à Chicoutimi et retour, et aux fins d'excursions de chasse et de pêche et service d'urgence, suivant l'horaire déposé. Sans horaire déterminé.
 Classe IV - CHARTE-PARTIE
 2-Q-700051-002A
 Description : Transport de passagers et leurs bagages de Montmagny à St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (lle-aux-Grues, Tête-à-la-Baleine, Ile Longue, Ile-du-Cheval), le tour des îles de St-François, I.O. et retour, ainsi que de Montmagny, St-François, I.O., à St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, et retour.
 Sans horaire déterminé.

No. : Q-93-11807-2
LEONARD & MICHAEL DRISCOLL
 (EN SOCIÉTÉ)
 Saint-Augustin (Québec)
 G0G 2R0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe II - MARCHANDISES GÉNÉRALES
 4-Q-700166-002A
 Description : Transport de marchandises par eau du quai de Saint-Augustin (municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent) au port de Pointe-à-la-Truite (municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent).

No. : Q-93-11808-0
NAVIGATION MADELEINE INC.
 C.P. 245
 Cap-aux-Meules (Québec)
 G0B 1B0
 Proc. : Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A PASSAGERS
 2-Q-700170-002A
 Autorisation : Transport de passagers sur un navire effectuant un service régulier entre Montréal et les îles-de-la-Madeleine et retour entre Matane et les îles-de-la-Madeleine et retour.
 Tarif : Les taux déposés au dossier
 Classe II - MARCHANDISES GÉNÉRALES
 2-Q-700170-000B
 Autorisation : Transport de marchandises de toutes sortes sur un navire effectuant un service régulier entre Montréal et les îles-de-la-Madeleine et retour entre Matane et les îles-de-la-Madeleine, le tout conformément au contrat intervenu entre le Gouvernement du Québec et le transporteur.
 Tarif : Les taux déposés au dossier.

No. : Q-93-11817-1
LES BATIERS DE PERCÉ INC.
 C.P. 278
 Percé (Québec)
 G0C 2L0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-B TRAVERSISERS
 2-Q-700170-001B
 Autorisation : Service 1 : Transport maritime de passagers de la ville de Percé 02150 pour faire le tour de l'Île Bonaventure (Percé 02150), et retour, avec autorisation de laisser descendre des passagers dans l'île et les remener plus tard. Transport maritime de passagers à horaire fixe et ou sur demande de Percé 02150 au parc Forillon (Gaspé 02500).
 Service 2 : transport maritime de passagers, bagages et marchandises générales, de Percé 02150 à l'Île Bonaventure (Percé 02150), et retour.
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 2-Q-700170-002B
 Autorisation : Transport maritime de passagers à horaire fixe et ou sur demande de Percé 02150 au parc Forillon (Gaspé 02500).

No. : Q-93-11820-5
LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST (QUÉBEC) INC.
 Édifice du quai Sutherland
 3ème étage, Port de Montréal
 C.P. 186, Succursale M
 Montréal (Québec)
 H1V 3L8
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 3-Q-700175-001A
 Classe II : Marchandises générales
 Autorisation : Transport de marchandises de toutes sortes, sur un navire, exploitant un service régulier entre certains ports désignés situés dans les limites de la province de Québec, incluant l'autorisation de donner des services occasionnels aux ports.

No. : Q-93-11827-0

MUNICIPALITÉ DE LA CÔTE NORD DU GOLFE ST-LAURENT
 Chevery (Québec)
 G0G 1G0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe II : Marchandises générales
 8-Q-700089-003A
 Description : Transport de cargo entre les ports de Baie des Loups, Chevery, Harrington Harbour, Aylmer Sound et Tête-à-la-Baleine. Les endroits mentionnés au paragraphe ci-haut sont des toponymes de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent.
 Classe I-A : Passagers
 8-Q-700089-004A
 Description : Transport de passagers par bateau-taxi sur la Rivière St-Augustin en Basse Côte-Nord toponyme de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent. Le trafic consiste à prendre les passagers en provenance des vols réguliers des compagnies aériennes intercanadiennes et Trans-Côte pour les transporter sur la rive opposée de la rivière. Le bateau est aussi utilisé pour le transport de passagers et de vers le quai de Pointe-à-la-Truite toponyme de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent pour rencontrer le navire Nordik Express.

No. : Q-93-11837-9
LOGISTEC NAVIGATION INC.
 360, St-Jacques Ouest
 Suite 1400
 Montréal (Québec)
 H2Y 1K1
 Proc. : Flynn, Rivard
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A PASSAGERS
 3-Q-700109-002A
 Autorisation : Transport de passagers de Rimouski 07580 à et ou de Sept-Îles 97270 à Rivière-au-Tonnerre 97200 jusqu'à Blanc Sablon 97112 et entre les ports intermédiaires suivants : Mingan 97830, Havre St-Pierre 97160, Baie-Johan-Beetz 97150, Natashquan 97130, Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent 97110 (Kegaska, Rivière-Romaine, Harrington, Tête-à-la-Baleine, Baie-des-Moutons, Tabatière, St-Augustin) et Bonne Espérance 97114 (Rivière-St-Paul).

CLASSE II MARCHANDISES GÉNÉRALES
 3-Q-700109-003A
 Autorisation : Transport de cargaison générales; A) de Montréal 65260, Québec 20230, Rimouski 07580 à et ou de Sept-Îles 97270 à Rivière-au-Tonnerre 97200 jusqu'à Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent 97110 (Blanc Sablon) et entre les mêmes ports intermédiaires du service de Classe I-A. Transport de bois de pulpe de sciage et autres et de cargaison générales sur le parcours antérieurement desservi par la requérante entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.
 Classe III MARCHANDISES EN VRAC
 3-Q-700109-004A
 Autorisation : Transport de marchandises en vrac provenant d'un seul expéditeur et destinées à un seul consignataire entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 3-Q-700109-005A
 Autorisation : Transport à charte-partie des passagers ou des marchandises entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.

No. : Q-93-11838-7
ClOUTIER, JULIEN
 8, Bonifis
 Percé (Québec)
 G0C 1G0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A PASSAGERS
 8-Q-700170-001A
 Autorisation : Transport maritime de passagers, sur demande, de la ville de Percé (02150) pour faire le tour de l'Île Bonaventure (Percé 02150), et retour, tout en faisant à l'occasion de ces voyages, descendre des passagers dans l'Île Bonaventure (Percé 02150) pour les ramener plus tard.

No. : Q-93-11839-5
CROISIÈRES M/S JACQUES CARTIER INC.
 726, de Gaspé-Ouest
 C.P. 293
 Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
 G0R 3G0
 Proc. : Grondin, Poudrier, Bernier
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A PASSAGERS
 9-Q-700170-001A
 Autorisation : Croisières et excursions touristiques sur le fleuve St-Laurent et sur la rivière St-Maurice avec départ de Trois-Rivières 43140 en direction ouest pouvant aller jusqu'à Sorel 50700 et en direction est pouvant aller jusqu'à Québec 20230 compris les arrêts et départs du Cap-de-la-Madeleine 32280 et St-Jean-Baptiste-de-Nicolet 33680
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 9-Q-700170-002B
 Autorisation : Transport de passagers et de leurs bagages par charte-partie pour croisières sur le fleuve St-Laurent, entre le port de Trois-Rivières et le port de Montréal.

CLASSE IV CHARTE-PARTIE
 9-Q-700170-004A
 Autorisation : Transport de passagers et de leurs bagages par charte-partie pour croisières sur le fleuve St-Laurent, entre le port de Québec et le port de Montréal.
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 9-Q-700170-005A
 Autorisation : Transport de passagers et de leurs bagages par charte-partie pour croisières sur le fleuve St-Laurent, entre le port de Trois-Rivières et le port de Québec.
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 9-Q-700170-006A
 Autorisation : Transport de passagers et de leurs bagages par charte-partie pour croisières sur la rivière Saguenay entre le port de Tadoussac et le port de Chicoutimi ou de la Baie.
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 9-Q-700170-008A
 Autorisation : Transport de passagers et de leurs bagages par charte-partie pour croisières sur le fleuve St-Laurent et le Vieux-Fort. (Ces sept localités sont des toponymes de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent 97110).
 Conditions et restrictions : excluant les ports des îles-de-la-Madeleine.

No. : Q-93-11840-3
HANDFIELD, MARTIN
 (Traverse Handfield)
 10, rue Handfield
 St-Denis (Québec)
 J0H 1K0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-B TRAVERSISERS
 1-Q-700177-001A
 Autorisation : Transport de passagers, de véhicules automobiles, et de marchandises par traversier, «sur demande» nonobstant les dispositions de l'article 26, classe I-B du Règlement 17 sur le transport de passagers et de marchandises par eau, entre St-Denis 51740 et St-Antoine-sur-Richelieu 57670.

No. : Q-93-11841-1
LES BÂTEAUX DE PÊCHE DU CAPITAINE JEAN INC.
 56, rue Principale
 C.P. 145
 Percé (Québec)
 G0C 2L0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A PASSAGERS
 5-Q-700173-001B
 Autorisation : Transport maritime de passagers de la ville de Percé 02150 pour faire le tour de l'Île Bonaventure (Percé

02150), et retour, avec autorisation de laisser descendre des passagers dans l'Île Bonaventure (Percé 02150) et les ramener plus tard. Transport maritime de passagers, et bagages de Percé 02150 à l'Île Bonaventure (Percé 02150) et retour.
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 5-Q-700173-002B
 Autorisation : Transport maritime de passagers pour des voyages et tours organisés du quai de Percé 02150 au quai de l'Île Bonaventure (Percé 02150) avec débarquement, aller-retour, sur demande seulement.

No. : Q-93-11857-7
LES CHALOUPIERS DE MONTRÉAL LTÉE
 569, Rivest
 Repentigny (Québec)
 J6A 3A2
 Proc. : Vaillancourt, St-Pierre
Premièrement :
RENOUVELLEMENT DE PERMIS ET FIXATION DE TAUX ET TARIFS
 Classe I-B TRAVERSISERS
 7-Q-700007-001A
 Description : Transport de voyageurs et de marchandises entre tout quai situé dans le port de Montréal et tout navire ancré dans le dit port de même qu'un service d'attache dans le même territoire, les vaisseaux utilisés devant être équipés d'appareils appropriés de sauvetage et de sécurité.
Deuxièmement :
DEMANDE DE MAINTIEN DE PERMIS SUITE À UNE ACQUISITION D'INTÉRÊTS
 Classe I-B TRAVERSISERS
 7-Q-700007-001A.

No. : Q-93-11859-3
EXCURSIONS MARITIMES CHARLEVOIX INC.
 35, Ruyssy
 St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe III MARCHANDISES EN VRAC
 4-Q-700108-001A
 Autorisation : Transport de marchandises en vrac, provenant d'un seul expéditeur et destinées à un seul consignataire entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.
RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION DE PERMIS
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 4-Q-700108-002A
 Autorisation : Service 1 : transport à charte-partie des marchandises entre les ports situés dans les limites de la province de Québec.

Service 2 : Transport maritime de passagers (excursions sur demande) du quai de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres 12160 (Charlevoix), pour effectuer des promenades sur le fleuve St-Laurent, avec droit d'arrêt à Baie-St-Paul 12450, Les Éboulements 12250, St-Irénée 11390 et Pointe-au-Pic 11300 (Charlevoix) et retour. De Pointe-au-Pic 11300 à Tadoussac 97520 et retour, avec autorisation de prendre et laisser des passagers aux deux endroits. Effectuer des transports de passagers (excursions sur demande) du quai de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres 12160 (Charlevoix) à Québec 20230 et retour, pour des promenades sur le fleuve St-Laurent avec autorisation de prendre et laisser des passagers aux deux endroits.

La requérante désire modifier le service 2 afin qu'il se lise comme suit :
 Service 2 : Transport maritime de passagers (excursions sur demande) du quai de St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres 12160 (Charlevoix), pour effectuer des promenades sur le fleuve St-Laurent, avec droit d'arrêt à Baie-St-Paul 12450, Les Éboulements 12250, St-Irénée 11390 et Pointe-au-Pic 11300 (Charlevoix) et retour. De Pointe-au-Pic 11300 à Tadoussac 97520 et retour, avec autorisation de prendre et laisser des passagers aux deux endroits. Effectuer des transports de passagers (excursions sur demande) entre Québec 20230 et St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres 12160 (Charlevoix) et retour, pour des promenades sur le fleuve St-Laurent avec autorisation de prendre et laisser des passagers à Québec 20230, St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres 12160 (Charlevoix), l'Île-aux-Grues toponyme de la municipalité de St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues 14790, Grosse-Ile toponyme de la municipalité de St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues 14790, l'Île d'Orléans et Ste-Anne-de-Beaupré 17280.

No. : Q-93-11867-6
NAVIGATION ÎLE-AUX-COUDRES INC.
 70, des Coudriers
 St-Louis-de-Lisles-aux-Coudres (Québec)
 G0A 1X0
 Proc. : Me Pierre Blouin
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe II MARCHANDISES GÉNÉRALES
 3-Q-700170-001A
 Autorisation : Transport de bois de pulpe, de bois de sciage et autres et de cargaisons générales sur les parcours antérieurement desservis par le détenteur entre les ports situés dans les limites de la province de Québec, le tout sujet aux restrictions imposées par le certificat d'inspection du et/ou des navires émis par le ministère des Transports du Canada. Sans horaire déterminé.
 Classe III MARCHANDISES EN VRAC
 3-Q-700170-002A
 Autorisation : Transport de bois de pulpe, de bois de sciage et autres et de cargaisons générales sur les parcours antérieurement desservis par le détenteur entre les ports situés dans les limites de la province de Québec, le tout sujet aux restrictions imposées par le certificat d'inspection du et/ou des navires émis par le ministère des Transports du Canada. Sans horaire déterminé.

No. : Q-93-11873-4
RELAIS NORDIK INC.
 21, rue du Marché-Champplain
 Bureau 100
 Québec (Québec)
 G1K 4H2
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-A PASSAGERS
 8-Q-700170-003A
 Autorisation : Transport de passagers de Rimouski 07580 à Blanc Sablon (toponyme de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent 97110), ainsi qu'aux ports intermédiaires et entre ces mêmes ports intermédiaires et retour. Les ports intermédiaires sont les suivants : Sept-Îles 97270, Havre-St-Pierre 97160, Port Menier (toponyme de l'Île d'Anticosti) 97100, Baie-Johan-Beetz 97150, Natashquan 97130, Kegaska, Rivière-Romaine, Harrington-Harbour, Tête-à-la-Baleine, La Tabatière, St-Augustin et Vieux-Fort. (Ces sept localités sont des toponymes de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent 97110).
 Conditions et restrictions : excluant les ports des îles-de-la-Madeleine.

No. : Q-93-11875-9
TRANVERSE LAVAL ILE BIZARD INC.
 179, Les Érables
 Laval (Québec)
 H7R 1A3
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-B TRAVERSISERS
 1-Q-700170-001A
 Autorisation : Transport, au moyen d'un bac sans moteur, de passagers et véhicules automobiles, selon un service de traversier, entre Laval-sur-le-Lac (toponyme de Laval 64500) et l'Île Bizard (65200).

No. : Q-93-11876-7
SOCIÉTÉ INTER-RIVES DE L'ÎLE VERTE INC.
 L'Île verte
 Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec) G0L 1K0
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe I-B TRAVERSISERS
 2-Q-700170-001A
 Autorisation : Transport de passagers, de marchandises et de véhicules-automobiles entre les municipalités de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Île Verte) et St-Jean-Baptiste de l'Île Verte.

No. : Q-93-11877-5
CROISIÈRE MEMPHRÉMAGOG INC.
 285, St-Patrick
 Magog (Québec)
 J1X 1W3
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 4-Q-700170-001A
 Autorisation : Transport de passagers par eau sur le lac Memphrémagog de Magog 37720 à Stanstead 37480, St-Benoît-du-Lac 38310, Austin 38320 (Bryant Landing) et Potton 38140. Transport de passagers par eau sur le lac Memphrémagog de Magog 37720 à la frontière Québec/États-Unis avec comme destination finale : Newport 25580, et retour.

No. : Q-93-11878-3
NAVIGATION SONAMAR INC.
 755, boul. St-Jean
 7ième étage
 Pointe-Claire (Québec)
 H9R 5M9
 Proc. : Ogilvy, Renault
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS
 Classe III MARCHANDISES EN VRAC
 1-Q-700110-001A
 Autorisation : Transport de marchandises en vrac provenant d'un seul expéditeur et destinées à un seul consignataire entre tous les ports situés dans les limites du Québec.

No. : Q-93-11879-1
TROIS-RIVIÈRES REMORQUEURS
 2, rue Delormier
 Trois-Rivières-Ouest (Québec)
 G9B 1B5
 Proc. : Vaillancourt, St-Pierre
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS ET FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX
 3-Q-700001-001A
 Classe I-B : TRAVERSISERS
 Autorisation : Au moyen de navires de tout genre de ou affrétés par la requérante, faire :

1- Service de transbordement de pilotes et de leurs bagages.
 2- Transport de passagers et/ou marchandises, y compris vidanges, combustibles, lubrifiants, eau potable, équipement anti-pollution et équipement contre l'incendie, (mais excluant les sacs de malle du ministère des Postes), destinés aux, ou provenant de navires en route, au mouillage, garés ou accostés, ou en cale-sèche qui doit être situé entre St-Antoine-de-Tilly 28510 (Pointe St-Antoine) et St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins).
 3- Service d'amarrage ou de démarrage de navires.
 4- Service de remorquage de navires
 5- Tout autre service se rapportant aux navires océaniques ou côtiers
 6- Service de renflouage et de sauvetage de navires
 Conditions et restrictions : Ces services peuvent être effectués sur le fleuve St-Laurent et ses affluents entre St-Antoine-de-Tilly 28510 (Pointe St-Antoine) et St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins), sans horaire régulier (nonobstant les stipulations de l'article 26, classe I-B du Règlement 17, de la Commission des transports du Québec sur le transport de passagers et de marchandises par eau) et suivant les taux fixés.
 3-Q-700001-002A
 Classe IV CHARTE-PARTIE
 Autorisation : Transport de marchandises, machines et pièces de machines, huiles, eaux potables, eaux usées, déchets, sur le fleuve St-Laurent et ses affluents, d'un endroit donné entre Montréal-Est 65160 et St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins), et les transporter à un endroit situé entre les limites de St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins) et le parallèle de latitude nord 47 05'.

Transport de marchandises, machines et pièces de machines, huiles, eaux potables, eaux usées, déchets, sur le fleuve St-Laurent et ses affluents, d'un endroit donné entre le parallèle de latitude nord 45 05' et St-Antoine-de-Tilly 28510 (Pointe St-Antoine), et les transporter à un endroit situé entre les limites de St-Antoine-de-Tilly 28510 (Pointe St-Antoine) et Montréal-Est 65160. Transport de marchandises, machines et pièces de machines, huiles, eaux potables, eaux usées, déchets, sur le fleuve St-Laurent et ses affluents, d'un endroit donné entre St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins) et St-Antoine-de-Tilly 28510 (Pointe St-Antoine), et les transporter à un endroit situé entre les limites de latitude nord 47 05' et St-Antoine-de-Tilly 28510 (Pointe St-Antoine). Transport de marchandises, machines et pièces de machines, huiles, eaux potables, eaux usées, déchets, sur le fleuve St-Laurent et ses affluents, d'un endroit donné entre St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins), et les transporter à un endroit situé entre les limites de Montréal-Est 65160 et St-François-du-Lac 42700 (Île-aux-Raisins).

Avis de la Commission des transports du Québec

Suite de la page B 9

9050, Terrasse Centrale
Lasalle (Québec)
H8R 2R5
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-212364-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25305-7

BORGHOL, MOUNZER
301, boul. Deguire, app. 1240
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1P8
Et demanderesse-cédante :
Taxi Farhad Inc.
2555, avenue Benny app. 1214
Montréal (Québec)
H4B 2R6
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-214296-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25307-3

MIRFATAHI, AMIR HOUSHANG
3201, Forest Hill, app. 4
Montréal (Québec)
H3V 1C4
Et demanderesse-cédante :
2625-2338 Québec Inc.
2669, Carriage Way
Saint-Lazare (Québec)
J0P 1V0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-214265-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25308-1

SEPIEH, KAMAL
175, boul. Deguire, app. 1410
Saint-Laurent (Québec)
H4M 1P1
Et demandeur-cédant :
Valois, Ferdinand C.
3604, boul. Rosemont app. 3
Montréal (Québec) H1X 1K9
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-212989-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25309-9

HERISCHI, BABAK
670, de Gaspé, app. 204
Ile des Soeurs (Québec)
H3E 1H8
Et demandeur-cédant :
Herischi, Amir Ali
670, de Gaspé, app. 204
Ile des Soeurs (Québec)
H3E 1H8
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-215874-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25312-3

JOLTEUX, SERGE
8355, Chartrand
Laval (Québec)
H7A 1M5
Et demandeur-cédant :
Laframoise, Fernand
1748, Place Beauchesne
Montréal (Québec)
H1L 3G9
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-206674-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25313-1

HUSSAIN, RAIHAN IBNA
6431, Clark
Montréal (Québec)
H2S 3E5
Et demandeur-cédant :
Pishdadian, Hamed
11767, Pavillon, app. 8
Pierrefonds (Québec)
H8Y 2Y3
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-215752-002A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

No : M-93-25355-2

GHANBARI, HOJAT
6550, Sherbrooke Ouest, app. 1102
Montréal (Québec)
H4B 1N6
Et demandeur-cédant :
Setoodeh, Abdul-Reza
5873, rue Alexandre
Brossard (Québec)
J4Z 1P2
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-215094-001A
Dans le territoire de :
Montréal (A-11)

Délai d'opposition ou d'intervention :
21 jours du présent avis

No : M-93-25092-1

154973 CANADA INC.
525, Lavergne
Ste-Dorothee, Laval
(Québec) H7X 3B1
DEMANDE DE PERMIS DE LIMOUSINE
DE GRAND LUXE
Demande de permis de limousine de grand
lux pour tout le territoire du Québec.

No : M-93-25286-9

RÉJEAN TALBOT ET AL. EN SOCIÉTÉ
(R.M.-Taxi Enr.)
55, Bérani
L'Epiphanie (Québec)
J0K 1J0
DEMANDE DE PERMIS
Pour le territoire de :
Région de Saint-Roch-de-l'Acadian
Formée de la municipalité de :
Saint-Roch-de-l'Acadian

No : M-93-25289-3

MOORE, NORMAN H
(Service de limousine V.I.P.)
2382, Thierry
Lasalle (Québec)
H8N 1J1
DEMANDE DE PERMIS
Pour le territoire de :
Région de Chambly
Formée des municipalités de :
Chambly
Carignan

No : M-93-25306-5

ROULEAU, JEAN
200, boul. de l'Hôpital, app. 13
Gatineau (Québec)
J8T 7H8
DEMANDE DE PERMIS
Territoire : les municipalités de :
L'Ange-Gardien
Val-des-Monts
Notre-Dame-de-la-Salette
La Pêche
Sises dans la MRC de :
Les Collines de l'Outaouais

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention :
10 jours du présent avis

TONY SERACINO LTÉE
10630, Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec)
H1C 1G9
Et demandeur-cédant :
ST-GELAIS, YVAN
132, Langlois, app. 7
Vaudreuil, Qc, J7V 7E1
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-512352-001B
Territoire : Région 10
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25264-6

2965-5180 QUÉBEC INC.
663, rang 8 & 9, C.P. 368
La Sarre, Qc, J9Z 3H8
Et demandeur-cédant :
BOULANGER, Jacques
663, Rang 8 & 9, C.P. 368
La Sarre, Qc, J9Z 3H8
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-505817-002A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25279-4

LES BOIS BEARN INC.
641, R.R. 391 sud
Saint-Edouard-de-Fabre
Qc, J0Z 1Z0
Et demanderesse-cédante :
TRANSPORT B. LEVESQUE & FILLES
INC.
415, Lac Laperrière
Duhamel-Ouest, Qc, J0Z 3W0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-512621-001A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25287-7

BIBEAU, Charles
59, rang 6
Saint-François-Xavier-de-Brompton
Qc, J0B 2V0
Et demanderesse-cédante :
LES TRANSPORTS A.T.D. INC.
R.R. 4
Danville, Qc, J0A 1A0
TRANSFERT DE PERMIS
9-M-511515-003A
Territoire : Région 05
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25296-8

FORTIN, Arthur
500, ch. Flanders
Cookshire, Qc, J0B 1M0
Et demanderesse-cédante :
TRANSPORT NORMAND FAUCHER
INC.
70, ch. High Forest
Sawyerville, Qc, J0B 3A0
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-513789-002A
Territoire : Région 05
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25302-4

MICHAUD, Jacques
(Transport Jacques Michaud Enr.)
717, chemin Bellefeuille
Aulhière, Qc, J0Z 1C0
Et demanderesse-cédante :
TRANSPORT M.J.R. Ltée
141, Principale Ouest
Landrienne, Qc, J0Y 1V0
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-506373-003A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25330-5

TRANSPORT COPEAUX R.M. INC.
126, route 249
Asbestos, Qc, J1T 3M7
Et demandeur-cédant :
TRANSPORT M & G THIBAUT INC.
294, rue Principale
St-Gérard, Qc, G0Y 1K0
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-508176-007A
Territoire : Région 05
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25332-1

RABOUIN, CLAUDE
(Transport Claude Rabouin)
408, Rang 8
Landrienne, Qc, J0Y 1V0
Et demanderesse-cédante :
TRANSPORT D.C. RABOUIN INC.
4344, R.R. 4, B.P. 1144
Amos, Qc, J9T 3A3
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-512649-002A
Territoire : Région 08
Matières autorisées : toutes
MAINTIEN DE PERMIS
6-M-512649-001B-002A
Territoire : Région 08

No : M-93-25343-8

MARTIN FOURNIER ET AL. EN SOCIÉTÉ
(S. & M. Fournier Excavation Enr.)
29, 26ième Avenue
Lachine, Qc, H8S 3Y3
Et demandeur-cédant :
LES ENTREPRISES RONALD HARPER
INC.
28, rue Hamlet
Dollard-des-Ormeaux, Qc, H9G 2L4
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-512271-001A
Territoire : Région 10
Matières autorisées : Toutes

No : M-93-25353-7

POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC
RÉGION 08 INC.
1800, boul. Marie-Victorin
Bureau 201
Longueuil, Qc, J4G 1Y9
Proc. : Me Céline Trudeau
Et demanderesse-conjointes :
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN
VRAC TERREBONNE INC. & AL
14017A, Route 117, C.P. 960
Mirabel, Qc, J0N 1L0
Et intm :
ROBERT & GILLES DEMERS INC.
3180, boul. Dagenais
Laval, Qc, J7P 4A3
et mise-en-cause :
CONSTRUCTION FERGON INC.
198, rue Sutton
Dolton, Qc, J0L 1G0
DEMANDE D'ANNULLATION ET
RÉVOCATION DES TAUX ET DE TARIFS
DEPOSES
Le texte complet de la demande ainsi que
les parties, peuvent être consultés au bu-
reau de la Commission des transports du
Québec, au 505 est rue Sherbrooke, à
Montréal, aux heures d'ouverture.

No : M-93-25241-4

ROSS, DAMIEN
25, Blanche Lamontagne
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2A7
Et demandeur-cédant :
ROUSSEAU, LOUIS-MARIE
40, Verchères
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2V3
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de :
Région 09
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 3-Q-501011-003A

No : Q-93-11791-8

JALBERT, FERNAND
1068, du Couvent
St-Albert (Québec)
J0A 1E0
Et demandeur-cédant :
LES ENTREPRISES O. FORCIER LTÉE
15, route des Domaines
St-Félix-de-Kingsey (Québec)
J0B 2T0
MAINTIEN ET TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de :
Région 04
Maintien des permis : 0-Q-508118-001A,
002A et 003A
Transfert des permis : 0-Q-508118-001A

No : Q-93-11846-0

LES ENTREPRISES FORESTIERES D.T.
ST-THOMAS DIDYME INC.
236, rue Principale
St-Thomas-Didyme (Québec)
G0W 1P0
Et demandeur-cédant :
LES ENTREPRISES J.H.M. LTÉE
226, rue Principale
St-Thomas-Didyme (Québec)
G0W 1P0
Proc. : Doris Ratté (notaire)
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de :
Région 02
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 4-Q-507454-001A,
004A et 005A

No : Q-93-11862-7

2841-2179 QUÉBEC INC.
(EXCAVATION MICHEL LACHAPPELLE)
585, Demers est
Princetonville (Québec)
G0P 1E0
Et demandeur-cédant :
EXPRESS ZIP LTÉE
133, Route 262 Sud
Norbertville (Québec)
G0P 1B0
Proc. : Beaudet & Beaudet
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de :
Région 04
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 4-Q-510276-001A

No : Q-93-11866-8

MARCEAU, GUY
190, 5ème Avenue
Ste-Anne-de-la-Pérade
(Québec) G0X 2J0
Et demandeur-cédant :
CHAREST, NORMAND
725, rue Principale
Ste-Anne-de-la-Pérade
(Québec) G0X 2J0
TRANSFERT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de :
Région 04
Matières autorisées : Toutes
Permis concerné : 7-Q-505901-002A

Délai d'opposition ou d'intervention :
21 jours du présent avis

No : M-93-25248-9

BIGRAS, Claude
11191, route 148
Mirabel, Qc, J0N 1S0
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
Territoire : Région 06

COURTAGE EN
CAMIONNAGE EN VRAC
Avis des affaires relatives au courtage en
transport, données en vertu des dispositions
des règles de pratique et de régie interne
de la Commission des transports du Qué-
bec.

Délai d'opposition ou d'intervention :
21 jours du présent avis

No : M-93-25320-6

POSTE DE TRANSPORT EN VRAC
RÉGION 05 INC.
906, King Ouest, suite 202
Sherbrooke, Qc, J1H 1S2
DEMANDE DE RECONNAISSANCE
D'UNE CORPORATION REGIONALE DE
CAMIONNEURS
Territoire demandé : Région 05
Approbation des règlements de la corpora-
tion et de la cotisation.

CAMIONNAGE LOCAL ET
INTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie
III de la Loi de 1987 sur les transports rou-
tiers (S.C. 1987, C. 35) et de la Loi sur le
camionnage (L.R.Q., C. C-51).

La Commission délivrera la licence de ca-
mionnage intra-provinciale ou le permis de
camionnage à moins qu'une personne op-
posée ne la convainque que l'exploitation
de l'entreprise visée est susceptible de nuire
à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite
et assermentée est de 21 jours du présent
avis.

Avis est aussi donné que la Commission
entendrait la personne opposée ou son por-
tuteur sur la recevabilité de son
opposition :

Pour un dossier de Montréal (M) à Mont-
réal : mardi le 25 mai 1993 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec :
jeudi le 27 mai 1993 à 10h00.

No : M-93-25236-4

BÉRIEULT, MARTIN
(Station Service M. Bériault)
401, chemin de la Mairie
Rigaud (Québec)
J0P 1P0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25241-4

2877801 CANADA INC.
8579, Pascal-Gagnon
St-Léonard (Québec)
H1P 1Y6
Proc. : Laffleur, Brown
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 7 : Produits du pétrole et du char-
bon, Groupe 26 : Matériel d'usage militaire,
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25250-5

TAWIL, PAUL
(Transport Laroché Enr.)
6085, Perthuis

St-Léonard (Québec)
H1P 1R3
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25258-8

TRANSPORT PYRAMID INC.
48, Gaspésie
Candiac (Québec)
J5R 3T9
Proc. : Paquette, Perreault, Trudeau & As-
sociés
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 7 : Produits du pétrole et du char-
bon, Groupe 26 : Matériel d'usage militaire,
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25276-0

PHILIP ENVIRONNEMENT
(QUÉBEC) INC.
11455, Ontario Est
Montréal-Est (Québec)
H1B 5J3
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 7 : Produits du pétrole et du char-
bon, Groupe 26 : matériel d'usage militaire,
Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25277-8

LIVRAISONS ZIP LTÉE
2510, Jacques-Hartel
Montréal (Québec)
H4E 1R9
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25293-5

TRANSPORT N. PAQUETTE INC.
95, Rang 1, Wurtelle RR 2
Ferme-Neuve (Québec)
J0W 1C0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25294-3

TRANSFLO TRANSPORT INC.
340, Lépine
St-Calixte (Québec)
J0K 1Z0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25297-6

J. DENIS CHOQUETTE TRANSPORT
INC.
191, St-Laurent
St-Damase, St-Hyacinthe, Québec
J0H 1J0
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25322-2

L'EXPRESS DU ROY INC.
131, Laval
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25336-2

MICHAUD, MANON
(Marie-Bast Transport)
301, Sansoucy
St-Pie (Québec)
J0H 1W0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25337-0

2874369 CANADA INC.
a/s Stephen Andrews
22, Ch. Castelbeau
Aylmer (Québec)
J9J 1E1
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25342-0

TRANS-SELECT COURRIER INC.
8143, Pascal-Gagnon
St-Léonard (Québec)
H1P 1Y5
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : M-93-25352-9

CONSTANTINEAU, SYLVAIN
(Constantineau Transport)
3025, Desormeaux
Montréal (Québec)
H1L 4Y2
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11764-5

LAUVIN TRANSPORT INC.
158, St-Denis

C.P. 665
Laurier-Station (Québec)
G0S 1N0
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11767-8

TRANSLAIT INC.
180, boul. Bégin
C.P. 4600
Ste-Claire (Québec)
G0R 2V0
Proc. : Grondin, Poudrier, Bernier
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11780-1

TRANSPORT C. BERNIER INC.
243, Route 226
Leclercville (Québec)
G0S 2K0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11784-3

MORIN, DANIEL
(Transport Daniel Morin)
361, rue Gareau
Vieux-Québec (Québec)
J0P 4L5
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 7 : Produits du pétrole et du char-
bon, Groupe 32 : Meubles et autres biens
usagés, Groupe 35 : Marchandises géné-
rales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11818-9

QUIRION, MARIO
1640, 20e Rue
St-Prospère (Québec)
G0M 1Y0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11819-7

GRAVEL, YVES
S. Langellier
Cote-de-la-Madeleine (Québec)
G8W 1V6
LICENCE INTRAPROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11851-0

VANDAL, STEEVE
(Déménagement S.V.P.)
3586, chemin Royale
Beauport (Québec)
G1E 1W9
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 32 : Meubles et autres biens usa-
gés, Groupe 35 : Marchandises générales.
Territoires demandés : Toutes les munici-
palités régionales du comté, les territoires
et les communautés urbaines et régionale.

No : Q-93-11854-4

TRANSPORT DECOURT INC.
856, Grande-Ligne
St-Honoré (Québec)
G0M 1V0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés :
Groupe 11 : Produits chimiques et
connexes, Groupe 32 : Meubles et autre
biens usagés, Groupe 35 : Marchandises
générales.

[illegible]TÉL.: 985-3344 **ANNONCES CLASSEES** FAX: 985-3340

CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

RABAIS

30 %

OUTREMENT



RABAIS

30 %

À LIQUIDER

seulement 4 unités

	PRIX ORIGINAL	PRIX LIQUIDATION
3 CAC, 1740 P.C.	~~356-000 \$~~	258 000 \$
2 CAC, 1310 P.C.	~~256-000 \$~~	179 000 \$

PENTHOUSE

3 CAC, 2217 P.C.	~~536-000 \$~~	397 000 \$
3 CAC, 1903 P.C.	~~516-000 \$~~	357 000 \$
2 CAC, 2143 P.C.	~~560-000 \$~~	394 000 \$

ÉLÉGANCE - RAFFINEMENT - CONFORT

5 MINUTES DU CENTRE-VILLE

Bureau des ventes au : 1001, Mont-Royal O. Outrement
lundi au vendredi : sur rendez-vous
samedi et dimanche : 14 hrs à 16 hrs

James P. Gimbert 843-8535

Multicourtage JPG Ltée courtier

A LONGUEUIL, taux 5% sur hyp., ma de 65 000\$. Condo 3 chambres, foyer, planchers béton, entrée individuelle.
646-5255, 928-9928.

A PROX. PARC LAFONTAINE
Ouvert, 1 éclairé, 2 étages, 3 c.c., g., sbain, bois franc, belle finition, gr. cou- artres, 130,000\$ ferme. 526-8677.

A PROXIMITÉ D'OUTREMENT rue Edouard-Charles. Deux 6 1/2, bo- fran, boiserie, 99,500\$ Pas d'ager.
272-9489. A voir!

AHUNTSIC, spacieux, 3 chambres, es- soileillé, haut de duplex, près métro cégep, 1,345 p.ca. 111,000\$. 388-6845

BERRIVUQUAM 3 1/2 neufs ensoleillé. Sième étage avec puits de lumière. 75,900\$ taxes incluses, subvention faut voir, visites libres de 14h à 17 sam/dim., 1260 Robin, 497-6060/62-5847.

BORD de l'eau, Gouin est, super 3 / foyer, piscine. 327-9280.

Suite en page B-12

[illegible]

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

RÉSIDENCES DE PRESTIGE



A ROCK ISLAND

Idéal pour «Bed and Breakfast»
Aux frontières américaines, domaine de 40 acres sur la rivière Tomlinson, manoir de 16 pièces construit en 1810, 6 c.c., 6 s.bains, 3 foyers, piscine creusée. Propriété en excellente condition qui conviendrait pour lieu de rencontres, traitements spécialisés, recherche. Jusqu'à 15 ans, propriété de Lady Baring, veuve de Frédéric (musée).
R. Tremblay ou G. Leblond 430-4207
Re/Max TMS, ctr.



RÉGION ST-CLACIDE

Superbe ancestrale, 2200 pi. ca. habitable. 2 foyers. Magnifique terrasse en pierre avec foyer en pierre. Milieu rural. Secteur paisible. 50 km de Mtl. 185 000 \$. Acheteur sérieux. Pas d'agent.
Pour rendez-vous:
C.P. 36, St-Eustache, Québec. J7R 4K5



ST-PIERRE-LES-BECQUETS

Magnifique maison ancestrale
Construite vers 1830, bois blanc, jalousies bleues. Vénérable bijou pour l'amateur de maisons anciennes. 9 pièces et 3 au sous-sol. Grand foyer en pierres des champs. Site panoramique exceptionnel dominant directement sur le fleuve. 240 000 pi. ca. Loin de la route, endroit paisible, cachet particulier. 2 heures de Montréal, 1 heure de Québec, 1/2 heure de Trois-Rivières. Plusieurs inclusions. Aubaine. À voir: 155 000 \$.
Directement du propriétaire (819) 263-2705



ÎLE D'ORLÉANS (St-Jean) versant sud

Directement sur le fleuve St-Laurent
Maison historique (circa 1800) restaurée, terrain 28 000 pi. ca. site unique. Maison principale, 9 pièces, 3 s.c., b. vernissée, chauffage électrique, habitable à l'année. Dépendance: grande boutique et 4 c.c. à l'étage. Idéal pour gîte et ou boutique-culinaire. Photographie dans les revues U.S.A. Country Living Avril 84 et 86. Can. Châlienne Oct. 86-Japan Country 93. Directement du propriétaire. Prix demandé: 325 000,00 \$.
Aucun intermédiaire
418-564-2131 ou 418-694-0951



HEMMINGFORD

Magnifique ferme de 75 arpents à la frontière Canada/E.-U. Résidence de prestige moderne avec 12 chambres. Superbe vue de Montréal. Granges, étable, écurie moderne, atelier. Très bons revenus des opérations de l'habillage, du bois d'œuvre et des droits pour la carrière de pierres naturelles.
325 000 \$ (514) 247-3533



REPENTIGNY

Luxueux 2 foyers, piscine Valmar chauffée entourée d'érables matures. Superbe grand terrain.
Réduit à 279 000 \$.
341-0382 — 585-4569



LAVAL SUR LE LAC

Bord de l'eau
Vous voulez une propriété de grand luxe? La voici: Gros cottage 1986, 4 CAC, 4 SDB, 3 foyers, 2 garages, tourbillon, cave à vin, piscine creusée, s/sol fini, etc.; sur un superbe terrain au bord de l'eau avec vue magnifique sur le Lac des Deux Montagnes. C'est un bijou et c'est pour vous! 885 000,00 \$. J'attends de vos nouvelles!
Jean-Pierre Gauthier 625-7001
RE/MAX 2001 inc.



À MTL, UNE VIE DE CHÂTEAU...

Résidence neuve comprenant 11 pièces spacieuses, dont 5 c.c. Au r-de-ch.: 2 foyers naturels en marbre. Boiserie en chêne teint blanchi. Céramique dans s/bain, cuisine, hall d'entrée. Garage double, thermopompe. Terrasse arrière sur jardin.
CONSTRUCTION REMO 331-8853

Suite de la page B-12

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

BOUCHERVILLE: NOUVEAU CONCEPT
Maison de ville en condo, cour privée, cabanon, à partir de 109 000\$.
655-5550

BOUL. GOUIN EST. 2 c.c., 1 1/2 s/bains, stat. int., prix réduit, offre raisonnable acceptée. Rose Harvey ctr. 644-1644.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

BROSSARD
Bord de l'eau, 4e étage, 1500 pi. ca., climatisé, évaluation municipale 135 000\$. Prix 122 500\$. 635-2055

C.D.N., 4 1/2 indivis, impeccable, r-de-ch. à 2 pas du métro, ensoleillé, accès cour, 7000\$, 30 000\$ comptant. 341-6190, pas d'agents.

CENTRE-OUEST: 4 1/2, 1100 pi. ca., très éclairé, plancher bois, parc, calme comme en banlieue, piste cyclable et marché, insonorisation, foyer, 99 000\$ ferme. 937-1879.

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

CENTRE-SUD: 1350 pi. ca., haut de gamme, garage int., tapis mur à mur, 2 s/bains marbre, murs recouverts de soie, a/c, 195 000\$.
525-3610

CENTRE-VILLE: "Le Noble", face parc Mt-Royal, spacieux, 1400 pi. ca., 2 c.c., 2 s/b., clim., pisc. int., 185 000\$. 847-1160 ou 341-9245.

DOMAINE VAL DES NEIGES: Mont Ste-Anne, studio, 427 pi. ca., tout inclus. 819-353-2919

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

CONDO LOFT: métro St-Henri, 975 pi. ca., 2 étages, mezzanine, très ensoleillé, foyer, cuisine à l'européenne, pl. bois, 5 électro, stat., vente rapide: 83 000\$. 932-1935, 591-3514.

CENTRE-VILLE OUEST
Simpson et St. Penfold
Un oasis sur le montpage
1 1/2 à partir de 52 000 \$
3 1/2 à partir de 75 000 \$
4 1/2 à partir de 110 000 \$
Tour en béton - piscine
Parking, à partir de 12 000 \$
Placements Auvray ctr. 989-7722

105
PROPRIÉTÉS À REVENUS

FABREVILLE 4 plex 88, 2 x 4 1/2, 1 x 3 1/2, 1 x 7 pour proprio occupant, évalué 245 000\$ demande 225 000\$. 627-6183. Pas d'agent.

FULTON / REINE-MARIE: (22) grandes unités, tous loués, près métro, bus. Superbes revenus et potentiel. 288-0081

LACHENAIE
SITE PRIVILÉGIÉ, imm. très propre, 20 + 24 logements rev. annuels 101 280\$ + 118 960\$. Parfaite condition. 474-0270

MÉTRO CADILLAC: triplex, 5 1/2, 2 x 3 1/2, 2 bachelors, s/sol fini, garage. Bons revenus. 694-8646.

120
LAURENTIDES

A STE-AGATHE-SUD: Maison neuve pièce/pièce, authentique, 3 cc, 2 s/bains, versant sud, terrain 94 560 p.c. 108 000\$. (819) 326-5908, après 18h.

A STE-AGATHE-SUD: Maison neuve pièce/pièce, authentique, 3 cc, 2 s/bains, versant sud, terrain 94 560 p.c. 108 000\$. (819) 326-5908, après 18h.

A VAL-DAVID - NOUVEAU: Havre des Lacs, maison neuve moderne, 3 cc, 2 s/bains, terrain exclusif, 15 509 p.c. - coprop. 3 s/b., piscine, tennis, infrastructure complète, 118 000\$. AUSA! Terrains disponibles. (819) 326-5908, après 18h.

130
MAISONS DE CAMPAGNE

MELBOURNE: à 2 km sortie 88, autoroute 55, maison 1986, 3 chambres, 2 s/bains, 2 salons, garage 1989 36 x 32 x 14 - maison-maison 12 x 7, 108 arces, 100 boisés, érablière 4500 entailles, cabane 24 x 48 tout équipée, lac artificiel, vue panoramique, dans les 200 000\$. 619-828-3161.

ST-EPHREM: Cabane à sucre luxueuse 28 x 90, habitable 12 mois par année, électricité, téléphone, eau courante, chalet avec chambre s/bain, lav/séch., eau chaude. Cabane inclus: équipement moderne, tubulure, couloir électronique, gros filtreur, garage, poste de pompes, 2700 entailles et plantation, du proprio. 418-484-2084.

135
TERRAINS

TERRAIN: accès lac Memphrémagog, plage privée, 2 acres.
STE-ELIE D'ORFÈRE: 2 acres.
STOKE ZONE: blanc, 35 acres.
INVESTISSEMENT: superbe 17 acres Overville, près accès autoroute 55. Poss. d'échange.
LINE GÉOÉCOTE (819) 820-5030
Le Permanent Ctr
(819) 563-3000

TERRA À BOIS 145 acres: site enchanteur pour chasse et pêche, peut être prospecté pour domaine résidentiel, 45 km. de Laval, 145 000\$. 1-432-9034.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS
À LOUER

BEAU 6 1/2: près métro, cuisine moderne, entrée lav., tranquille, chauff. élec., pièces finies. 6205, 270-8556.

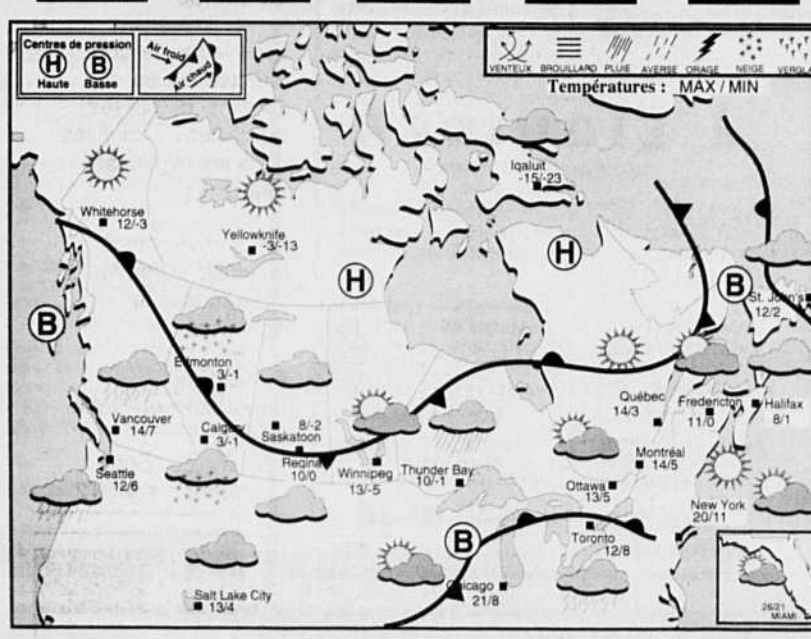
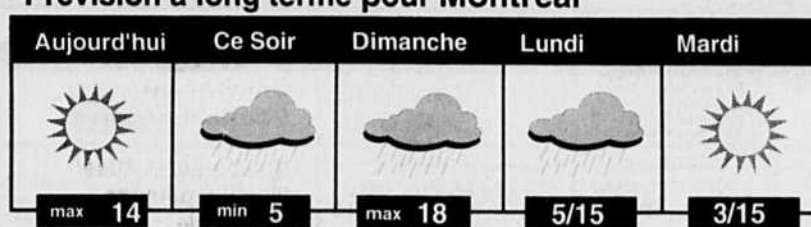
BERRIQUAM: r-de-ch., 3 c.c., cuisine, réfrig., libre 1er mai. 8205, 647-8184.

BORDEAUX: 3 1/2 haut triplex, chauff. élec., 3605, idéal pers. seule. 331-4307.

BOUL. ST-JOSEPH E. 1 1/2: chauff., tranquille, juillet, 2705, 521-4498.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal



Situation générale: Le dégel atteint déjà Montréal et le Lac-Saint-Jean. En matinée on prévoit encore quelques averses de neige sur le Bas-du-Fleuve mais le soleil les atteindra rapidement. Pour le Basse Côte-Nord on peut compter une journée de pluie. Le beau temps durera donc environ 24 heures avant le retour des nuages. Déjà en soirée les probabilités de précipitations augmenteront sur l'ouest. Le réchauffement amorcé samedi se maintiendra dimanche et les précipitations seront sous forme de pluie même sur les régions les plus septentrionales.

Région(s): Abitibi, Témiscamingue: enneigement graduel suivi de 40 % de probabilité d'averses tard en après-midi. Max. près de 10. Demain: nuageux avec averses. Min. près de 5. Max. près de 14.

Pontiac, Gatineau et Lièvre, Ottawa, Hull et Cornwall: enneigement graduel suivi de 40 % de probabilité d'averses tard en après-midi. Max. de 7 à 9. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: nuageux avec averses. Min. près de 5. Max. près de 14.

Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de 10 à 12.

Gaspé, parc Forillon, Anticosti: 60 % de probabilité d'averses de neige fondante le matin. Ensoleillé avec passages nuageux en après-midi. Max. de 6 à 8. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h diminuant en après-midi. Demain: enneigement. Min. -2. Max. de 6 à 10.

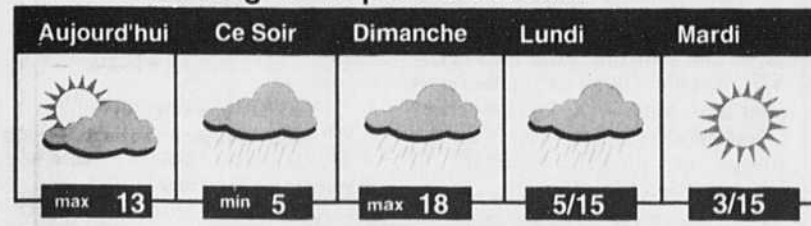
Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de 7. Demain: enneigement graduel et 60 % de probabilité d'averses tard en après-midi. Min. -2. Max. de 6 à 8.

Sept-Îles: dégellement le matin. Ensoleillé par la suite. Max. près de 6. Vents de 20 à 40 km/h diminuant en après-midi. Demain: ensoleillé le matin. Enneigement en après-midi. Min. de -2 à -4. Max. de 3 à 5.

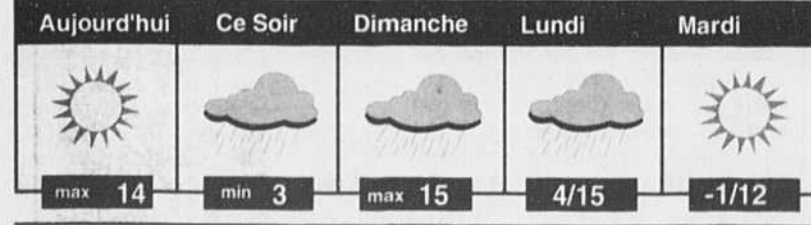
Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan: nuageux avec un peu de neige le matin. Dégellement par la suite. Max. près de 5. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé le matin. Enneigement par la suite. Min. de -2 à -4. Max. de 2 à 4.

Sainte-Anne des monts, parc de la Gaspésie: 40 % de probabilité d'averses de neige le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max. de 6 à 8. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h le matin. Demain: enneigement suivi d'averses et vent. Min. de zéro à plus 2. Max. de 8 à 10.

Prévision à long terme pour OTTAWA



Prévision à long terme pour Québec



N.D.E. EXCEPTIONNEL
Condo-divers, duplex détaché, rénové, 7 pces, 179 500\$. À voir 334-9700.

OUTREMENT S: réduit, près montagne, 1430 p.c. rénové, stat. 270-6848, 840-4328, bur.

OUTREMENT ADJ. Près U. de M., Haut de duplex, copropriété, 7 1/2, foyer, garage, rénové. 229 000\$. 358-2956.

OUTREMENT: 412 Côte Ste-Catherine. 7 1/2 haut duplex, rénové, 2 stationnements, garage. Prix réduit. 271-8111.

OUTREMENT: 44 Joyce, 1600 pi. ca., 178 000\$. Visite libre dim. 14h à 17h. 274-5335.

OUTREMENT
CONSTRUCTION NEUVE
Condominiums 2 ou 3 chambres, foyer, 2 s/bains complètes, garage, à compter de 165 000\$. Immeuble de 6 unités sur St-Victor.
Michèle E. Roy, 847-7580, 597-2121
La Capitale ctr

PLATEAU: charmant 3 1/2 rénové, très clair, 2e étage, 700 pi. ca., bien situé, au 4660 Marquette. 59 500\$. 842-7046

PLATEAU
4 1/2, 1 ch., rénovations en cours, terrasse, cachet, 88 000\$. 5039 FABRE près St-Joseph. 278-2387.

PRÉS HOPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tout le Mtl. 6ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain turc, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes activités. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. 967-3538, soir: 388-2704

SAINT-LUC: superbe condo 2 étages, 1600 pi. ca., toit cathédrale, esc. chêne. 348-1097, 359-6454.

ST-LAURENT: condo luxueux, 2 chambres, a/c, bâtiment de 5 étages, près métro. 474-9661.

VERDUN: joli condo 86, 4 1/2 spacieux, insonorisé, métro, pistes cyclables, stat., alarme, pisc. 7200\$. 605-0646.

VIEUX-MONTRÉAL: magnifique loft, 1600 pi. ca., foyer et vue, C. Chénier. ROYAL LEPAGE CTR. 345-9462.

VIEUX-MONTRÉAL: 460 St-Jean, édifice prestigieux, élévateur, aire ouverte, chambre fermée. E. Brodeur. 270-4422
La Capitale Maître Courtier

VIEUX-MONTRÉAL: Unique, charmant, 1 chambre, 850 pi. ca., "Cours Le Royer" (faisant le coin). Plusieurs extras. Pas d'agent. Rés. 287-1730 ou 928-1383, bur. 422-5625.

VIEUX-MONTRÉAL: Chic condo, louches et bureau de qualité, secteur de choix loin du bruit de la foule. Appelez Lise Dufoir, Mtl Trust/Vieux-Montréal. 942-3502

VIMONT: grand 3 1/2, 5 min. Mtl, foyer, stat., alarme, terr., 62 800\$. 967-3867.

VIMONT: condo 4 1/2, const. 1989, foyer, garage, lav. voir. 669-3797, après 19h.

VOTRE ÎLE - VOTRE LAC
3 1/2 neu, foyer, garage, 3 min. aut. 13. 386-1064.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

RIVE-SUD
VUE MONT-SHILLAIRE - ROUGE-MONT
Maison 10 pièces, boisées, foyers, s/sol, solarium, garage double. Terrain 20 x 200, 285 000 \$.
Terre 37,5 arpents 35 000 \$
MICHELINE GUIMOND 464-4841
Échangeais pour maison St-Lambert, Outremont ou C.D.N.

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BOISBRIAND: luxueux cottage 1988, bachelors, entrée privée, aires ouvertes, 3 c.c., foyer, asp. central, bain remis, garage, cabanon, grand terrain clôturé, près des services. 433-1933.

LOIRAINNE: secteur Val-de-D'ajol, cottage haut de gamme 89, 4 c.c., évaluation 279 000\$, demande 249 000\$, soir 965-9422.

MAISON ANCESTRALE
Louisville, type Bourgeois, début 19e, entièrement restaurée, terrain 53 000 pi. ca., située au confluent de 2 rivières - grange et hangar. 105 000\$.
Proprié: (819) 228-9601

ST-BARTHELEMY: Duplex détaché, centre du village. Tranquille. 65,000\$ 739-5204.

ST-COLOMBAN: canadienne, 5 min. aut., 15, garage 22X26 pieds, grand terrain 53 000 p.c., 77 000\$. 1-436-9977

ST-JEAN-PORT-JOLI: Résidence, chalet, boutique, garages, bord du fleuve, 132 000\$ p.c., 92 000\$ nég. Théo Beaupont. 418-628-3255

TRACY: bord du fleuve, maison en bois rond, terrain 30 000 pi. ca., garage, 175 000\$ soir. 1-746-7579.

120
LAURENTIDES

À PIED MONT
AU MONT OLYMPIA. Offre exceptionnelle, dans développement résidentiel prestigieux. Maison modeste, valeur 650 000 \$, réduite à 550 000 \$. Pour occupation immédiate.
227-2099 227-1412

120
LAURENTIDES

A ST-DONAT - UNIQUE
situé directement sur les pentes du Mont-Garceau. Ce luxueux condominium entouré d'arbres est un refuge idéal. 2 chambres avec mezzanine, foyer, salle à manger. Accès au Lac Brome. Rien de comparable ailleurs. Qualité prix. À vous d'en profiter!
L.VALLÉE 667-3333
La Capitale Maître Courtier

120
LAURENTIDES

VERMONT (ALBANY): merveilleuse propriété sur côte Lac Champlain. (50 min. centre-ville). Charles: 939-1238, 802-796-3962.

WEST PALM BEACH: 5 min. mer, rive lac "Clear Lake", 2 chambres, 2 s/bains, semi meublé, terrasse et balcon privés, club house, tennis, piscine, 74 900 \$ U.S., vidéo. 514-928-9666, soir.

130
MAISONS DE CAMPAGNE

BERTHIERVILLE: maison ancestrale, grand rivière, 7 1/2 meublé, grand terrain, paysager, gar., remise, t/basses, pas agent. 514-836-4885.

GASPÉSIE: bord de mer ou montagne. Pour résidence d'été ou d'hiver. Quelques propriétés. Bons prix. 487-5197.

GRANDE MAISON: de campagne, 9 1/2 pièces, bien éclairées, chauffage bois et huile, 58 000\$. St-Julien. 418-423-2131.

VINOY (OUTAOUAIS): maison centenaire rénovée, latrine, miellière, garage, étable, cabane à sucre, 220 arces, 145 000\$.
745-6940, 819-428-7279

121
CANTONS DE L'EST

BROMONT: Terrain, 2 pas des pistes, services, boisé, excellent placement, 22 000\$!! C. FELBER. Imm. Dynamiques. 538-4000, 538-2205.

EASTMAN
FACE LAC D'ARGENT
Vue saisissante du Mont Orford. Propriété exceptionnelle, 5 pièces immenses, s/séjour 20 x 30 avec cheminée pierre, chauff. élec. 59 C. DU LAC D'ARGENT (autoroute 10, sortie 106).
613-722-6295

GLEN SUTTON: en montagne, face à la rivière Missisquoi, 3 c.c., en plein panorama recherché. 1-246-3145.

GRAND DOMAINE
15 acres, un chalet hivernisé, 2 c.c., 2 s/bains, 2ième chalet familial, 4 c.c., 2 s/bains, semi-meublé. Piscine 24 pi. grand patio, ruisseau avec étag. bel aménagement boisé, terrain avec beaucoup de potentiel, 30 min. de Sherbrooke, 97 000\$.

819-822-1070, 819-889-2686

LAC BOISSONNEAU: Windsor, chalet 3 saisons, 50 x 22 pi., rénové, bord lac, grand terr. 120 x 140, 65 000\$ soit 1-819-569-4550.

LAC BROME MANOIR INVERNESS: Élegante copropriété de style lyonnais, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca., terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manna, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf et développement en annexe. Logis 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous.
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

MAGOG: luxueux condo à vendre/louer, 3 1/2 meublé, tout équipé, foyer, piscine. A partir de 55 000\$. 819-868-0058.

125
HORS-FRONTIÈRES

FREESTPORT: Bahama, Holding Bahama, 3 terrains 6000 pi. ca. de face du Watway. 418-839-3610.

VERMONT (ALBANY): merveilleuse propriété sur côte Lac Champlain. (50 min. centre-ville). Charles: 939-1238, 802-796-3962.

BORD DE L'EAU: lac Chertsey, superbe terrain boisé 60 000 pi. ca., chemin privé, 50 km de Mtl. prix ferme 60 000\$. 882-1415.

GRAND LAC NOMINIQUE: boisé enchanter, 200 pi. bord de lac, 721 pi. profond, chemin privé avec stationnement, prêt à bâtir, 0 65\$ pi. ca., (514) 491-0025.

IBERVILLE: 2X750 pi. ca., 6870 pi. ca., 6600 pi. ca., 4 255\$ pi. ca., services inclus. 348-8540 après 18h.

LAURENTIDES: terr. boisés, 1 à 50 acres, bord de l'eau, région lac des Plages, Boileau, Riv. Rouge, St-Faustin. Châliens neufs. 613-632-5710.

LE VILLAGE: Ile Perrot, 47 lots, prêts à construire. 253-5188.

STE-AGATHE-DES-MONTS: terrain 65X100, vue imprenable. Lac des Sablons, exposition franc sud, 5 min. centre-ville, quartier résidentiel de haute qualité, services aqueduc/égout. Jean: 1-819-326-2354 (2479).

132
CHALET

BORD LAC LOUISE: Endroit calme, chalet rénové, 27 x 22, pierre des champs, mezzanine, foyer, terrain 7800 pi. ca., aménagés, 49 000\$. 418-458-2130.

DISRAELI: chalet haut de gamme, situé dans un nouveau développement, sur le bord d'un lac d'eau potable à 2 1/2 heures de Montréal. Int. René. 819-389-5877.

LAC BROMPTON: grand terrain 66200 pi. ca., directement sur lac, chalet, piscine hors-terre, remise chaloupe, 179 000\$. 819-427-5814 après 17h.

UPTON

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS
À LOUER

MÉTRO JEAN-TALON: coin Boyer, Rdc. 8 1/2 rénove, entr. lav/séch. 875\$. poss. stat. 667-9607

MÉTRO PRÉFONTAINE: 5 1/2, 2 c.c., rénove, 1 mois gratuit, 1er étage. 523-0660, 278-2550.

N.D.G., 1er juil. 2172 Old Orchard, Grand 1 1/2. Haut duplex. Puits de lumière. Boiserie. Foyer, 2 balcons. S/vageur s/sol. Prés métro Vendôme. 8605/484-6240, 288-6612.

N.D.G., 6 1/2, haut duplex chauffé. 750\$. 1er juil. 487-9494

N.D.G., Est, Snowdon. Bas duplex, grand 7 1/2 + 2 1/2 en s/sol, 5 c.c., 2 s/bains, poêle bois, frigo, foyer, immense jardin garage, propre, 1,065\$/mois, 1er juil., non chauffé, métros, idéal pour couple. 392-1437, 461-5062

N.D.G., bas duplex Northcliffe. 5 1/2 avec sous-sol, chauffé, équipé. 880\$ immédiatement. 488-8523.

NOUVEAU-BORDEAUX Haut duplex, très grand 7 1/2, non chauffé, cuisine en chêne, 2 s/bains rénovés, salon-diner, près de toutes commodités, 740\$ 336-6953/332-0198.

NOUVEAU-ROSEMONT 5 min. d'un métro. Haut duplex, 5 1/2, 620\$ non chauffé. Occupation juillet. 259-3867

NOUVEAU-ROSEMONT. 4 1/2 ensoleillé tranquille, ch. élect. 255-4227.

OUTREMONT (DUNLOP) Haut duplex, 6 1/2, chauffé, 2 balcons, ensoleillé, tranquille. 1,200\$/mois. Après 16h: 341-2903.

OUTREMONT 4 1/2, 675\$/mois. Chauffage, eau chaude, cuisinière/frigo, buanderie, balcon, très propre. Prés métro. 1er juil. Après 6h. en sem. et fin de sem. p.m. 270-3129.

OUTREMONT ADJ. Chemin Hudson, près du M., 3 1/2, propre, chauffé, eau chaude, poêle/frigo. 1er mai. 475. 733-0020.

OUTREMONT ADJ., bas duplex, 8 1/2 + s/sol, chauff., eau ch., foyer. 1250\$. 735-1445.

OUTREMONT Grands 4 1/2 - 5 1/2 rénove, Champagnon/Bernard. 276-7354

OUTREMONT Prés métro, avenue Dord. 4 1/2, 1 c.c., 5 1/2, 2 c.c., chauffés, congère. Très propres. 279-3224, 735-1782.

OUTREMONT Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, eau chaude, 1500\$. 733-1228.

OUTREMONT adj., bas duplex, emplacement unique, ensoleillé, tranquille, 3 c.c., 2 s/bains, solarium, 2235 pi. ca., garage, chauffé, près sanctuaire UdeM, centre d'achat. Libre 1er juillet. 251-5371.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffés. 849-7061

OUTREMONT, Laurier/Quebec, 5 1/2, complètement rénove avec boiserie, 2 c.c., chauffé électr. 815\$. 277-9711 soir

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT, grand 7 1/2, chauffé, compl. rénove, 4 c.c., foyer, terrasse, 1050\$. 273-4721.

OUTREMONT, pour vie paisible, grand 6 1/2, chauffé, 825\$/mois. Visite le 24 avril de 13h à 16h, 288 Wiseman. 276-0609.

OUTREMONT, rue Bernard, condo ensoleillé, meublé et équipé. Libre imm., courtois ou longue durée. 5 1/2, 2 c.c. 1-819-399-2272.

OUTREMONT, sur Bloomfield/Lajoie, 7 pièces, chauffé, eau chaude, très propre, r-de-ch. et 1er étage. Tél. 489-9904.

OUTREMONT: Bloomfield, 4 1/2 chauffé, équipé, 600\$. 1er juillet. 277-3872

OUTREMONT: Dunlop, haut duplex, 8 1/2, 2,000\$, 731-6659, 227-5664, de 17h à 21h.

OUTREMONT: grand logement meublé, décoré, s/bains et cuisine rénovés, beaux meubles de rangement, chauffé - eau chaude. Garage, 2e étage, près métro, 1,500\$/mois, libre 1er mai pour 1 an ou plus.

270-2523, 1-224-4361

OUTREMONT exceptionnelle, 325\$ tout compris. Studio rénové à neuf, s/sol, toutes commodités modernes incl. Références. Commerces. 272-0000.

PARC ANGUS: 4 1/2, moderne, style condo, 575\$ - 620\$. 326-4483.

PARC LAFONTAINE 3 1/2, 4 1/2, chauffés, éclairés, équipés. Aussi super loft, 2 s/bains, lav. vaisselle, Jenn-Air. 697-5022.

PIERREFONDS-LE LALANDE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Immeuble béton, piscine ext., tapis m/murs, poêle/frigo. 421-3528.

PLATEAU 3 1/2, 4 1/2, pour juillet. 350\$ à 575\$. 598-8030.

PLATEAU. Delormier/Mt-Royal, haut de duplex, 6 1/2, 700\$/mois non-chauffé, libre juillet, 529-6659 après 17h.

PLATEAU: Fullum face au parc, 3 1/2 1er mai 390\$, avec boiserie, 3 1/2 1er juillet 395\$, 525-1473

PLATEAU: rue Garnier, 4 1/2 rénove avec goût, impeccable. Idéal personne seule recherchant tranquillité. 550\$. 527-4080

PRÉS CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT
Beaux logements: 3 1/2 - 350\$, 4 1/2 - 440\$, 5 1/2 - 460\$, stat. grat. Prés métro. 939-3626, 937-6215

QUARTIER OLYMPIQUE (8 1/2) 1400 pi. ca., aire ouverte, bien éclairé, 570\$. 254-7940.

R.D.P., 4 1/2 et 4 1/2 avec mezzanine, style condo, récent, stat. 321-7090.

REPENTIGNY, boul. Iverville, beaux 4 1/2 et 5 1/2, 2 mois gratuits, stationnement, tranquille. 654-1340.

ROSEMONT: un logement pour vous (6 1/2) et un revenu assuré (2e étage) du duplex au charme particulier. A vendre sans agent. 279-3878.

RSMT-6 1/2-3 ch. fermées 5 min. métro St-Michel, haut duplex semi-dét., bien éclairé, entrées lav/séch., cuisine rénovée, planchers bois, stat. facile, 650\$/mois. 721-6543.

ST-ANDRÉ 5 1/2 coquet, sur 2 étages. Grande terrasse, parking, 780\$. 731-5224.

ST-LAURENT Bas, 5 1/2, 2 balcons, très propre, coin tranquille, verdure. Prés métro. 1er juillet. 747-2340.

STE-FOY, pied-à-terre, homme ou femme, maison près grandes artères. 418-959-7991.

TRES GRAND 8 1/2, propre, libre imm., St-Urbain près Duluth. 843-4832.

V. ST-LAURENT, 3 1/2, 4 1/2, aussi maison 3 c.c., garage, ent. lav/séch., clair, calme, près tous services. 356-1701.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS
À LOUER

V.M.R. Boul. Graham. Haut de duplex. Beau grand 6 1/2 rénove, 3 cc. fermées, 2 grands balcons, 975\$. 342-3655/227-1431/283-9029.

THE ROYAL WESTMOUNT 250 Clarke Ave
Élégance et prestige à prix abordable. Pour vous, appartements de 1, 2 ou 3 chambres à coucher. Piscine intérieure, a/c central, plusieurs services: portier, sécurité, conciergerie et autres...

The Royal Westmount offre une qualité de vie deigne de vous! Rendez-vous:
BUR.: 937-5357 RÉS.: 933-0822

VILLE MONT-ROYAL 575 BLENGARRY
Excellente adresse pour clientèle distinguée; grand appartement de 2 c.c. maintenant disponible et en mal apart. spacieux de 3 c.c., aussi vaste appart. de 1 c.c. Prés de tous services. C'est à voir!
739-9491, 937-5357 (bur.)

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

VILLERAY, rue St-Denis, 6 1/2, 7 1/2, 650\$, 770\$. Liège/Métro. 336-0184, 739-9491, 937-5357 (bur.)

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

CONDOMINIUMS À LOUER
164
VILLE ST-LAURENT
Édifices prestigieux, 12e étage, superbe 5 1/2, comprenant 3 c.c., s/séjour, s/manger et cuisine équipée (four, frigidaire, lave-vaisselle), lav-séch. Stat. intérieur et casier.

Superficie: 1678 pi.ca/152 m. ca. Prés de 2 métros et autobus. 1100 \$/mois. Visite sur rendez-vous.
340-1634
OCCUPATION IMMÉDIATE

176
CHALET À LOUER

LAC TREMBLANT
Exclusif, 3 niveaux, 4 c.c., plage semi-privée. Été et Noël. 668-9074 (jour), 661-7589 (soir), 1-819-425-3516 (l. sem.).

MONT STE-ANNE (Québec) Condo 3 étages, 3 c.c., meublé, près du golf et vélo de montagne. (418)527-2925 ou 527-8964.

ST-DONAT Bord du lac Ouareau, 3 c.c., foyer, toutes commodités. Saisonnier ou annuel. 354-5334.

STE-AGATHE Lac des Sables, site enchanteur, spacieux, 3 c.c., foyer, câble, bien équipé. Sem. et plus. 321-4514.

TREMBLANT RÉGION. Brébeuf, 3 c.c., accès Riv. Rouge, décor bucolique sur ferme, étang, mois ou saison été. 987-6242 J. Léger.

VERMONT Injunje Court, Joe's Pond, 125 miles du Mt. cabines et cottages avec cuisinette, tout fourni, sem. ou mois, plage, pédalos, bateaux, canots, Mme Perreault, 1-802-684-3430

VILLE Émard, chambre à louer, propre, toute fournie, 366-7710

LA ROSERAIE, prix à partir de 550\$, occupation immédiate, 263 boul. Ste-Rose, Laval. 622-4406.

LAVAL, grandes chambres (13 x 20), s/bain privé, tous services, infirmières. 669-4163.

LUXUEUX DOMICILE D.D.O. pour personnes âgées. Excellents soins d'infirmière, comme chez-soi. 620-0616.

ON DEMANDE À LOUER
192

AGENCE
Cherchez propriétés à louer
Montréal et environs, grand choix de locations. Héberge-toit Inc. 492-9671, 984-8942.

CHERCHE à louer ou à sous-louer pour juillet ou sept., 3 1/2, secteur paisible, prix raisonnable. 273-6159

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
201

ST-EUSTACHE IMMEUBLE À BUREAUX DE PRESTIGE
Loué à 85%
Rev. actuels 68 000 \$ net
Poss. rev. 80 000 \$
Prix demandé: 700 000 \$ nég.

Roger Lévesque 472-7220
R/S/V.M.R.P. INC. CRTR

CHARLEVOIX
Région en plein essor économique grâce à ses pentes de ski, son casino et son attrait touristique. Investissez maintenant, soit dans une auberge sur bord du fleuve, un motel, un restaurant, un complexe commercial ou une propriété à revenus; je saurai vous guider dans votre investissement! Pierre Thibault: 418-665-3872, 418-665-4035. Royal LePage courtier: 418-666-5000.

BUREAU COMMERCIAL À VENDRE.
Vieux-Montréal
Magnifique édifice. Ancien siège social du journal Le Devoir. 27 000 pi.ca. br. Construit en 1858. «Merchant's Exchange».

WILLIAM J. PRICKETT
8 4 1 - 3 8 1 1

ROYAL LEPAGE

BEACONSFIELD sud, près du lac, grand de maison individuelle, 4 c.c., 2 + 2 s/bains, 2 foyers, garage double, entièrement rénové. Spécial 1700\$/mois. Pas d'agent. 630-3757.

CENTRE-VILLE: 1481 Argyle, luxueuse maison victorienne, haut plafond, 4 chambres, 3 s/bains, foyer, électroménagers, alarme, etc... 1800\$/mois. 938-8066.

ILE-DE-LA-MADELINE, maison traditionnelle 7 pces, meublé, tout confort, du 1er sept. 93 à juin 94. 514-937-7989.

OUTREMONT PRÉS LAURIER
A l'aise de montagne, maison contemporaine dénichée, rénovée, 4 étages, 16 pièces, 4 s/bains, coach-house, patio et terrasse, garage et stat. (8 pièces).
278-9632

PIEDMONT Superbe villa luxueuse, grand confort, maison neuve, près golf. Saison ou année. 969-8222, 227-8733.

PROPRIÉTÉ à louer, Auteuil, unifamiliale, 3 c.c., cour clôturée, 675\$, 625-3713.

VILLE MONT-ROYAL, cottage meublé, 9 pces, 2 s/bains, foyer, garage, jardin, 10 min. U de M., 1,800\$. 342-0387.

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

TUNISIE NABEU. Superbe villa meublée, bord Méditerranée, 3 c.c., location sem. 400\$, mois, saison. 514-335-7931.

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

AYER'S CLIFF - CANTONS DE L'EST
Magnifique bungalow avec plage, sur lac Massawippi, 7 pces, grand terrain, foyer, sur domaine privé. Location annuelle.

CLAUDE OUSTOU, AGENT
IMMOBILIÈRES REDPATH COURTIER
Télécopieur ou tél.: 819-839-5830

STE-ADELE, bordure du lac, dans village, superbe maison début siècle, rin. et meublée. 750\$/mois. Jour 849-2333, soir 362-0581.

176
CHALET À LOUER

A ST-HIPPOLYTE, bord de lac, 3 chambres, été 5000\$. 363-6487.

BORD DE RIVIERE en montagne, chalet rustique, St-Gabriel Brandon. 725-1321.

CHESTERSEY, chalet moderne, toute commodité, tennis, lac privé avec truite, grand terrain, entretien et électricité compris, 1 500\$ par mois, avec option achat, disponible 1er mai. Jour: 477-5887, soir 968-2398.

DOMAINE CHANTECLAIR, Ste-Agathe, saison été, 2400\$, 935-2985, 819-326-6120.

210
COMMERCES À VENDRE

CORDONNERIE. Veuillez app. le jour au 435-4381 ou le soir au 621-8424.

FLEURISTE: 5 ans sur la très branchée rue St-Laurent, clientèle huppée, beau chiffre pour fleuriste talentueux-se.
M. Nicher, 849-8130, 747-7747.
La Maison de Courtoisie Ville-Marie

VITRERIE À VENDRE dans les cantons de l'est, clientèle établie 12 ans.
150 000\$ nég. 514-286-

LES SPORTS



GILLES C. MARCOTTE

Un scoop!

Petite vie, mes amis, qui a quand même tout ses bons moments, qui parfois est pleine de toute sorte de surprises et même de revirements. Comme hier par exemple. J'avais entrepris, dans un bel élan d'enthousiasme, je ne vous le cache pas, de vous soumettre une savante analyse de la série Canadiens-Nordiques, de faire même le panégyrique de ce délice printanier comme les amateurs de gourmet n'en ont pas goûté depuis de nombreuses années, de vous dire en quoi et comment le dernier duel avait été un grand match... Jusqu'à ce que je m'arrête pour parcourir les quotidiens du jour. Il s'en est suivi un revirement. Médiaque. A peine catholique, mais enfin, il en est ainsi.

A la place, je vous offre donc un brin de confiture maison pour sucrer votre samedi matin: un scoop, oui les amis, rien de moins. Mettant en vedette un roi du scoop, rien de moins. La scène se passe dans la salle de presse du Forum. Avant-hier, aux alentours de vingt-trois heures trente... Un scribe, grisonnant, à veston et lunettes, fait son entrée et se dirige, rayonnant, vers son épouse légitime, à proximité du plat de chips. Le Canadien vient de gagner, le scribe est content. Cette victoire, précisément, réjouit en effet, ce mûr Bleuet, parti depuis longtemps de son village natal du Saguenay, à l'assaut de la grande ville, la ratisant avec ardeur et succès, de ses sabots qui quelquefois se font gros. Il mange quelques chips et exprime, tout bonnement, en balayant du majeur les miettes tombées dans sa barbe, l'objet de son contentement. C'est que cette victoire des Glorieux oblige la présentation d'un cinquième match à Québec lundi, diffusé par TQS, qui privera inévitablement un concurrent «Au nom du père et du fils» de milliers de téléspectateurs. Parce que notre scrible sonne aussi dans l'écriture télévisuelle. «Scoop», son télégramme, écrit en collaboration avec Fabienne Larouche, se trouvera ainsi avantagée, en fin de course, par la cote d'écoute, moins grande de l'autre. Bon pour la cote d'écoute. Réjean Tremblay est content, on le comprend.

Tout roulait donc sur des roulettes pour ce mercenaire, cet acharné de la plume, capable de tapocher le clavier à très grande vitesse, expédiant ainsi divers sujets, dans une forme, une syntaxe, une sémantique qu'une telle précipitation souffre peu. Et il s'en échappe, des fois, des lignes d'une déplorable désinvolture, disons. Comme hier.

«On se souvient, écrit-il, que Jacques Demers avait banni du vestiaire les quotidiens de Montréal à l'exception du DEVOIR que personne ne lisait de toute façon». Bon! C'est ce qu'on appelle une «cheap shot», vite faite, dont ni moi ni mes collègues ne nous émouvons outre mesure, je vous jure. Je ne fais ici que la relever et corriger, vérification faite, en quoi elle manque d'exactitude. Les moeurs de lecture des joueurs du Canadien sont rudimentaires pour la plupart, comme c'est le cas de bien d'autres travailleurs: ils ont la pile de journaux devant eux, les prennent un par un, s'en vont directement aux pages des sports, regardent les titres, s'attardant plus ou moins, c'est selon. Et au Forum LE DEVOIR a été ajouté à la pile depuis plusieurs mois, assurant les gens des relations avec les médias.

Qu'il le lit? combien?, je n'en sais rien. Je sais tout au plus que le défenseur Jean-Jacques Daigneault le parcourt à l'occasion. De toute façon, la n'est pas le gros de la question. La question en serait plutôt une de gros sabots. L'envers de la subtilité auquel mène, par manque de temps, disons, le manque de réflexion. Notre homme est pourtant capable de gentillesse, je l'ai constaté cette semaine à Québec. Par exemple: il m'a offert, un midi, de me ramener du Colisée à l'hôtel et chemin faisant, sachant que je cherchais à communiquer avec Me Marcel Aubut, il s'est emparé de son cellulaire, comme dans «Scoop», a composé le numéro du «Kid de la Grande Allée» a parlé à sa secrétaire, qu'il appelait par son prénom, enfin, il opérât, comme on dit. Merci, bien que je sois toujours sans nouvelles de Marcel. Mieux que ça, notre scribe-scénariste a eu la gentillesse de m'apprendre qu'il avait appris de leur propre bouche, lors d'un récent dîner, que des personnages tels que l'ex-premier ministre Pierre Marc Johnson et l'ex-ministre Marcel Masse étaient des lecteurs assidus de cette chronique.

Alors, merci, messieurs, un coup parti, pourquoi ne pas faire comme Réjean et le dire à vos amis. Et à vos connaissances, vos collègues de travail, votre voisin, votre coiffeur, vos neveux, votre boucher...

«On est capable de les battre», dit Demers

L'entraîneur du Canadien encense Patrick Roy

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Fier de toute sa troupe après la victoire du troisième match, Jacques Demers a insisté pour rendre un hommage spécial à Patrick Roy.

«Patrick Roy s'est levé et il a dit ce qu'il fallait faire. Pat est allé à la guerre, hier (jeudi), et pour moi il n'est pas tant question de le défendre que de dire que je crois en lui, a indiqué l'entraîneur. Il est allé au front, il était prêt à se présenter et ses coéquipiers ont suivi.»

Quand Roy a affirmé mercredi que le temps était venu de cesser de vanter les Nordiques, Demers convient que son gardien a dit tout haut ce qu'il pensait tout bas.

«En tant qu'entraîneur je dois toujours me montrer prudent afin de ne pas provoquer l'adversaire. Les joueurs peuvent parler mais ils ont la

responsabilité d'aller au front.

«Il faut respecter les Nordiques, mais on avait peut-être trop de respect, a convenu Demers. On s'est lancé à l'attaque et on a augmenté notre échec-avant parce que si on a raison de vanter Ron Hextall, il ne faut pas oublier leurs gros défenseurs.»

Quelques minutes avant la déclaration de Roy, Demers venait d'admettre que les Nordiques avaient plus de talent, mais en prenant soin d'ajouter que le Canadien comptait aussi des joueurs talentueux et «qu'on est capable de les battre».

Il n'avait pas changé d'idée hier. Comment alors compenser cette différence de talent pur.

«Il a fallu une grosse performance de Patrick Roy, a répondu l'entraîneur. Et on a aussi des joueurs de talent: quand ces gars-là se lèvent, on peut rivaliser.»

Demers, tout comme Roy, s'est montré un peu agacé par une déclara-

tion de Pierre Pagé selon laquelle le Canadien ne peut pas jouer mieux qu'à son dernier match mais que ses vedettes peuvent lui en donner plus.

«On a aussi de bons joueurs qui peuvent faire mieux. Il dit ça à chaque fois», a constaté Demers.

Le troisième match de la série a sonné le réveil de Vincent Damphousse et Kirk Muller.

«J'ai dit à Damphousse qu'il était notre meilleur attaquant. Je savais qu'il allait nous sortir un gros match», a déclaré Demers, qui a aussi donné une part du crédit à la foule, qu'il a qualifiée de «septième joueur» dans ce qui est jusqu'ici une série de «homers», contrairement aux affrontements de la saison régulière entre ces deux grands rivaux.

Après les deux premiers matches, on avait des doutes sur le caractère de notre équipe, a dit Demers. C'est le travail de l'entraîneur d'intervenir mais on ne peut que passer le message.»

Celui-ci a ensuite replacé les choses dans leur perspective: «La série n'avait pas été à sens unique comme on l'a prétendu: nous avions connu un bon premier match mais j'avoue qu'on s'est fait manger les 30 premières minutes du deuxième. La seule chose vraiment négative, c'est qu'on perdait 2-0.»

Plus tard, en pensant au premier match perdu à la toute fin, Demers a dit que c'est le Canadien qui devrait mener 2-1.

Mais c'est le contraire et Roy et Damphousse, entre autres, ont bien expliqué que la victoire de jeudi ne vaudra plus rien dire si on se retrouvait en déficit de 3-1 ce soir.

Mais «on est soulagé et on est confiant», a dit Damphousse en résumant certainement l'opinion de ses coéquipiers.

«On va prendre un match à la fois, comme j'ai dit avant le troisième. Le momentum, je ne sais pas si ça existe dans les séries», a pour sa part

Pagé compte sur ses gros canons

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Les Nordiques mènent la série. Deux victoires contre une même si les gros canons de l'équipe ont été passablement silencieux jusqu'ici. Selon Pierre Pagé, il s'agit-là d'un signe encourageant.

«Il y a une lueur d'espoir. Certains joueurs peuvent en donner davantage et ils le savent», a-t-il dit en faisant allusion à Valeri Kamensky, Joe Sakic, Owen Nolan, Mike Ricci et Steve Duchesne.

Jeudi, Sakic et Ricci n'ont pas réussi un seul tir au but, Nolan était invisible, Kamensky tournait en rond tandis que Duchesne n'arrivait pas à animer l'attaque.

Hier, Pagé s'est porté à la défense de son gros Irlandais.

«Nolan en est à ses premières éliminatoires. Il est en période de rodage. Il tente de s'ajuster au jeu des séries. Il cherche le juste milieu entre la discipline et l'intensité», a expliqué l'entraîneur des Nordiques.

Nolan a quand même participé au but des Nordiques en volant la vue de Patrick Roy sur le tir de Mats Sundin.

«Nolan tente de jouer en équipe et son jeu individuel en souffre un peu. Mais il ne pêche pas par manque d'agressivité», a précisé Pagé.

Pagé a d'ailleurs comparé Nolan à Doug Gilmour, alors des Flames de Calgary.

«Quand les Flames ont remporté la coupe en 1989, Gilmour avait été invisible durant les deux premières séries. Mais il s'est retrouvé et il a été un élément clé dans la victoire des Flames, a-t-il rappelé.

Les caricatures

Pagé a mis la défaite de jeudi sur le compte d'une bonne préparation du Canadien et d'un manque de concentration de la part de ses joueurs.

«On n'a pas voulu insister sur des points précis après le deuxième match et il y a des joueurs qui ont oublié ce qu'ils avaient à faire», a-t-il dit.

Cette façon de préparer les joueurs était voulue. Le personnel d'entraîneurs des Nordiques espérait ainsi que les joueurs s'interrogeraient sur la façon de vaincre le Canadien. Il ne voulait pas non plus leur imposer une pression additionnelle.

«On souhaite que les joueurs s'amuse. La série est excitante et ça va continuer. Par contre, ils devront faire attention pour ne pas se faire prendre au piège des partisans, des tribunes téléphoniques et des caricaturistes, a-t-il insisté. C'est peut-être pourquoi nos joueurs ont manqué de concentration. On ne s'aidait pas autant que lors des deux premiers matches.»

Pagé entend corriger la situation à temps pour le quatrième affrontement.

Série Penguins-Devis

Richer n'a rien fait qui vaille

East Rutherford, (AP) — Comment expliquer que les Devils du New Jersey tirent de l'arrière 0-3 dans leur série contre les Penguins de Pittsburgh? Qu'on regarde la fiche de Stéphane Richer, elle explique bien des choses.

Richer, le meilleur buteur des Devils en saison régulière (38 buts) et troisième meilleur pointeur (73), est toujours en quête de son premier point depuis le début de la série demi-finale de la section Patrick.

Mais Richer n'est pas le seul à éprouver des ennuis. Bernie Nicholls et John MacLean, les compagnons de Richer sur le deuxième trio des Devils, n'ont toujours pas inscrit un point. Le premier trio de l'équipe, celui d'Alexander Semak, Valeri Zelepukin et Claude Lemieux, n'a contribué qu'un but et deux passes.

Richer et plusieurs de ses coéquipiers ont pourtant obtenu de nombreuses chances de marquer.

John Wetteland revient en grande forme

Felipe envisage de l'utiliser en fin de match

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

C'est un John Wetteland en grande forme, mais repentant et plus sage qui s'est présenté, hier, au Stade olympique.

Sa mésaventure du camp d'entraînement lui aura servi de leçon et il entend bien ne plus jamais se laisser emporter par la colère.

Le 6 mars dernier, quand il lançait l'exercice au bâton pour la première fois, il a donné un violent coup de pied sur l'écran protecteur parce qu'il n'était pas satisfait de son rendement. Il s'est fracturé le gros orteil et deux jours plus tard il était opéré.

Hier, les Expos ont remplacé son nom dans l'alignement. Il aura ainsi manqué les 15 premiers matches de son équipe.

Je veux retenir deux choses de toute cette histoire, a commencé par dire Wetteland. Tout d'abord, la colère ne fait que compliquer les situations. Et pas seulement dans la vie,

mais au monticule aussi. La colère est un signe de faiblesse et quand on fait montre de faiblesse, l'adversaire en profite.

«Aussi, j'ai compris qu'il ne faut jamais rien prendre pour acquis. J'ai vu souvent des gars donner des coups de pied et des coups de poing dans les abris et il ne leur arrive jamais rien. Moi, je ne l'ai fait qu'une seule fois et vous avez vu ce qui m'est arrivé. C'est comme les jeunes qui prennent de la drogue. Ils se disent qu'une fois ce n'est pas très grave, mais c'est cette fois-là qui peut les conduire six pieds sous terre.»

Wetteland était heureux d'entendre les gars crier sur le terrain lors de l'exercice au bâton.

«Cela m'a manqué, croyez-moi.» Wetteland a perdu 18 livres lors de son séjour en Floride. Il pèse présentement 212 livres, soit huit livres de moins que l'an dernier.

«Je n'étais pas gras et je ne me sentais pas gras en arrivant au camp,

même si je pesais 230 livres, a-t-il dit. Mais j'ai travaillé très fort en Floride et le fait d'avoir perdu du poids me permettra peut-être de lancer avec plus de force en fin de saison.»

Felipe Alou a bien l'intention de l'utiliser en fin de matches, mais pas pour plus d'une manche, du moins pour les prochains jours.

Wetteland, lui, est prêt à tout.

«Mon rôle est de lancer et c'est Felipe qui décide comment je serai employé. S'il veut que je prépare la table pour Mel Rojas, je le ferai. Je me suis ennuyé des Expos. C'est mon équipe. Je m'en faisais un peu quand j'ai vu qu'ils ont connu un début difficile, mais je ne suis pas assez égoïste pour penser que c'était parce que je n'étais pas là que les choses n'allaient pas bien.»

Wetteland a lancé en réhabilitation tantôt avec la filiale A de West Palm Beach, tantôt avec le club de la Ligue des recrues.

«Je suis prêt à lancer. Je l'ai dit à Fe-

lippe. Mentalement, je me tenais prêt. Je n'ai pas de difficulté de ce côté-là et c'est souvent dans la tête que ça se passe de toute façon.

«Mes balles rapides ne sont que de 93 milles à l'heure. Mais c'est bien suffisant pour l'instant. Je sais que ça va bien parce que j'effectue d'excellents tirs à effet. Quand on est capable de le faire, c'est signe que l'élan est bon, qu'il n'y a rien de défectueux du côté mécanique. Pour ce qui est de la vitesse, cela viendra.»

Après un début de saison très difficile en défensive, les Expos se sont retrouvés au cours des derniers jours. On a limité les bévues. Le retour au jeu de Delino DeShields y est certes pour quelque chose.

Jeudi, dans le dernier match de la série contre les Dodgers de Los Angeles, DeShields a participé à quatre doubles retraits.

Même s'il n'en est qu'à sa quatrième saison dans le baseball majeur, c'est lui le vétéran à l'avant-champ.

HOCKEY

HIER

Detroit à Toronto
Chicago à St. Louis
Vancouver à Winnipeg
Calgary à Los Angeles

LIGUE NATIONALE

Demi-finales de section (4 de 7)
Conférence Prince-de-Galles
Section Adams

Dimanche Montréal 2, Québec 3 Buffalo 5, Boston 4	Mardi Montréal 1, Québec 4 Buffalo 4, Boston 0	Jeudi Québec 1, Montréal 2 Boston 3, Buffalo 4 (Québec mène 2-1)	Ce soir Québec à Montréal 20h05, (RC et CBC)	Boston à Buffalo (Buffalo mène 3-0) Lundi 26 avril Montréal à Québec Si nécessaire Buffalo à Boston Mercredi 28 avril Québec à Montréal Boston à Buffalo Vendredi 30 avril Montréal à Québec Buffalo à Boston
--	---	--	---	--

Section Patrick

Dimanche New Jersey 3, Pittsburgh 6 Islanders 1, Washington 3	Mardi New Jersey 0, Pittsburgh 7 Islanders 5, Washington 4 (2e prol.)	Jeudi Pittsburgh 4, New Jersey 3 (Pittsburgh mène 3-0) Washington 3, Islanders 4 (Islanders mène 2-1)	Si nécessaire: Lundi 26 avril New Jersey à Pittsburgh Islanders à Washington Mercredi 28 avril Pittsburgh à New Jersey Washington à Islanders Vendredi 30 avril New Jersey à Pittsburgh Islanders à Washington
--	---	--	---

Conférence Campbell

Section Norris

Dimanche Saint Louis 4, Chicago 3	Lundi Toronto 3, Detroit 6	Mercredi Saint Louis 2, Chicago 0 (St. Louis mène 2-0) Toronto 2, Detroit 6 (Detroit mène 2-0)	Dimanche 25 avril Chicago à Saint Louis	Si nécessaire: Mardi 27 avril Saint Louis à Chicago Toronto à Detroit Jeudi 29 avril Chicago à Saint Louis Detroit à Toronto Samedi 1er mai Saint Louis à Chicago Toronto à Detroit
---	--------------------------------------	---	---	--

Section Smythe

Dimanche Los Angeles 6, Calgary 3	Lundi Winnipeg 2, Vancouver 4	Mercredi Winnipeg 2, Vancouver 3 (Vancouver mène 2-0) Los Angeles 4, Calgary 9 (Série égale 1-1)	Dimanche 25 avril Vancouver à Winnipeg Calgary à Los Angeles	Si nécessaire: Mardi 27 avril Winnipeg à Vancouver Los Angeles à Calgary Jeudi 29 avril Vancouver à Winnipeg Calgary à Los Angeles Samedi 1er mai Winnipeg à Vancouver Los Angeles à Calgary
---	---	---	---	---

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE Cincinnati à Chicago	San Francisco à Montréal	Los Angeles à Philadelphie	Houston à Pittsburgh	San Diego à New York	Floride au Colorado
--	---------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	----------------------------

LIGUE AMÉRICAINNE

Texas à Milwaukee

Chicago à Toronto	Detroit au Minnesota	Baltimore à Kansas City	Boston en Californie	New York à Seattle	Cleveland à Oakland
--------------------------	-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------	---------------------------	----------------------------

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINNE	
Jeudi Montréal 3 Los Angeles 1 San Diego 2 Philadelphie 1 San Francisco 13 New York 4 Pittsburgh 5 Cincinnati 4 Floride 4 Atlanta 3 St. Louis 5 Colorado 2	Aujourd'hui Cincinnati (Browning 0-2) à Chicago (Hibbard 1-0), 13 h 05. Florida (Aquino 0-1) à Montréal (Ashby 0-0), 13 h 15. San Francisco (Burba 2-0) à Montréal (Hill 2-0), 13 h 35. San Diego (Seminar 0-1) à New York (Saberhagen 2-1), 13 h 40. Los Angeles (Ka Gross 2-1) à Philadelphie (Jackson 0-0), 19 h 05. Houston (Harrisch 1-0) à Pittsburgh (Walk 2-1), 19 h 05. Atlanta (P. Smith 1-1) à St. Louis (Tevksbury 0-2), 20 h 05.	Jeudi Toronto 6 Kansas City 3 Seattle 7 Boston 0 Californie 8 Cleveland 0 Chicago 3 Baltimore 2 New York 5 Oakland 1 Minnesota 5 Milwaukee 4	Aujourd'hui Chicago (Bolton 0-2) à Toronto (Guzman 1-0), 13 h 35. Texas (Leibrandt 2-0) à Milwaukee (Hillegas 1-1), 16 h 05. Cincinnati (Mussina 1-1) à Kansas City (Pichardo 1-0), 14 h 05. Cleveland (Bielecki 1-2) à Oakland (Hillegas 1-1), 16 h 05. Detroit (Doherty 1-1) au Minnesota (Banks 2-0), 20 h 05. New York (Perez 0-1) à Seattle (Hanson 2-0), 22 h 05. Boston (Dopson 1-1) en Californie (Lewis 0-0), 22 h 05.

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	10	4	.714	—
Montréal	9	6	.600	1 1/2
St. Louis	9	6	.600	1 1/2
Pittsburgh	8	7	.533	2 1/2
Chicago	7	7	.500	3
New York	7	7	.500	3
Floride	5	10	.333	5 1/2
Section Ouest				
San Francisco	6	625	—	—
Houston	8	6	.571	1
Atlanta	9	8	.529	1 1/2
San Diego	6	8	.429	3
Los Angeles	6	10	.375	4
Colorado	5	9	.357	4
Cincinnati	5	10	.333	4 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Boston	11	5	.688	—
Detroit	9	5	.643	1
New York	8	7	.533	2 1/2
Toronto	8	7	.533	2 1/2
Milwaukee	5	7	.417	4
Cleveland	5	11	.313	6
Baltimore	4	9	.308	5 1/2
Section Ouest				
Californie	9	4	.692	—
Texas	8	5	.615	1
Minnesota	8	6	.571	1 1/2
Chicago	7	7	.500	2 1/2
Seattle	7	8	.467	3
Oakland	5	8	.385	4
Kansas City	5	10	.333	5